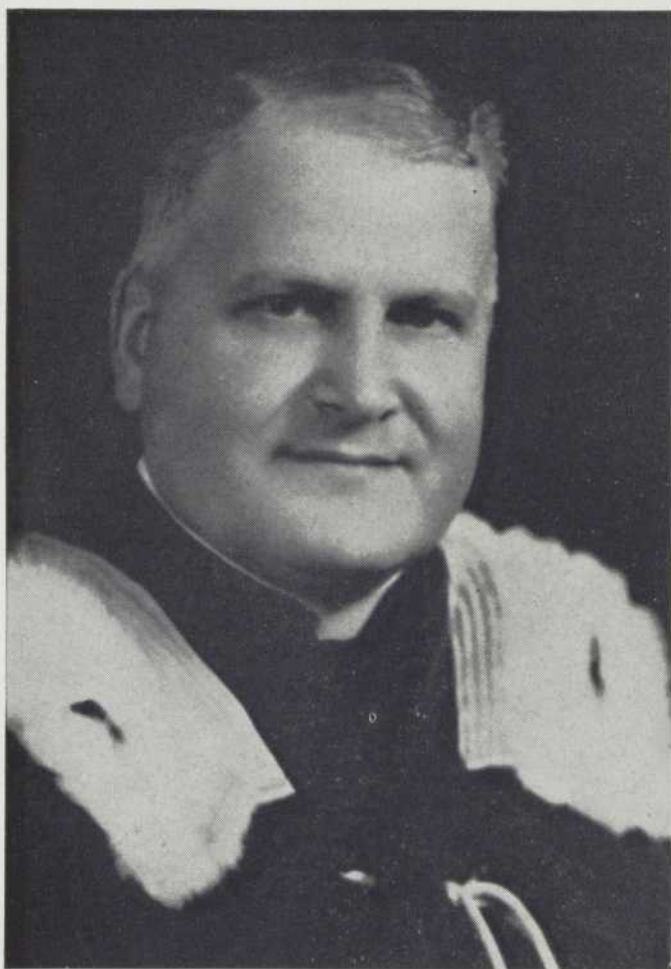


ANNALES  
DE  
L'ACFAS

ANNALS

L'ACADEMIE





M. l'Abbé J.-W. LAVERDIÈRE

*Président de l'ACFAS*

*depuis le 8 octobre 1945*

---

---

Volume 12

1946

---

**ANNALES  
DE  
L'ACFAS**



ÉDITION  
SAINTE-SUZANNE

---

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

MONTREAL, Canada

---

---

Les ANNALES DE L'ACFAS sont publiées annuellement par l'Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences qui a son siège social au Jardin botanique de Montréal, Canada. Le volume XII est sorti des presses le 15 juin 1946.

## SOMMAIRE

\*

I. Conseil d'administration de l'ACFAS pour l'année 1945-46.....	15
II. Rapport du secrétaire de l'ACFAS pour l'exercice 1944-45.....	17
Appendice. Bibliothèque de l'ACFAS: Donateurs.....	24
III. Rapports annuels des Sociétés affiliées: <sup>1</sup>	
Société de Biologie de Montréal (1924).....	25
Société canadienne d'Histoire naturelle et Cercles des Jeunes naturalistes (1924).....	27
Société médicale de Montréal (1924).....	51
Société de Mathématiques de Montréal (1924).....	28
Société de Philosophie de Montréal (1924).....	29
Société historique de Montréal (1924).....	30
Société de Mathématiques de Québec (1929).....	31
Société linnéenne de Québec (1930).....	31
Société de Physique et de Chimie (1932).....	32
Société lévisienne d'Histoire naturelle (1932).....	33
Société Provancher d'Histoire naturelle (1933).....	33
Société d'Études médiévales Albert le Grand (1933)....	34
Société de Stomatologie de Québec (1934).....	35
Société zoologique de Québec (1934).....	35

1. Entre parenthèses, date d'affiliation.

Société agronomique de Québec (1934).....	36
Société du Parler français au Canada (1934).....	36
Institut de chimie du Canada, section de Québec (1935)	37
Société historique et littéraire acadienne (1935).....	38
Société philosophique de Québec (1925).....	38
Société des Sciences morales et politiques (1935).....	38
Société canadienne-française d'Électrologie et de Radio- logie médicales (1935).....	38
Société médicale de Québec (1935).....	38
Société médicale des Hôpitaux universitaires de Québec (1935).....	39
Société de Sylviculture de Québec (1935).....	41
Société d'Histoire naturelle de la Pocatière (1936).....	41
Société agronomique de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1936).....	41
Société dentaire de Montréal (1936).....	52
Société thomiste de l'Université d'Ottawa (1937).....	42
Société historique de Joliette (1937).....	43
Société de Géographie de Québec (1937).....	44
Société trifluvienne d'Histoire régionale (1937).....	44
Société d'Histoire régionale de St-Hyacinthe (1937)....	44
Société de Pédagogie de Montréal (1938).....	52
Société d'Histoire régionale de Québec (1938).....	44
Société agronomique de l'Institut agricole d'Oka (1939).	45
Société médicale vétérinaire de la province de Québec (1939).....	46
Société scientifique de l'Outaouais (1939).....	46
Société de Phtisiologie de Québec (1939).....	46

Société historique de Rigaud (1940).....	47
Société de Géographie de Montréal (1940).....	47
Société d'Etudes techniques (Sorel) — (1941).....	48
Société d'Histoire régionale du nord de l'Outaouais (1944).....	48
Société d'Histoire des Cantons de l'Est (1942).....	48
Société historique du Nouvel-Ontario (1943).....	48
Société du Musée Provancher (1943).....	49
Centre de Québec de la Société Royale d'Astronomie du Canada (1944).....	49
Société canadienne d'Endocrinologie (1944).....	49
Société des Études grecques (1945).....	51

#### IV. Le treizième congrès (Montréal, 1945):

a) Compte rendu général.....	53
b) Résumés des communications présentées.....	63

### *Section I: Mathématiques, Physique, Chimie et Sciences connexes*

1. <i>Essais sur la qualité des pois à soupe (suite).</i> — Paul RIOU et Frère HORMISDAS.....	63
2. <i>Méthode calorimétrique d'identification des différentes variétés de cristaux de carbonate de sodium dans une solution.</i> — Léon LORTIE et André ROCHON.....	63
3. <i>Étude des conditions de fonctionnement d'une méthode de détection des formiates et des acétates.</i> — Léon LORTIE, Pierre DEMERS et André ROCHON.....	64
4. <i>Les polyèdres réciproques et leur application à la statique des treillis à trois dimensions.</i> — Eryk KOSKO.....	64
5. <i>Quelques remarques concernant les unités de brillance et la brillance même.</i> — Joseph PAWLKOWSKI.....	64
6. <i>La purification de l'amidon.</i> — Elphège BOIS.....	65

7. Essais d'imprégnation de quelques bois québécois.— Joseph RISI et L.-P. AMIOT.....	65
8. Le cycle Carnot a-t-il le meilleur rendement possible ? Boleslaw SZCZENIOWSKI.....	65
9. Le bromure de 9-octadécényl diméthyl éthyl ammonium. Un nouveau germicide.— Adrien-S. DuBois.....	66
10. Étude des coefficients locaux de transport de la chaleur. Albert CHOLETTE..	66
11. Étude des conditions de stabilité des oscillateurs électroniques à contrôle automatique d'amplitude.— Henri AUDET.....	66
12. Extraction du fer sans titane en partant des magnétites titanifères.— Louis BOURGOIN.....	67
13. Obtention facile d'un métal riche en fer par réduction des sables noirs magnétiques de la côte-nord du Québec.— Louis BOURGOIN.....	67
14. L'absorption des mésostrons lents par le plomb, le fer, l'aluminium et l'eau.— Henri-Paul KOENIG.....	68
15. Préparation des dérivés organo-magnésiens sans éther.— Roger BARRÉ et Jacques DEREPENTIGNY.....	69
16. Action des dérivés organo-magnésiens sur les orto-esters.— Roger BARRÉ et Benoît LADOUCEUR.....	69
17. Précipitation et identification faciles des cations du groupe du sulfhydrate d'ammonium.— Léon LORTIE et Hubert LANIEL.....	69
18. Diffraction des rayons-x: structure fine.— Roger POTVIN.....	70
19. Analyse polarométrique de l'oxygène dissous avec une microélectrode de platine.— Paul-A. GIGUÈRE et Louis LAUZIER.....	70

### Section 2: Minéralogie et Géologie

1. Trilobites ordoviciens de la ville de Québec.— Franco RASETTI.....	71
2. Fossiles du Cambrien moyen dans la province de Québec.— Franco RASETTI.....	71
3. Structure de la Mine Federal Zinc and Lead, Gaspésie.— Paul-Émile AUGER.....	72
4. Géologie et structure des roches du Canton Carpentier, Abitibi.— Marcel TIPHANE.....	72
5. L'éboulis de St-Louis de Bonsecours.— Abbé J.-W. LAVERDIÈRE et Père Léo-G. MORIN, c.s.c.....	72
6. Effet mécanique de l'eau sur les argiles dans les éboulis.— Paul-Émile AUGER.....	73

7. Terrasses de pâturage.— P. LÉO-G. MORIN, c.s.c.....	73
8. Étendue et possibilités agricoles des dépôts glacio-lacustres du Québec en dehors du « Clay Belt ».— Carl FAESSLER.....	74
9. Index des cartes et autres illustrations géologiques du Canada.— Carl FAESSLER.....	74

### Section 3: Botanique

1. Note préliminaire sur quelques substances antiprotonémiques.— J.-Émile JACQUES.....	74
2. L'occurrence de cônes hermaphrodites sur un <i>Picea glauca</i> .— Roger GAUTHIER.....	75
3. La flore du lac Mistassini.— Jacques ROUSSEAU et Ernest ROULEAU.....	75
4. Nouvelles additions à la flore lichénologique et bryologique de l'Amérique du Nord, du Canada et du Québec.— Abbé Ernest LEPAGE.....	76
5. Les <i>Eleocharis</i> de la série Palustriformes à la Baie James.— Abbé Ernest LEPAGE.....	76
6. Quelques introductions récentes dans le Québec.— Abbé Ernest LEPAGE et Lionel CINQ-MARS.....	77
8. Quelques stations nouvelles de Ginseng.— Marcel RAYMOND.....	77
9. Le problème des mauvaises herbes au Jardin botanique.— Marcel RAYMOND et James KUCYNIAK.....	78
10. Le <i>Dryopteris hexagonoptera</i> dans le Québec.— Marcel RAYMOND et James KUCYNIAK.....	78
11. Mise au point sur les <i>Rubus</i> du Québec.— Marcel RAYMOND.....	79
12. Une mousse nouvelle pour l'Amérique du Nord: <i>Aulacomnium palustre</i> var. <i>fasciculare</i> .— James KUCYNIAK.....	79
13. Relation entre le développement des caries du sapin et le site.— René POMERLEAU.....	79
14. Intérêt des mesures microcalorimétriques pour l'étude de la germination des semences.— Henri PRAT et E. CALVET.....	80

### Section 4: Zoologie et biologie générale

1. Une nouvelle forme de goître: la scléro-lympho-limpomatose thyroïdienne.— Louis-Charles SIMARD.....	80
--	----

2. <i>Insuffisance hépatique et résistance à l'arsenic (suite).</i> Paul LEMONDE . . . . .	81
3. <i>Méthode de dosage de l'aminopyrine — comparaison entre l'absorption rectale et l'absorption intestinale de ce composé chez le rat.</i> — Fernand SÉGUIN . . . . .	81
4. <i>Excitation de la corde du tympan et du pneumogastrique par des courants progressifs.</i> — Maurice BLAIS et Eugène ROBILLARD . . . . .	81
5. <i>Action des sulfamidés sur la coquille de l'oeuf chez la poule.</i> — Paul GENEST et Richard BERNARD . . . . .	82
6. <i>A propos de l'origine du mésoblaste chez l'oeuf humain.</i> — Wilbrod BONIN . . . . .	82
7. <i>Étude des propriétés pharmacologiques de l'annotinine, alcaloïde extrait de Lycopodium annotinum.</i> — Guy MARIER et Richard BERNARD . . . . .	83
8. <i>L'adaptation au froid du rat blanc et de la teneur en acide ascorbique de ses tissus.</i> — Mercedès THÉRIEN et Louis-Paul DUGAL . . . . .	83
9. <i>Emploi de l'acide oxalique pour les plaies et son influence sur la teneur en Ca du sang.</i> — L. DESAULNIERS et Louis-Paul DUGAL . . . . .	84
10. <i>Action du chlorhydrate de — 2-Naphtyl — (l') — méthyl-imidazoline (Privine) sur la mécanique respiratoire.</i> — Jacques LUSSIER et Eugène ROBILLARD . . . . .	84
11. <i>Modifications histologiques au niveau du rein chez le rat blanc hépatectomisé ou opéré à blanc.</i> — G. MANSEAU, A. DESMARAIS et L.-P. DUGAL . . . . .	84
12. <i>Hépatectomie partielle et résistance à la Privine (chlorhydrate de 2—(naphtyl — l'-méthyl) — imidazoline).</i> — André DESMARAIS et Louis-Paul DUGAL . . . . .	85
13. <i>Notes sur les tenthréinides de la région de l'Abitibi.</i> — Frère Adrien ROBERT, C.S.V. . . . .	85
14. <i>Quelques diptères corticophages du Populus tremuloides.</i> — Frère Adrien ROBERT, C.S.V. . . . .	86
15. <i>La thermogénèse des cultures bactériennes.</i> — Henri PRAT, J. FRICKER et E. CALVET . . . . .	86

### Section 5: Agronomie et médecine vétérinaire

1. <i>Influence du mode de protection des chrysalides sur le potentiel de survie de certains insectes nocifs.</i> — Georges MAHEUX . . . . .	86
2. <i>Le rôle de l'histoire naturelle dans la formation du jeune rural.</i> — Georges MAHEUX . . . . .	87
3. <i>Étude sur les niveaux optima d'azote, d'azide phosphorique et de potasse dans la fertilisation des tabacs à cigare.</i> — Richard BORDELEAU . . . . .	87

4. <i>La clé des sols du comté de Châteauguay.</i> — Roger BARIL.....	88
5. <i>Le criblage des semences et la lutte contre les mauvaises herbes.</i> — Richard CAYOUILLE.....	88
6. <i>Comportement de la blatte germanique dans un incubateur à température constante.</i> — Paul MORISSET.....	88
7. <i>Le charançon du fraisier sur l'île d'Orléans.</i> — Paul MORISSET.....	89
8. <i>Contribution à l'étude des Culicèdes (diptères) du Québec.</i> — Georges GAUTHIER et abbé Ovila FOURNIER.....	89
9. <i>Contribution à l'étude des insectes aquatiques de l'étang Anderson (bassin de la Chaudière), Québec.</i> — Georges GAUTHIER et abbé Ovila FOURNIER.....	90
10. <i>Le comportement de la coccinelle mexicaine des haricots dans le Québec.</i> — Georges GAUTHIER et André DOYLE.....	90
11. <i>Expérience sur la pulvérisation des pommes de terre en 1944.</i> — Elzéar CAMPAGNA et Henri GÉNÉREUX.....	90

### *Section 6: Pédagogie et Psychologie expérimentale*

1. <i>Correction rapide du Questionnaire de la personnalité Bernreuter-Ottawa.</i> — Roland VINETTE.....	91
2. <i>Étude sur les Épreuves d'habileté mentale de Paul L'Archevêque.</i> — Roland VINETTE.....	91
3. <i>Les tests et la sélection des candidats à l'enseignement.</i> — Roland VINETTE..	91
4. <i>Précoces, normaux et retardataires dans nos écoles.</i> — Charles BILODEAU...	92
5. <i>Psychologie différentielle d'après les rédactions spontanées de nos écoliers.</i> — Frère URBAIN-MARIE, i.c.....	92
6. <i>Névrose et habitus.</i> — Père Noël MAILLOUX, o.p.....	93
7. <i>Ordre des matières scolaires de 6e année en fonction des préférences des élèves.</i> — Frère GRÉGOIRE, é.c.....	93

### *Section 7: Sciences morales et sciences sociales*

1. <i>L'anthropologie et le folklore à l'Université.</i> — Marius BARBEAU.....	93
2. <i>Le problème Colomb-Vespuce.</i> — Philippe PANNETON-RINGUET.....	94
3. <i>Ethnobotanique des Abénaquis de la Réserve d'Odanak.</i> — Jacques ROUSSEAU.....	94

4. <i>Notes géographiques sur la frontière de l'Ungava; a) la toponymie du lac Mistassini; b) les monts Watshish existent-ils?</i> — Jacques ROUSSEAU	94
5. <i>Note sur l'ethnozoologie mistassini.</i> — Jacques ROUSSEAU	95
6. <i>Les sources de documentation cartographiques au Canada.</i> — Benoît BROUILLETTE	95
7. <i>La division de la ville de Québec en arrondissements de recensement.</i> — Jean-C. FALARDEAU	95
8. <i>Esquisse de la région métropolitaine de Québec.</i> — Jean-C. FALARDEAU	96
9. <i>Structure sociale d'un village de banlieue évolué.</i> — Jean-C. FALARDEAU et Gaston BLANCHET	96
10. <i>Jean DeLisle, notaire et amateur de sciences.</i> — Léon LORTIE	96
11. <i>Cent ans de mathématiques dans la province de Québec (1775-1878).</i> — Léon LORTIE	97
12. <i>La première grammaire grecque au Canada.</i> — Maurice LEBEL	97
13. <i>Les images dans l'Antigone de Sophocle.</i> — Maurice LEBEL	97

V. Le président de l'ACFAS pour 1945-46: M. l'abbé J.-W. LAVERDIÈRE	99
---	----

Notes biographiques	99
---------------------	----

VI. Discours présidentiel, congrès de l'ACFAS, 1945. « <i>Histoire et Vie Nationale</i> », par Jean BRUCHÉSI, président sortant	105
---	-----

VII. Etat Sommaire des Revenus et Dépenses et Rapport du Vérificateur	123
---	-----

VIII. Index des noms de personnes	125
-----------------------------------	-----

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACFAS  
pour l'année 1945-46

---

PRÉSIDENT

M. L'ABBÉ J.-W. LAVERDIÈRE  
Secrétaire de la Faculté des Sciences, Université Laval

VICE-PRÉSIDENTS

M. LOUIS-CHARLES SIMARD  
Professeur d'anatomie pathologique, Université de Montréal

M. JOSEPH RISI  
Professeur à la Faculté des Sciences, Université Laval

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. JACQUES ROUSSEAU  
Directeur du Jardin botanique de Montréal

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

M. JOSEPH RISI  
Professeur à la Faculté des Sciences, Université Laval

SECRÉTAIRE ADJOINT

M. MARCEL RAYMOND  
Jardin botanique de Montréal

## TRÉSORIER

M. VICTOR DORÉ

Surintendant de l'Instruction publique

## LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. GEORGES MAHEUX	MM. WILBROD BONIN
JULES LABARRE	CYRIAS OUELLET
LIONEL DAVIAULT	ADRIEN POULIOT
P. LÉO-G. MORIN, c.s.c.	LOUIS BOURGOIN

Le président de l'Office des Recherches scientifiques:

M. PAUL RIOU

Le président sortant:

M. JEAN BRUCHÉSI

---

  
LE CHEF DU SECRÉTARIAT

RAYMONDE CREVIER

## II. RAPPORT DU SECRÉTAIRE DE L'ACFAS pour l'exercice 1944-45

---

Messieurs,

La vingt-deuxième année de l'ACFAS, commencée avec le congrès tenu à Québec les 8 et 9 octobre 1944, se termine ce soir. On comptait l'an dernier 232 congressistes réguliers et 65 dames congressistes. Le programme comportait 120 communications dont 97 figurent dans le rapport paru dans le 11e volume des Annales de l'ACFAS. Les 23 autres ont été éliminées soit parce qu'elles n'ont pas été effectivement présentées, soit parce qu'un jury préposé à la lecture des résumés, les a jugées dépourvues d'observations originales.

Le Conseil d'administration en fonction pendant l'exercice courant comprenait :

Président: Jean BRUCHÉSI

1er vice-président: Abbé J.-W. LAVERDIÈRE

2e vice-président: Louis-Charles SIMARD

Secrétaire général: Jacques ROUSSEAU

Secrétaires adjoints: Joseph RISI

Marcel RAYMOND

Trésorier: Victor DORÉ

Président sortant: A.-O. DUFRESNE

Autres directeurs: Jules BRUNEL

Adrien POULIOT

Lucien PICHÉ

Paul RIOU

Georges MAHEUX

Louis BOURGOIN

Jules LABARRE

P. Léo-G. MORIN, c.s.c.

Représentant de l'Office des Recherches scientifiques  
Paul RIOU

Le Conseil a tenu 8 réunions au cours de l'année.

Les conférences de l'année, se chiffrant à 27, ont été données par les personnes suivantes:

BARBEAU, Marius	LACOUR-GAYET, Robert
BAUDOIN, A.	LADNER, Oscar
BELLEGARDE, Dantès	LAMARQUE, Paul
BLANC, Paul	LORTIE, Léon
CRUCHET, René	LÉGER, Fernand
DE LACRETELLE, Jacques	LÉVI-STRAUSS, Claude
DOUSTIN, Daniel	PICARD, Roger
DUCHARME, P. Lionel, o.m.i.	PROVENCHER, Paul
DUFRESNE, Origène	ROUSSEAU, Jacques
DUGAL, Louis-Paul	RISTELHUEBER, René
ERNOUT, Alfred	VANDERVELDT, P. F.-J., o.f.m.
FOUCHER, R.-Brito	ZILBOORG, Gregory
GIGUÈRE, Paul-A.	

Le onzième volume des Annales de l'ACFAS, paru au début de l'année 1945, renfermait comme les années précédentes, outre les rapports du secrétaire de l'ACFAS et des Sociétés affiliées, un compte-rendu du congrès, les résumés des communications présentées, sauf ceux rejetés par le jury, le discours présidentiel de M. A.-O. DUFRESNE, des notes biographiques et bibliographiques sur le président élu, et une brève étude intitulée: «Le Frère MARIE-VICTORIN et l'ACFAS. »

En vertu d'un nouveau règlement, l'Association avait confié à MM. MARION, RASETTI et PRÉFONTAINE le soin de présider au choix du titulaire de la médaille LÉO PARISEAU. Les membres du jury seront nommés à l'avenir pour trois ans, à raison d'un par année. Pour le premier cycle, les membres ont été nommés respectivement pour un, deux et trois ans. Le tirage au sort a établi l'ordre suivant: le Dr Georges PRÉFONTAINE, un an, M. LÉO MARION, deux ans; M. Franco RASETTI, trois ans. Comme aucune procédure ne liait le comité de la Médaille, ce dernier a proposé la suivante:

a) Outre le président et le secrétaire général de l'ACFAS, ex officio, membres du comité, les trois membres élus à l'assemblée générale devraient représenter, l'un l'Université Laval, le deuxième l'Université de Montréal et le troisième, les divers organismes scientifiques extra-universitaires, c'est-à-dire le Conseil national des Recherches et les services scientifiques des gouvernements Fédéral et Provincial;

b) Le prix peut être aussi bien décerné aux chercheurs du domaine des sciences morales que ceux des sciences pures. C'est là l'esprit du don du Dr Pariseau, avec qui le secrétaire de l'ACFAS a pu s'entretenir quotidiennement pendant les quelques semaines qui ont précédé la mort de celui-ci. Toutefois, rien ne s'objecte, dans l'esprit du donateur, à ce que cette médaille soit réservée ultérieurement à certaines disciplines scientifiques, si d'autres fondations parallèles couvrent les autres domaines. Jusque là, il ne devrait y avoir aucune restriction, le Dr Pariseau ayant insisté pour que cette médaille soit « la médaille de l'ACFAS », telle que considérée actuellement;

c) La médaille ne peut être donnée qu'une fois à une personne;

d) L'ACFAS ne s'engage pas à donner la médaille chaque année;

e) La médaille ne peut être donnée que pour récompenser des recherches scientifiques pendant les quelques années précédant l'octroi de la médaille. Il faut, en outre, que le détenteur ait encore une activité scientifique. En outre, parmi les candidats ayant à leur crédit une œuvre scientifique originale, il faudra envisager aussi la culture générale, et l'aide apportée à l'organisation de la recherche;

f) Il semble préférable pour l'attribution de la médaille, d'établir un roulement entre les différentes disciplines. Pour le moment, il y aura trois classes: Sciences naturelles et biologiques; Sciences mathématiques, physique et chimie (bio-chimie comprise); Sciences morales et sciences sociales (histoire, géographie, ethnologie comprises). La médaille ayant été accordée l'an dernier au Frère MARIE-VICTORIN, relevant de la première section, elle devra l'être cette année, à la deuxième section.

Après une étude détaillée des divers candidats possibles le choix s'arrête à l'unanimité sur M. Paul-A. GIGUÈRE, professeur à l'Université Laval de Québec.

Les Sociétés adhérentes sont maintenant au nombre de 48 depuis l'affiliation de la Société des Études grecques.

L'ACFAS a accordé trois octrois pour aider à l'illustration d'un mémoire de l'abbé Ovila FOURNIER sur les Jardins zoologiques et de M. Henri PRAT sur les Gradients histo-physiologiques dans l'organogénèse végétale, et pour faciliter l'impression d'un mémoire de M. V. VLADYKOV sur la Biologie du marsouin.

Quatre personnes ont bénéficié de bourses d'étude, à savoir: Bourse LÉO-PARISEAU, octroyée à M. Robert RAYMOND pour des études d'ichtyologie à l'Université de Toronto; Bourse MARIE-VICTORIN, à M. Ernest ROULEAU, pour poursuivre des études botaniques au Gray Herbarium de l'Université Harvard; Bourse HENRI-ROY, à M. Paul L'ARCHEVÊQUE pour des études de psychologie à l'Université Columbia, en remplacement de M. Paul LORRAIN de Québec, empêché de se prévaloir de la bourse qui lui avait été

accordée. Bourse spéciale à M. Maurice L'ABBÉ, pour des études de mathématiques à l'Université de Princeton.

Des élèves de nos institutions scientifiques ont obtenu des prix de l'Association. Ce sont :

Roger BRIÈRE, Faculté des Sciences, Université de Montréal;

Jean-Joseph VILLENEUVE, École polytechnique de Montréal;

Gilles MARCHAND, Faculté des Sciences, Université Laval;

Lucien COURNOYER, Institut Agricole d'Oka; qui n'a pas attribué le prix cette année. École supérieure d'Agriculture, Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Bien que l'activité du service d'échanges ait été forcément restreinte pendant la guerre, nous avons néanmoins reçu 392 volumes et brochures, sans compter tous les périodiques habituels, déjà mentionnés, et deux nouveaux s'ajoutant à ces derniers, et plusieurs cartes.

Afin de faciliter un choix judicieux d'officiers à élire à l'assemblée générale, le Conseil propose d'adopter la coutume suivie par de nombreuses associations similaires et de créer un comité « des nominations » comprenant le président, le président sortant, le secrétaire général, le secrétaire de la région de Québec et trois personnes ne faisant pas partie du Conseil. Ce comité proposera un candidat pour chacun des postes soumis à l'élection. Toutefois, il s'agira là uniquement de simples candidatures et les membres de l'ACFAS pourront, comme par le passé, proposer d'autres candidats par voie régulière. Enfin, la procédure de ce « comité des nominations » ne fera pas l'objet d'un règlement spécial, mais relèvera du droit permettant à toute société de nommer des comités.

Au cours de la dernière assemblée générale, les membres de l'Association ont unanimement adopté les amendements suivants:

19. Un exécutif comprenant le président, le président sortant et le secrétaire général, transige les affaires urgentes dans les limites tracées par le Conseil;
20. Les comités de l'Association comprennent ex officio le président et le secrétaire général. Ils font rapport au

Conseil d'administration, à moins que celui-ci n'en ait statué autrement;

21. Chaque année, s'il y a lieu, l'ACFAS décerne une médaille dite « médaille de l'ACFAS », destinée, dans l'intention de son donateur, le Dr Léo Pariseau, à récompenser les hommes de science du Canada français qui ont le plus contribué, par leurs travaux de recherches, à l'avancement des sciences chez nous. Le jury préposé au choix des candidats comprend, outre le président et le secrétaire ex officio, trois personnes nommées par l'Assemblée générale pour une période de trois ans. Chaque année expire le terme d'office d'un membre du jury. Pour les deux premières années, il y aura tirage au sort;
22. Le Conseil d'administration est autorisé à combler les vacances du Conseil d'administration entre deux assemblées générales;
23. L'ancien article 7 amendé, se lira « L'ACFAS est administrée par un Conseil d'administration comprenant seize directeurs, dont un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un secrétaire adjoint pour le district de Québec, un secrétaire adjoint pour le district de Montréal, un trésorier, le président sortant, un membre fondateur (membre à vie), à savoir M. Victor DORÉ (les deux autres membres fondateurs étant décédés l'an dernier), le président de l'Office provincial des Recherches (ex officio) et de simples directeurs, pour compléter le nombre de seize »;
24. Remplacer dans tous les articles l'expression « bureau de direction » par « conseil administration »;
25. Dans l'article 8, remplacer l'expression « le secrétaire général et le secrétaire adjoint » par « le secrétaire général et les secrétaires adjoints »;
26. Dans l'article 9, remplacer « le secrétaire adjoint par « le secrétaire adjoint pour le district de Québec ».

En outre, lors des deux dernières assemblées générales, l'Association a adopté deux autres règlements de service, le premier interdisant d'inscrire au programme du congrès les travaux soumis après la date de clôture, le second subordonnant l'inscription des communications à la décision d'un jury. L'expérience a montré que ces deux règlements ne favorisent pas l'avancement des sciences. Sans doute y a-t-il lieu de retenir une date de clôture, garantissant l'inscription du titre au programme,— et des essais différents nous ont appris que la plus appropriée des dates était le 1er juillet—; mais le secrétariat devrait être autorisé à ajouter les communications reçues subséquemment, si les circonstances matérielles le permettent. Bien plus, comme cela se pratique dans les grandes sociétés scientifiques, on devrait autoriser la présentation au congrès des communications inscrites après l'impression du programme. C'était la coutume que nous suivions autrefois et le secrétariat fournissait au président et au secrétaire des sections un programme mis à date. Toutes les communications originales étaient traitées sur le même pied lors de la rédaction des Annales. Un formalisme rigide, qui s'oppose à la présentation de résultats acquis au cours de l'été précédant le congrès, ne contribue qu'à émasculer le programme et n'aide en rien à l'avancement des sciences. Sans doute cette pratique allège la tâche du secrétariat mais le congrès doit servir la science, non le secrétaire.

Il est également dans l'ordre d'ignorer dans les Annales les communications qui n'ont pas été effectivement présentées, ni celles qui, de l'avis d'un jury, n'apportent pas d'observations originales. Jusqu'à l'an dernier, nous suivions toujours cette pratique à l'instar d'associations similaires. Pour proposer la constitution d'un jury d'élimination, on avait invoqué la procédure de l'American Physiological Society. Or, le secrétaire de cette Société m'écrit: « *There is no selection committee to eliminate any paper* ». Et c'est là une solution sage. L'expérience nous a appris qu'il est presque impossible de réunir un tel jury, même très restreint. Cette procédure peut prêter également à la critique. Les critères varieront d'un juge à l'autre. Certain pourra se laisser influencer par des préjugés d'école ou de clan. De plus, l'acceptation officielle d'un travail par un jury pourrait être interprétée comme un endossement par l'ACFAS du travail soumis. Mieux vaut laisser aux auditeurs de la section la liberté de critiquer !

## APPENDICE

---

### BIBLIOTHÈQUE DE L'ACFAS

---

#### LISTE DES DONATEURS POUR L'ANNÉE 1944-1945

---

- American Geographical Society.— 2 brochures.
- Blain, Auray.— 2 tirages à part.
- Canada, archives publiques.— 3 volumes.
- Canada, Ministère des Mines.— 2 cartes, 1 brochure.
- Canada, Ministère des Pêcheries.— 2 brochures.
- Canada, Ministère du Commerce (statistiques).— 5 brochures.
- Colombie Britannique (Province).— 154 brochures.
- Conseil national des Recherches.— 2 brochures.
- Dansereau, Pierre.— 1 tirage-à-part.
- États-Unis, Ministère de l'Agriculture.— 57 brochures.
- Jardin botanique de Montréal.— 1 périodique.
- Krzesinski, abbé André.— 2 brochures, 3 tirages à part.
- Laboratoires Desbergers-Bismol.— 6 brochures.
- Maheux, Georges.— 1 tirage à part.
- Minnesota Historical Society.— 24 volumes.
- Mont Saint-Louis.— 30 volumes.
- Québec, Ministère des Mines et des Pêcheries.— 1 brochure.
- Ristelhueber, René.— 1 brochure.
- Rousseau, Jacques, 20 brochures.— 2 tirages à part.

### III. RAPPORTS DES SOCIÉTÉS AFFILIÉES

---

#### 1. SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE DE MONTRÉAL

*(Fondée en 1922, affiliée en 1924)*

Le Conseil élu à l'assemblée générale du 29 janvier 1945, comprenait:

Président: Pierre MASSON

Vice-présidents: J.-L. RIOPELLE

L.-P. DUGAL

Secrétaire-trésorier: André DESMARAIS

Anciens présidents: L.-C. SIMARD

Wilbrod BONIN

Au cours des huit réunions régulières de la Société, les travaux suivants furent présentés:

20 novembre 1944.— A. FRAPPIER et J. DENIS: Résistance antituberculeuse du cobaye vacciné au B.C.G. par la méthode des piqûres superficielles multiples.— M. GIROUARD et E. ROBILLARD: a) Une méthode de mesure de l'anesthésie générale. b) Étude de l'anesthésie provoquée par quelques barbuturiques azotés et en particulier par le diéthylaminobarbital (Upnos).

4 décembre 1944.— J.-L. RIOPELLE: Histogénèse et morphologie comparée de l'hypernéphrome vrai du rein et de l'épithélioma rénal à cellules claires.— L.-P. DUGAL et J. K. W. FERGUSON: Effet des hautes altitudes sur le quotient respiratoire de l'homme (air expiré et air alvéolaire).

18 décembre 1944.— Pierre MASSON: Régénération et néoformation de corpuscules de Wagner-Meissner.— L.-P. DUGAL et A. DESMARAIS: Hépatectomie partielle et résistance du rat blanc au chlorhydrate de 2-(naphtyl-1'-méthyl)-imidazoline (Privine).

29 janvier 1945.— H. DÉBIDOUR-MONRAD et J. LASSNER: Observations cliniques sur le traitement des plaies par l'acide oxalique et découverte de son action sur le développement du système pileux.— René POMERLEAU: La maladie hollandaise de l'orme au Canada.— L.-Ph. BOUTHILLIER: Déficience en acides aminés des protéines de la fève Soya.— M. PANISSET et P. LOUIS-MARIE, o.c.r.: Recherche de produits antibactériens chez les phanérogames du Québec (note préliminaire).

26 février 1945.— J.-L. RIOPELLE: Histogenetical relation between so-called true kidney hypernephroma and fibro-myolipoma of the same organ.— H. SELYE, E. BÉLAND et H. STONE: Effet de différentes opérations hormonales sur la structure du rein.— G. MASSON: Effet des hormones hypophysaires sur la résistance à l'anesthésie.

23 mars 1945.— L.-P. DUGAL et M. THÉRIEN: Augmentation de la teneur en acide ascorbique des tissus du rat blanc adapté au froid.— L. BROUHA: Recherches sur la spécificité de l'entraînement physique.

23 avril 1945.— L.-C. SIMARD: a) Étude histologique de pancréas greffés dans la paroi abdominale chez le chien; b) Modifications insulaires. — P. KOCH et E. ROBILLARD: Contribution à l'insémination artificielle des animaux de basse-cour; suivie, *in vitro*, des spermatozoïdes du coq à diverses températures et dans divers milieux.

31 mai 1945.— G. MASSON et H. SELYE: Solubilité de la progestérone dans le sang.— R. BEAUDOIN: Étude comparée du métabolisme basal d'étudiants canadiens-français.

Comptes rendus de la Société de Biologie publiés dans *La Revue Canadienne de Biologie*.

Au cours de l'année, la Société a perdu un de ses membres: le Frère MARIE-VICTORIN, é.c.

La Société de Biologie compte 106 membres actifs.

## 2. SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HISTOIRE NATURELLE ET CERCLES DES JEUNES NATURALISTES

*(Fondée en 1923, affiliée en 1924)*

Le Conseil élu à l'assemblée générale du 19 février 1945, comprenait:

Président: Jules LABARRE

Vice-présidents: Marcel CAILLOUX  
Père Léo-G. MORIN, c.s.c.

Secrétaire: Emile JACQUES

Secrétaire adjointe: Marcelle GAUVREAU

Trésorier: Roger GAUTHIER

Directeur des CJN: Frère ADRIEN, c.s.c.

3 derniers présidents: L.-C. SIMARD  
Abbé Ovila FOURNIER  
Jules BRUNEL

Au cours des sept réunions régulières de la Société, les travaux suivants furent présentés:

19 octobre 1944.— Jules BRUNEL: Le frère MARIE-VICTORIN et l'Institut botanique.— Jacques ROUSSEAU: Le frère MARIE-VICTORIN et l'exploration botanique du Québec.— Henry TEUSCHER: Brother MARIE-VICTORIN and the Montreal Botanical Garden.— L.-C. SIMARD: Le frère MARIE-VICTORIN et la Société Royale du Canada.— Marcel RAYMOND: Les derniers jours du Frère MARIE-VICTORIN.

19 janvier 1945.— Abbé Ovila FOURNIER: L'orientation chez les insectes.— Émile JACQUES: Le mulot et ses méfaits.

19 février 1945.— L.-C. SIMARD: Pour la recherche en sciences biologiques.

13 mars 1945.— Jacques ROUSSEAU: Une traversée de l'île d'Anticosti.— Fernand GUERTIN, c.r.: (Film éducatif) Merveilles de mon pays.

7 avril 1945.— Frère ADRIEN, c.s.c.: Les hirondelles du Québec.— Édouard LAVOIE: L'industrie du castor, avec projection d'un film éducatif.

3 mai 1945.— Père LÉO-G. MORIN, c.s.c.: Généralités sur les volcans.— Paul LEMONDE: Excursion au Paricutin, nouveau volcan mexicain, avec présentation d'un film éducatif.

2 juin 1945.— Excursion d'Histoire naturelle au Mont-Royal dirigée par: Père LÉO-G. MORIN, c.s.c., Frère CRÊTE, c.s.v., Ernest ROULEAU, Marcel RAYMOND, Abbé Ovila FOURNIER.

Quatre séances du Conseil furent tenues, en plus de nombreuses réunions portant sur l'organisation des Cercles des Jeunes Naturalistes.

La Société a aussi collaboré au Troisième concours de botanique, sous les auspices de la Société Radio-Canada et à la campagne contre l'herbe à poux, qui a obtenu un succès considérable.

La Société compte 67 membres à vie et 262 membres actifs.

Elle a perdu au cours de l'année Mgr J.-V. PIETTE et Mgr F.-X. ROSS.

#### 4. SOCIÉTÉ DE MATHÉMATIQUES DE MONTRÉAL

(Affiliée en 1924)

Le Conseil élu à l'assemblée générale du 6 mars 1945, comprenait:

Président: André-V. WENDLING

Vice-président: Gérard MARCHAND, p.s.s.

Secrétaire: Abel GAUTHIER

Au cours de deux réunions d'étude, les travaux suivants furent présentés:

6 mars 1945.— Abel GAUTHIER: Matrices et groupes.

20 avril 1945.— Frère ROBERT: Étude de quelques problèmes que l'on pose comme « colles » au professeur.— M. ROBINSON: Les angles solides et leurs applications.

Une réunion préliminaire avait eu lieu le 26 décembre 1944. C'est là qu'il fut décidé de réorganiser la Société.

## 5. SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DE MONTRÉAL

*(Fondée et affiliée en 1924)*

A la dernière assemblée générale, le Conseil suivant fut élu:

Présidente: Germaine CROMP

Vice-président: Jean BÉGIN

Secrétaire: Roméo MONDELLO

Le comité des Textes de la Société a tenu en moyenne une réunion par semaine au cours du dernier exercice. L'étude de ce comité a porté sur: « Les Premiers Analytiques » d'Aristote; « Les Seconds analytiques » d'Aristote.

Le comité de Psychologie expérimentale a tenu 6 réunions au cours desquelles les travaux suivants furent présentés:

« Intelligence et méthode d'enseignement pour la développer. »

« Vie affective, sensibilité, volonté, enthousiasme. »

« Tempéraments ».

« Développement, vie intellectuelle ».

« Développement mental ».

« Méthodes des Tests ».

La Société compte 15 membres actifs.

## 6. SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL

*(Fondée en 1858, affiliée en 1924)*

Le Conseil élu à l'assemblée générale du 31 janvier 1945, comprenait:

Président: Mgr Olivier MAURAU, p.s.s.

Vice-président: Aristide BEAUGRAND-CHAMPAGNE

Secrétaire: Jean-Jacques LEFEBVRE

Trésorier: Gérard MALCHELOSSE

Bibliothécaire: Léo-Paul DESROSIERS

Les Conseillers: Victor MORIN, Chanoine Lionel GROULX, Jean-Marie NADEAU, Mme Albertine FERLAND-ANGERS.

Au cours des neuf réunions d'étude tenues par la Société, les travaux suivants furent présentés:

Septembre 1944.— Abbé Arthur MAHEUX: Le fonds Verreau.

Octobre 1944.— Gabriel NADEAU: Riel était fou.

Novembre 1944.— Gérard MALCHELOSSE: Faux sauniers et fils de famille en Nouvelle-France au XVIIIe siècle.

Décembre 1944.— Mlle Antoinette BERNIER: Du tam-tam à l'orchestre symphonique.

Janvier 1945.— Abbé Élie-J. AUCLAIR: Pages inédites de la petite histoire (la famille Auclair).

Février 1945.— Abbé Armand YON: Montréal au temps des crinolines (1860).

Mars 1945.— René CAILLAUD: Normandie et Poitou, provinces-mères du Canada français.

Avril 1945.— Jacques MATHIEU: L'abbé Proulx, sa vie, son œuvre 1846-1904.

Mai 1945.— Mlle Juliette CHABOT: Introduction à la bibliographie canadienne.

Au cours de l'année, la Société a perdu les membres suivants :  
Henri COMTE, Albini QUESNEL, Joseph BOURGEOIS.

La Société compte 158 membres actifs.

## 7. SOCIÉTÉ DE MATHÉMATIQUES DE QUÉBEC

(Affiliée en 1929)

La Société n'a pas fourni son rapport.

## 8. SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE QUÉBEC

(Fondée en 1929, affiliée en 1930)

A l'assemblée générale du 20 octobre 1944, le Conseil élu comprenait :

Président: Abbé Robert DOLBEC

Vice-président: Dominique GAUVIN

Secrétaire-trésorier: René BUREAU

Les Conseillers: Abbé Alexandre GAGNON, Jean-Louis TREMBLAY, Georges GAUTHIER.

Au cours des 6 réunions d'étude tenues par la Société, les travaux suivants furent présentés :

17 novembre 1944.— Pierre DANSEREAU: La sociologie végétale et la notion de climax.

19 janvier 1945.— Claude MÉLANÇON: Les origines des mythes chez les Amérindiens.

2 février 1945.— Louis-Paul DUGAL: Le physiologiste devant les problèmes de l'aviation.

16 février 1945.— Georges GAUTHIER: La défense sanitaire de la Pommeraie.

2 mars 1945.— Jacques ROUSSEAU: Une exploration botanique en Nouvelle-Écosse.

23 avril 1945.— P.-E. AUGER et René BUREAU: a) Les roches, corps élastiques; b) Les poissons fossiles de la baie d'Escuminac.

La Société compte 1 membre à vie, 61 membres actifs et 14 membres honoraires.

## 9. SOCIÉTÉ DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE (MONTRÉAL)

*(Fondée en 1931, affiliée en 1932)*

A la dernière assemblée générale de la Société, tenue en avril 1940, le Conseil suivant fut élu:

Président: A.-V. WENDLING

Vice-président: Roger LAMONTAGNE

Secrétaire: Léon LORTIE

Trésorier: Abel GAUTHIER

Les conseillers: Gaston GOSSELIN, Gérard DELORME, Jules LABARRE, Marc DESRANLEAU, Raymond BOUCHER, Marcel RINFRET.

Au cours des 14 réunions d'étude de la Société, les travaux suivants furent présentés:

17 octobre 1944.— Paul-A. GIGUÈRE: Étude de la constitution des molécules au moyen de la diffraction des électrons.

14 novembre et 22 novembre 1944.— Fritz PANETH: Meteorites and the age of the Solar system.

15 décembre 1944.— Présentation d'un film sur la mise en conserve Heinz & Co.

15 janvier 1945.— Pierre DEMERS: Les démons de Maxwell.

22 janvier 1945.— Jules GUÉRON: Les notions modernes d'acide et de base.

29 janvier 1945.— J. T. SPINKS: Photochemistry of the oxides of chlorine.

12 février 1945.— H. J. TOADE: Chemical separation of Isotopes.

19 février 1945.— D. C. LLOYD: The Precious Metals.

26 février 1945.— Hubert LANIEL: Structure des silicates.

11 mars 1945.— B. GOLDSCHMIDT: Méthodes chimiques spéciales utilisées en radio-activité.

18 mars 1945.— B.V.V. NICHOLLS: The chemistry of High Polymers.

25 mars 1945.— Léon LORTIE: Composés métallo-organiques.

14 avril 1945.— G. PAPINEAU-COUTURE: Étude de cinétique-chimique.

La Société compte 25 membres actifs.

## 10. SOCIÉTÉ LÉVISIENNE D'HISTOIRE NATURELLE

*(Fondée en 1931, affiliée en 1932)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

## 11. SOCIÉTÉ PROVANCHER D'HISTOIRE NATURELLE DU CANADA

*(Fondée en 1918, affiliée en 1933)*

A la dernière assemblée générale annuelle de la Société, tenue le 10 avril 1945, le Conseil suivant fut élu:

Président: G. Stuart AHERN

1er vice-président: Odilon MARCEAU

2e vice-président: T. J. A. HUNTER

Secrétaire: Georges-A. LECLERC

Les officiers: D.-A. DÉRY, Alfred-C. DOBELL, Robert HUNTER, Gustave RATTÉ, Hubert DUCHÊNE, J.-E. WARRINGTON, Fred MAHON, J. C. PRICE, Viger PLAMONDON, Ulric-G. TESSIER, Rex MEREDITH, Charles-A. DUMAS.

La Société compte 24 membres à vie, et 255 membres actifs.

## 12. SOCIÉTÉ D'ÉTUDES MÉDIÉVALES ALBERT LE GRAND

(Fondée en 1930, affiliée en 1933)

Le Conseil élu à l'assemblée générale du 21 mai 1945, comprenait:

Président: P. Louis-Marie RÉGIS, o. p.

Secrétaire-trésorier: P. Antonin PAPILLON, o.p.

Les autres officiers: P. Ceslas FOREST, o.p., P. Thomas CHARLAND, o.p., P. Joseph-Marie PARENT, o.p.

Au cours des huit réunions d'étude tenues par la Société, les travaux suivants furent présentés:

24 septembre 1944.— P. Louis-Marie RÉGIS, o.p.: Sur quelles notions-clefs saint Thomas construit-il l'explication de l'activité humaine?

22 octobre 1944.— P. Patrice ROBERT, o.f.m.: Comment lire et interpréter les œuvres de Duns Scott.

19 novembre 1944.— P. Thomas CHARLAND, o.p.: La théologie de l'histoire au moyen âge.

17 décembre 1944.— P. Ignace ESCHMANN, o.p.: Les théories politiques de 1275 à 1350.

14 janvier 1945.— P. Antonin PAPILLON, o.p.: Le rôle de la Papauté dans l'organisation de la première Croisade.

18 février 1945.— P. Joseph-M. PARENT, o.p.: La première philosophie morale complète au moyen âge.

18 mars 1945.— M. Jules BAZIN: L'art préroman.

22 avril 1945.— P. Paul PILON: Théologie et législation du mariage au moyen âge.

La Société compte 27 membres actifs et 4 membres honoraires.

### 13. SOCIÉTÉ DE STOMATOLOGIE DE QUÉBEC

*(Fondée en 1924, affiliée en 1934)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

### 14. SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE QUÉBEC

*(Fondée en 1932, affiliée en 1934)*

A l'assemblée générale du 31 octobre 1944, le Conseil élu fut le suivant:

Président: Jean-Louis TREMBLAY

Vice-président: Louis-Philippe AUDET

Secrétaire: J.-A. BRASSARD

Trésorier: Joseph-P. ROY

Les autres officiers: MM. Léonidas BACHAND, Philippe BIGUÉ, Sylvio BRASSARD, Omer CARON, Wilfrid CORRIVAUT, Lionel DAVIAULT, Alfred DOBELL, Abbé Robert DOLBEC, Louis-Paul DUGAL, Charles FRÉMONT, Louis-Philippe GAGNON, Georges GAUTHIER, J.-E. LAFOREST, Georges MAHEUX, Georges PRÉFONTAINE, Damase POTVIN, Viger PLAMONDON, Gustave PRÉVOST, Paul RAIN-

VILLE, L.-A. RICHARD, J.-A. ROY, Joseph VANDAL, Pierre JOBIN, Maurice GIROUX.

La Société compte 44 membres à vie, 155 membres actifs et 7 membres honoraires.

### 15. SOCIÉTÉ AGRONOMIQUE DE QUÉBEC

*(Fondée en 1920, affiliée en 1934)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

### 16. SOCIÉTÉ DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

*(Fondée en 1902, affiliée en 1934)*

A la dernière assemblée générale de la Société, tenue en septembre 1944, le Conseil suivant fut élu:

Président d'honneur: Mgr Cyrille GAGNON<sup>1</sup>

Président: Abbé Arthur MAHEUX

Vice-président: Roméo Blanchet

Secrétaire: Antonio LANGLAIS

Trésorier: Maurice LALIBERTÉ

secrétaire-adjoint: Abbé Benoît GARNEAU

\* Les autres officiers: Le juge Adjudor RIVARD, Mgr Aimé LABRIE, Victor DORÉ, Abbé Émile BEAUDRY, Adrien POULIOT, Abbé P.-E. GOSSELIN.

Au cours des vingt-cinq réunions d'étude tenues par la Société, les travaux suivants furent présentés:

1. Décédé au cours de l'automne dernier.

28 février 1945.— Robert GAUTHIER: L'Enseignement français en Ontario.

Abbé Jules-Bernard GINGRAS: Entre l'Acadie et Nous, le bon du langage.

Mgr Aimé LABRIE: Le vocabulaire de l'automobile.— Abbé Arthur MAHEUX: Mgr Aimé LABRIE.

Aussi en février 1945.— La Société du Parler Français: Corrigeons-nous.— La Société publique.

En avril 1945.— La Société du Parler Français: Corrigeons-nous.

En juin 1945.— La Société du Parler Français: Corrigeons-nous.

## 17. INSTITUT DE CHIMIE DU CANADA, SECTION DE QUÉBEC

*(Fondée en 1934, affiliée en 1935)*

A l'assemblée générale du 22 mars 1945, le Conseil élu fut le suivant:

Président: Roger GAUDRY

Vice-président: Dominique GAUVIN

Secrétaire: Paul-A. GIGUÈRE

Au cours des 3 réunions d'étude tenues par la Société, les travaux suivants furent présentés:

31 janvier.— Léon LORTIE: Histoire de la chimie au Canada.

21 février.— E. W. R. STEACIE: Photosensibilisation.

22<sup>e</sup> mars.— J. G. GREBE: La protection contre la corrosion des métaux.

La Société compte 60 membres actifs.

**18. SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE ACADIENNE**

*(Fondée en 1928, affiliée en 1935)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

**19. SOCIÉTÉ PHILOSOPHIQUE DE QUÉBEC**

*(Fondée et affiliée en 1935)*

Aucune réunion n'a été tenue au cours de l'année vu l'impossibilité de réunir un nombre suffisant de membres à cause des obligations additionnelles imposées aux professeurs, notamment aux professeurs de la Faculté des Sciences, par suite de l'état de guerre.

La Société n'a qu'un seul officier, M. Louis-Philippe PIGEON, le secrétaire.

**20. SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

*(Fondée et affiliée en 1935)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

**21. SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANCAISE  
D'ÉLECTROLOGIE ET DE RADIOLOGIE MÉDICALES**

*(Fondée en 1928, affiliée en 1935)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

**22. SOCIÉTÉ MÉDICALE DE QUÉBEC**

*(Fondée en 1897, affiliée en 1935)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

## 23. SOCIÉTÉ MÉDICALE DES HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE QUÉBEC

(Fondée en 1931, affiliée en 1935)

A l'assemblée générale du 19 janvier 1945, le Conseil élu comprenait :

Président: Sylvio CARON

Vice-président: Renaud LEMIEUX

Secrétaire: Richard LESSARD

Trésorier: Marcel LANGLOIS

Les autres officiers: Lucien LARUE, Louis ROUSSEAU, Donat LAPOINTE.

Au cours des 13 réunions d'étude tenues par la Société, les travaux suivants furent présentés:

6 octobre 1944.— J. GRANDBOIS: Les furoncles de la face. Leur pronostic et leur traitement.— E. SAMSON: Sympathectomie pré-sacrée, dans la dysménorrhée.— J. CAOUCETTE: Utérus double et grossesse gémellaire.— J.-L. PETITCLERC: Sarcome de la synoviale. J.-B. JOBIN, Richard LESSARD et R. CAOUCETTE: Goitre et troubles cardiaques.

20 octobre 1944.— J.-C. MILLER: L'insuffisance thyroïdienne en psychiatrie.— C.-A. PAINCHAUD: Considérations sur le problème des brucelloses à l'Hôpital St-Michel-Archange.— C.-A. MARTIN: Electrochoc et crâniopathies.— Sylvio CARON: Considérations cliniques d'un cas de tumeur cérébrale.

3 novembre 1944.— Henri PICHETTE et L. LEFEBVRE.— Syndrome pathologique veineux du fond de l'œil.— F. TREMPÉ: Tumeurs villeuses du rectum.— R. LEMIEUX et H. NADEAU: Péricardites aiguës.— Wilfrid CARON: Étude clinique des pancréatites aiguës.

17 novembre 1944.— [F. SAMSON: Inversion des organes abdominaux.— L. ROUSSEAU et M. GIROUX: Hernie diaphragmatique

droite.— M. GIROUX: Traitement de la tuberculose expérimentale du cobaye par la diasone.— R. DESMEULES, L. ROUSSEAU, M. GIROUX et P. RICHARD: La diasone dans la tuberculose pulmonaire.

6 décembre 1944.— J.-E. MORIN: L'aspect bactériologique des salmonelloses.— A.-R. FOLEY: Les maladies entériques.— J.-P. DUGAL: Les empoisonnements alimentaires par salmonella.

15 décembre 1944.— Robert LESSARD: Le « Priodax » et l'étude radiologique des voies biliaires.— J. LACERTE: Un cas d'épithélioma de l'oreille moyenne.— J.-B. JOBIN, L.-N. LAROCHELLE et C. AUGER: Neutropénie chronique d'origine splénique.— F. HUDON et B. PARADIS: Méthédrine et le choc opératoire.— E. GAUMOND et J. GRANDBOIS: Plaie du front — Méningite et septicémie à staphylocoque consécutive — Traitement et guérison par la Pénicilline.

2 février 1945.— C.-A. MARTIN: Torticolis spasmodique.— L. LARUE et L. PATRY: Néoplasies cérébrales métastatiques sans modification du liquide céphalo-rachidien — Épilepsie.— G. DESROCHERS: Empoisonnements mortels par le salicylate de méthyle.— J.-C. MILLER: Service social psychiatrique dans le district de Québec.— Sylvio CARON: Ataxie frontale.

16 février 1945.— M. LANGLOIS et R. THIBAudeau: Pemphigus épidémique des nouveau-nés.— O. FRENETTE: Calculose de la glande sous-maxillaire.— R. LEMIEUX et G. DROUIN: Polysynovite suppurée à B. K.

2 mars 1945.— L.-P. ROY: Douleurs lombaires et équilibre du bassin.— J.-B. JOBIN et B. PAQUET: A propos de deux cas de paralysie bulbaire.— J. TURCOT: Cholécystite et cholélithiase chez les jeunes.— P. PAINCHAUD et R. LESSARD: Migration des corps étrangers dans les voies digestives inférieures.

16 mars 1945.— L.-P. ROY: Considérations sur le traitement de luxation congénitale de la hanche chez l'enfant.— Y. PARADIS: Les oestrogènes dans l'inhibition de la montée laiteuse.— R. SIMARD: Hémorragies consécutives à l'introduction de comprimés de permanganate dans le vagin.— D. LAPOINTE et E. DECHÈNE: Hépatite chronique et cirrhose biliaire du nourrisson.

6 avril 1945.— J.-E. SYLVESTRE et M. GIROUX: Observations en rapport avec la vitamine C. chez des tuberculeux.— J.-P. ROGER, J.-M. LEMIEUX, G.-L. CÔTÉ et L. ROUSSEAU: Suppuration broncho-pulmonaire et pneumectomie.— R. DESMEULES et P. RICHARD: Erythème noueux et tuberculose.

6 avril 1945.— G.-Léo CÔTÉ: Contribution à l'étude du sarcome pulmonaire.

20 avril 1945.— H. PICHETTE et J. AUDET: Atrophie du nerf optique et alcool méthylique.— M. LANGLOIS et R. THIBAudeau: Cardio-mégalias du nourrisson.— A. PAQUET: Anesthésie au Pentothal par voie rectale.— F. TREMPE et W. CARON: Abscess sous-phrénique et Pénicilline.

La Société a perdu au cours de l'année un de ses membres: le docteur Jos. CAOUPETTE.

La Société compte 5 membres à vie, 100 membres actifs et 2 membres honoraires.

## 24. SOCIÉTÉ DE SYLVICULTURE DE QUÉBEC

*(Fondée en 1924, affiliée en 1935)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

## 25. SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE LA POCATIÈRE

*(Fondée et affiliée en 1936)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

## 26. SOCIÉTÉ AGRONOMIQUE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

*(Affiliée en 1936)*

A l'assemblée générale du 7 mai 1945, le Conseil élu comprenait:

Président: Auguste SCOTT

Vice-président: Joseph BILODEAU

Secrétaire-trésorier: René-O. LACHANCE

Les autres officiers: Paul-E. BERNIER, Alexandre-J. BOUDEAU.

Au cours des 6 réunions d'étude tenues par la Société, les travaux suivants furent présentés:

12 janvier 1945.— Abbé F.-X. JEAN et A. BOUDREAU: Le Service social économique: son but et ses réalisations.

9 février 1945.— L. BEAUGÉ: Chaleur et humidité.

9 mars 1945.— J. BILODEAU: Le développement agricole de la région de Rivière Bleue.

14 mars 1945.— J. BELLAME: L'office du crédit agricole: son fonctionnement et ses réalisations.

20 mai 1945.— H. LACOURSIÈRE: La colonisation à Ste-Gertrude de Villemontet en Abitibi.

La Société compte 58 membres actifs.

## 29. SOCIÉTÉ THOMISTE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

*(Fondée en 1929, affiliée en 1937)*

A l'assemblée générale du 20 mai 1945, le Conseil élu comprenait:

Président: P. Sylvio DUCHARME, o.m.i.

Vice-président: Abbé A. LALONDE

Secrétaire: P. René LATRÉMOUILLE, o.m.i.

Au cours des 4 réunions d'étude tenues par la Société, les travaux suivants furent présentés:

4 novembre 1944.— Yves-René SIMON: La métaphysique de l'amour.

16 décembre 1944.— P. Georges BÉRUBÉ, c.ss.r.: La méthode en philosophie thomiste.

21 janvier 1945.— P. Hyacinthe-Marie ROBILLARD, o.p.: Le problème de l'expérience mystique: de saint Augustin à saint Thomas

4 mars 1945.— P. Jean PÉTRIN, o.m.i.: L'ordre spéculatif et l'ordre pratique selon saint Thomas d'Aquin.

### 30. SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE JOLIETTE

*(Fondée en 1929, affiliée en 1937)*

A l'assemblée du 25 mai 1945, le Conseil élu comprenait:

Président: Sir J.-M. TELLIER

Vice-président: Chanoine L.-P. LAMARCHE

Secrétaire: Omer VALOIS

Directeur archiviste: Abbé Gérard CODERRE.

Au cours des 9 réunions d'étude tenues par la Société, les travaux suivants furent présentés:

28 septembre 1944.— A. GEOFFROY et M. FERLAND: Biographie du Dr A. Pelletier.

20 octobre — 24 novembre 1944 — 26 janvier 1945 — 25 mai 1945: Chanoine Omer BONIN: Notes pour l'histoire de la paroisse de Ste-Élisabeth de Joliette.

23 février 1945.— Omer VALOIS: Propos d'un éducateur.

23 février et 23 mars 1945.— P. Marcel DEGRANDPRÉ, c.s.v.: Notes inédites sur une mission des clers de St. Viateur à Victoria, C.B. 1858-62 (Chez Mgr Demers).

27 avril 1945.— Abbé François LANOUE: Histoire de la paroisse de St-Jacques de Montcalm fondée par des Acadiens, à être publiée

en 1947 à l'occasion du 175<sup>e</sup> anniversaire de la première messe. Le récit commence par l'histoire des Acadiens, de leur déportation, de leurs misères, de leurs voyages avant de s'établir dans la région de Joliette.

La Société a perdu un de ses membres au cours de l'année: le docteur J.-Arthur PELLETIER.

### 31. SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE QUÉBEC

*(Fondée en 1867, affiliée en 1937)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

### 32. LA SOCIÉTÉ TRIFLUVIENNE D'HISTOIRE RÉGIONALE

*(Fondée en 1926, affiliée en 1937)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

### 33. SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DE SAINT-HYACINTHE

*(Fondée et affiliée en 1937)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

### 34. SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DE QUÉBEC

*(Fondée en 1937, affiliée en 1938)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

### 35. SOCIÉTÉ AGRONOMIQUE DE L'INSTITUT AGRICOLE D'OKA

(Fondée en 1938, affiliée en 1939)

Il n'y a pas eu d'élection à l'assemblée générale annuelle tenue le 13<sup>e</sup> mars 1945. L'ancien Conseil reste en charge et comprend:

Président: Honorable Cyrille-F. DELÂGE

Vice-présidents: Abbé Georges SAVARD

P. Lucien MATTE, s.j.

Secrétaire: Abbé Paul-E. GOSSELIN

Trésorier: Clovis PLAMONDON

Les autres officiers sont: P. Joseph-Henri FOURNIER, o.f.m. Abbé Honorius PROVOST, Clément DUSSAULT, Sylvio DUMAS, J.-Wilfrid CARON, P. Lucien LAJOIE, s.j., Adrien DUFRESNE Jean-Thomas PERRON, J.-A. LAVOIE, P. Adrien POULIOT, s.j.

Au cours des 4 réunions d'étude de la Société, les travaux suivants furent présentés:

28 novembre 1944.— Maurice PANISSET: Technique d'extraction de la pénicilline: difficultés et adaptations.— P. LOUIS-MARIE, o.c.r.: Note sur quelques antibiotés provenant de plantes indigènes.

7 février 1945.— Maurice PANISSET et P. LOUIS-MARIE: Principes bactériostatiques trouvés chez le Vinaigrier, le Célastre et la Salicaire.— P. LOUIS-MARIE: Stérilité par déficience d'hyaluronidase.— P. NORBERT: Observation sur certains spécimens (reptiles et batraciens) de laboratoire jetés dans une solution de formaline (5 p.c.) après des périodes de jeûne plus ou moins longues.

13 mars 1945.— Aimé GAGNON et G. TREMBLAY: Cas de jurisprudence nouveau (en cours de l'Échiquier): expropriation partielle de fermes à St-Pierre l'Ermitte; cas-type; Expropriation (suppression partielle) d'un bois incluant jardin botanique appartenant au séminaire de St-Jean (Iberville); Cas en marge d'un champ d'aviation de Dorval.— Jean PAQUIN: Cinq cas compliqués d'une ou

plusieurs « nuisances », non clairement prévus par les règlements d'hygiène provinciaux et municipaux.

### 36. SOCIÉTÉ MÉDICALE VÉTÉRINAIRE DE LA PROVINCE

*(Fondée en 1938 et affiliée en 1939)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

### 37. SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE DE L'OUTAOUAIS

La Société n'a pas fourni son rapport.

### 38. SOCIÉTÉ DE PHTISIOLOGIE DE QUÉBEC

*(Fondée en 1938, affiliée en 1939)*

A l'assemblée générale du 10 juin 1944, le Conseil élu comprenait :

Président: Louis ROUSSEAU

Vice-président: Hervé BEAUDOIN

Secrétaire: Philippe RICHARD

Au cours des 2 réunions d'étude tenues par la Société, les travaux suivants furent présentés :

10 juin 1944.— F.-X. LEVESQUE et J.-P. BEAUDET: Dépistage de la tuberculose dans les milieux pré-scolaires et dans les milieux scolaires de la ville des Trois-Rivières.— H. BEAUDOIN: la tuberculose dans les milieux scolaires (dépistage par la photofluorographie). — G. RACICÔT et R. LANDRY: La tuberculose dans les milieux industriels de la région des Trois-Rivières.— M. GIROUX: L'indice de Medlar dans la tuberculose pulmonaire.— F.-J. TOU-

RANGEAU: La santé du travailleur dans l'industrie de l'extraction de l'aluminium.—R. V. Overholt: Les indications des résections pulmonaires chez les tuberculeux.

La Société compte 40 membres actifs et 1 membre honoraire.

### 39. SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE RIGAUD

*(Fondée en 1931, affiliée en 1940)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

### 40. SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE MONTRÉAL

*(Fondée en 1939, affiliée en 1940)*

A la dernière réunion générale de la Société, tenue le 13<sup>e</sup> mars 1945, le Conseil suivant fut élu:

Président: P. LÉO-G. MORIN, c.s.c.

Vice-président: P. Gérard AUMONT, p.s.s.

Secrétaire-trésorier: Benoît BROUILLETTE

Les autres officiers: Mercédès GRÉGOIRE, François VÉZINA, Abbé H.-A. FORGET, Pierre DAGENAI.

Au cours des 5 réunions d'étude tenues par la Société, les travaux suivants furent présentés:

24 octobre 1944.— Pierre DAGENAI: La région arctique du Québec.

20 novembre 1944.— Paul BLANC: Alpinisme dans les Rocheuses canadiennes.

6 février 1945.— Films: Karakoram — Notre héritage.

8 mars 1945.— Jacques ROUSSEAU: Une traversée de l'île d'Anticosti. — F. GUERTIN: Présentation d'un film: Les merveilles de mon pays.

20 mars 1945.— Films: L'Amérique latine.

La Société compte 150 membres actifs et 1 membre honoraire.

#### 41. SOCIÉTÉ D'ÉTUDES TECHNIQUES (SOREL)

*(Fondée et affiliée en 1941)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

#### 42. SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DU NORD DE L'OUTAOUAIS

*(Fondée en 1939, affiliée en 1941)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

#### 43. SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES CANTONS DE L'EST

*(Fondée en 1927, affiliée en 1942)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

#### 44. SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU NOUVEL-ONTARIO

*(Fondée en 1942, affiliée en 1943)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

**45. COMITÉ DU MUSÉE PROVANCHER**

*(Fondé en 1939, affilié en 1943)*

A l'assemblée générale, tenue au mois d'août 1943, le Conseil suivant fut élu:

Président: Georges MAHEUX

Vice-président: Abbé Valère POULIOT

Secrétaire-trésorier: Noël-M. COMEAU

Les autres officiers: Omer CARON, Charles FRÉMONT, Abbé J.-W. LAVERDIÈRE, J.-Ed. PERRON, J.-Henri PAQUET, Gérald COOTE, Zéphirin ROUSSEAU.

La Société a perdu un de ses membres au cours de l'année: Abbé Valère POULIOT.

Elle compte 9 membres actifs et 1 membre honoraire.

**46. CENTRE DE QUÉBEC DE LA SOCIÉTÉ ROYALE  
D'ASTRONOMIE DU CANADA**

*(Fondée en 1940, affiliée en 1944)*

La Société n'a pas fourni de rapport.

**47. SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ENDOCRINOLOGIE**

*(Fondée et affiliée en 1944)*

A la dernière assemblée générale de la Société, tenue le 16 mai 1945, le Conseil élu fut le suivant:

Président: Paul DUMAS

Président d'honneur: C.-E. GRIGNON

Vice-présidents: Donatien MARION

Eugène ROBILLARD

Secrétaire: Alcide MARTEL

Secrétaire archiviste trésorier: Florent FAILLE

Les Conseillers: Émilard MÉNARD, Anatole BOHÉMIER, Gabriel LAFRENIÈRE, Pierre MEUNIER, J. S. L. BROWNE, Jules LABARRE.

Comité de correspondances étrangères: Hans SELYE et Paul DUMAS — F. FAILLE, secrétaire.

Seize conférences furent présentées au cours de l'année sous forme de cours de perfectionnement:

1 mars 1944.— Hans SELYE: Aperçu historique de l'endocrinologie.

8 mars 1944.— Hans SELYE: Terminologie et actions des préparations hormonales.

15 mars 1944.— Hans SELYE: Corrélation de l'hypophyse et des glandes sexuelles.

22 mars 1944.— Hans SELYE: Physiologie générale de l'hypophyse.

5 avril 1944.— Hans SELYE: L'ovaire.

12 avril 1944.— Hans SELYE: La ménopause.

26 avril 1944.— Miguel PRADOS Y SUCH: Le retour d'âge chez l'homme.

10 mai 1944.— C.-E. GIGNON: Les goitres, leur étiologie, leurs traitements.

17 mai 1944.— Antonio MARTEL: Les aspects cliniques de l'insuffisance thyroïdienne. La dysthyroïdie de la grossesse.

27 septembre 1944.— Elmer L. SEVRINGHAUSS: Treatment of the Climacteric.

4 octobre 1944.— J. H. MEANS: External Agents which influence the functions of the normal and diseased thyroid.

18 octobre 1944.— Hans SELYE: Les tumeurs de l'ovaire.

15 novembre 1944.— Eugène ROBILLARD: L'aspect endocrinien du métabolisme du calcium.

13 décembre 1944.— J. S. L. BROWNE: Physiologie des glandes surrénales.

16 janvier 1945.— Hans SELYE: Les Tumeurs de l'ovaire et les connaissances d'endocrinologie générale qu'elles nous offrent.

14 mars 1945.— C. H. BEST: Hormonal and dietary factors in pancreatic tissue.

#### 48. SOCIÉTÉ DES ÉTUDES GRECQUES DE QUÉBEC

*(Fondée en 1944, affiliée en 1945)*

A l'assemblée générale du 8 juin 1945, la Société a élu le Conseil suivant:

Président: Maurice LEBEL

Trésorier: Jean-Paul TRUDEL

Au cours des cinq réunions d'étude tenues par la Société, les travaux suivants furent présentés:

16 novembre 1944.— Maurice LEBEL: La Société des Études Grecques.

13 décembre 1944.— Jean-Paul TRUDEL: Les institutions dans les classes de grammaire.

23 janvier 1945.— Robert TALBOT: La richesse des modes musicaux grecs par comparaison avec les modes de la musique moderne.

27 février 1945.— Maurice LEBEL: Morceaux choisis de la littérature grecque, d'Homère aux Pères de l'Église.

6 mai 1945.— Maurice LEBEL: L'Enquête, patronnée par la Fondation Rockefeller, sur l'enseignement des Humanités au Canada.

La Société compte 10 membres actifs.

**49. SOCIÉTÉ MÉDICALE DE MONTRÉAL**

*(Fondée en 1900, affiliée en 1924)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

**50. SOCIÉTÉ DENTAIRE DE MONTRÉAL**

*(Fondée en 1925, affiliée en 1936)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

**51. SOCIÉTÉ DE PÉDAGOGIE DE MONTRÉAL**

*(Fondée et affiliée en 1938)*

La Société n'a pas fourni son rapport.

## IV. LE TREIZIÈME CONGRÈS

(Montréal 1945)

### A. COMPTE RENDU GÉNÉRAL

#### 1. *Séance d'ouverture*

Le treizième congrès s'est tenu à Montréal les 7 et 8 octobre 1945, dans l'immeuble nouveau de l'Université, que les congressistes purent visiter à loisir, dans l'après-midi du dimanche, 7 octobre.

La séance d'ouverture eut lieu le soir, dans la salle H 404. Monseigneur Olivier MAURALT, recteur de l'Université de Montréal, souhaita la bienvenue aux congressistes.

#### *Médaille LÉO PARISEAU*

On procéda ensuite à la remise de la médaille LÉO-PARISEAU, initiative nouvelle, dont le Frère MARIE-VICTORIN fut l'an dernier, à titre posthume, le premier bénéficiaire, geste touchant qui unissait ainsi par delà la tombe deux savants canadiens-français sans lesquels l'ACFAS ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Monsieur Léon LORTIE présenta Monsieur Paul-Antoine GIGUÈRE, récipiendaire de la médaille, en ces termes :

« Dans l'histoire de l'ACFAS, les noms de LÉO PARISEAU et de frère MARIE-VICTORIN ne cesseront pas d'être rappelés. Ces deux pionniers sont morts à quelques mois d'intervalle. En l'honneur du premier, l'ACFAS a fait frapper une médaille à son effigie afin de reconnaître la valeur de l'œuvre scientifique d'un savant canadien. Le premier récipiendaire de cette médaille fut le Frère MARIE-VICTORIN. La Providence a voulu qu'elle lui fût décernée à titre posthume.

« Ces deux savants que liait une étroite amitié furent donc réunis dans la mort et leur souvenir, une fois de plus, se confondait dans ce progrès de l'ACFAS où n'apparaîtra plus leur personne humaine.

« Les noms de PARISEAU et de MARIE-VICTORIN sont désormais associés à cette médaille. Le fait de la mériter confère à celui qui la reçoit un titre de plus au respect et à l'admiration de ses collègues et amis qui applaudissent au choix du jury.

« Si, par une pénible coïncidence, la médaille PARISEAU couronna l'œuvre d'un grand savant canadien-français, on ne doit pas pour cela la considérer comme la récompense qui ne s'adresse qu'au labeur de toute une vie consacrée à la recherche scientifique. Sa vraie signification me semble être de reconnaître la valeur des travaux d'un savant qui peut encore espérer une assez longue carrière. Il y a pour cela au moins deux raisons. Le nombre de nos savants dont la carrière est déjà longue et honorable est petit. D'autre part, il ne manque pas de savants jeunes ou dans la force de l'âge dont l'œuvre est plus qu'une promesse. Ils ont bien gagné qu'on désigne à l'attention du public, et par un geste officiel du milieu d'une certaine solennité, l'apport substantiel qu'ils ont fait à l'avancement des sciences.

« Le docteur Paul-Antoine GIGUÈRE est un de ceux qui réalisent cet ensemble de qualités. Jeune encore, il est né en 1910, il fit dans sa ville natale, ses études secondaires au Séminaire de Québec et ses études scientifiques à l'Université Laval. Bachelier ès arts et bachelier ès sciences de cette université où il reçut une solide formation générale et scientifique, il eut ensuite le bonheur de travailler à McGill sous la direction du professeur Otto MAASS. Une bourse du Conseil National des Recherches lui permit de mener à bien ses recherches sur « *La préparation et les propriétés physico-chimiques des solutions concentrées de peroxyde d'hydrogène* ». La thèse qui porte ce titre lui valut le grade de Doctor of Philosophy de l'Université McGill, en 1937.

« Cette même année, le nouveau docteur épousait une charmante Montréalaise, Magdeleine LIPPENS, fille d'un pharmacien bien connu de la métropole et frère d'un bon nombre de pharma-

ciens non moins bien connus. La compréhension d'une épouse dévouée compte pour beaucoup dans la carrière d'un savant. Madame GIGUÈRE était peut-être mieux que toute autre préparée à s'adapter à l'atmosphère scientifique où devait évoluer son mari.

« Les problèmes de la recherche scientifique dans une grande industrie retinrent le Dr GIGUÈRE une année à Belœil où les Canadian Industries Limited, maintiennent un groupe de savants spécialistes.

« Ce séjour à Belœil ne devait être qu'une étape sur son chemin vers des pays plus au sud car, de 1939 à 1941, le docteur GIGUÈRE travailla au California Institute of Technology, à Pasadena.

« Parti pour un court séjour dans ce pays fortuné où se trouvaient réunis quelques-uns des plus grands savants modernes, et particulièrement le professeur Limor PAULING, le Dr GIGUÈRE put résister à l'offre qu'on lui fit d'y demeurer plus longtemps. Sur la recommandation de ses maîtres, le Gouvernement de la Province de Québec accorda au jeune savant une bourse pour lui permettre de passer une seconde année en Californie.

« La ressemblance des formules chimiques du peroxyde d'hydrogène et de l'hydrazine incita le chercheur avec ses maîtres et leurs collaborateurs, à étudier la structure de ces deux composés. Les méthodes les plus modernes, spectroscopie dans l'infra-rouge, étude des spectres de rayons X, diffraction des électrons, amenèrent à conclure à l'existence des ponts d'hydrogène dans ces deux substances.

« On pourrait dire qu'à Pasadena, GIGUÈRE avait à sa disposition un appareillage splendide et expliquer ainsi l'aspect si moderne de ses recherches. Ce n'est pas exact. La suite de ses recherches poursuivies à l'Université Laval depuis son retour au pays montre qu'il n'a pas cessé de s'intéresser aux questions que posent le peroxyde et l'oxygène et à y répondre en utilisant les méthodes et les procédés les plus récents. C'est ainsi que ses dernières communications portent sur la rotation magnéto-optique du peroxyde d'hydrogène et sur l'analyse polarographique de l'oxygène dissous dans l'eau de mer.

« Ce dernier titre nous rappelle que GIGUÈRE sait travailler en équipe car le problème traité fait partie des travaux entrepris

depuis assez longtemps par ses collègues de Laval sur les propriétés de l'eau de mer.

« De retour à Québec en 1941, le docteur GIGUÈRE fut nommé chargé de cours, puis professeur agrégé de chimie physique à la faculté des Sciences de l'Université Laval, où il assure cet enseignement avec le titulaire de cette chaire, son collègue le Dr Cyrias OUELLET. L'enseignement et la recherche ne l'empêchent pas de prendre une part active à la vie des sociétés scientifiques et professionnelles. Membre du conseil, secrétaire ou président, on le voit à la Société de Chimie de Québec, à l'Institut de Chimie du Canada, à la Conférence annuelle des chimistes canadiens; partout il montre la même ardeur réfléchie, le même esprit de coopération qu'il manifeste dans ses recherches.

« Mon cher collègue,

« En vous octroyant la médaille LÉO PARISEAU, le jury reconnaît en vous un jeune maître dont l'activité scientifique ne s'est pas démentie depuis que vous avez commencé de vous adonner à la recherche scientifique. Il voit dans votre œuvre, déjà imposante malgré le peu d'années qui séparent votre première publication de la plus récente, une unité de vue qui s'enrichit de la diversité des moyens que vous avez employés pour résoudre les problèmes que vous vous êtes proposés. L'étude des questions de structure monéculaire s'est enrichie des beaux résultats que vous avez obtenus et les tables de constantes physiques porteront à la connaissance des laboratoires du monde entier les grandeurs que vous avez déterminées avec tant de précision.

« Vos collègues et vos amis sont heureux de cet honneur qui vous échoit. Ils sont heureux de voir que cette récompense est accordée à un ensemble de travaux portant sur des questions qui sont à l'ordre du jour de l'actualité scientifique moderne. Votre exemple mérite qu'on le suive et vos élèves doivent être heureux d'avoir un maître tel que vous. Notre amitié me permet de vous dire combien je suis moi-même enchanté de la distinction qu'on vous accorde et c'est avec infiniment de plaisir que je demande au président de vous remettre, au nom de l'ACFAS, la médaille LÉO-PARISEAU. »

M. Paul-Antoine GIGUÈRE remercia l'Association pour l'honneur qu'elle lui faisait, et l'assura de sa bonne volonté à continuer, ses recherches. Il en profita pour prendre la défense de la science et incita les jeunes à s'engager davantage dans les carrières scientifiques.

### *Discours présidentiel*

Puis, selon la coutume, le président sortant de charge, qui était M. Jean BRUCHÉSI, sous-secrétaire de la Province, prononça un discours sur le sujet qui lui tient toujours à cœur: « *Histoire et Vie Nationale* », dont on pourra lire le texte intégral à la fin du présent volume.

## II. Réunions des sections

*Toutes les réunions ont eu lieu dans l'immeuble de l'Université de Montréal*

Quatre-vingt-neuf travaux furent présentés en sept réunions différentes.

*Section 1. Mathématiques, Physique, Chimie et Sciences connexes.* Lundi matin et lundi après-midi, sous la présidence de M. Louis BOURGOIN, professeur à l'École polytechnique de Montréal. *Secrétaire:* Paul KOENIG, Faculté des Sciences, Université Laval. *Lieu de la réunion:* Salle D'415.

*Section 2. Minéralogie et Géologie.* Lundi matin, sous la présidence de M. Paul-Émile AUGER, du service des Mines de Québec. *Secrétaire:* M. Marcel TIPHANE, professeur à l'Université de Montréal. *Lieu de la réunion:* Salle D'525.

*Section 3. Botanique.* Lundi matin et lundi après-midi, sous la présidence de M. Henri PRAT, de Marseille. *Secrétaire:* M. Ernest ROULEAU, Institut botanique de l'Université de Montréal. *Lieu de la réunion:* Salle D'515.

*Section 4. Zoologie et Biologie Générale.* Lundi matin et lundi après-midi, sous la présidence de M. Richard BERNARD, Jardin zoologique, Charlesbourg. *Secrétaire:* M. Paul LEMONDE, professeur à l'Université de Montréal. *Lieu de la réunion:* Salle D'625.

*Section 5. Agronomie et Médecine Vétérinaire.* Lundi matin et lundi après-midi, sous la présidence de M. Elzéar CAMPAGNA, professeur à l'École supérieure d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. *Secrétaire:* M. Paul MORISSET, Ministère de l'Agriculture, Québec. *Lieu de la réunion:* Salle D'625.

*Section 6. Pédagogie et Psychologie Expérimentale.* Lundi matin, sous la présidence du Père Noël MAILLOUX, o.p., professeur à l'Université de Montréal, et à l'Institut d'Études médiévales Albert Le Grand. *Secrétaire:* Frère URBAIN-MARIE, i.c., Laprairie, Québec. *Lieu de la réunion:* Salle G'404.

*Section 7. Sciences Morales et Sciences Sociales.* Lundi matin, sous la présidence de M. Philippe PANNETON, M.D., *Secrétaire.* M. Maurice LEBEL, Faculté des Lettres, Université Laval, Québec. *Lieu de la réunion* Salle D'425.

### III. Clôture du Congrès

Le treizième congrès de l'ACFAS a pris fin le lundi soir, 8 octobre, par un dîner au Cercle Universitaire de Montréal, sous la présidence du nouveau président élu, l'abbé J.-W. LAVERDIÈRE, professeur de Géologie et de Minéralogie à la Faculté des Sciences de l'Université Laval. A l'issue du banquet, l'abbé LAVERDIÈRE prononça l'allocution suivante:

« Messieurs,

« En vous adressant la parole ce soir, je regrette tout bas que l'historien distingué auquel j'ai l'honneur de succéder comme président de l'ACFAS ait été élu un an trop tôt. Car nous célébrons cette année le vingt-cinquième anniversaire de la fondation

des deux Facultés des Sciences de Montréal et de Québec et monsieur BRUCHÉSI, vous l'avez constaté une fois de plus hier soir, eût été l'homme tout désigné pour vous faire une synthèse historique de ce quart de siècle de vie scientifique canadienne-française. Pour un géologue, habitué à fixer les dates à quelques millions d'années près et à décrire des espèces disparues, l'évocation d'événements aussi contemporains est une tâche délicate. Je me bornerai donc à rappeler quelques événements bien connus, de ceux qui font partie de notre fonds de souvenirs communs et sont la substance même des anniversaires.

« C'est donc en 1920, moins d'un an après le divorce dont personne ne se douterait plus en voyant la nombreuse famille réunie ici ce soir, que nos deux universités décidèrent d'organiser leurs enseignements scientifiques supérieurs. Ainsi, au moment même de leur séparation, elles jetaient les bases de ce qui allait contribuer le plus puissamment à les unir.

« Tout comme aujourd'hui, nous sortions alors d'une guerre mondiale au cours de laquelle il avait été démontré de façon éclatante que la poursuite de la connaissance scientifique n'était plus, hélas ! une innocente manie, si jamais elle l'avait été, mais qu'elle était devenue pour les peuples une condition de survie. On s'apercevait brusquement que notre pays avait avancé rapidement dans ce domaine et que nous n'y étions pour rien. Notre monde universitaire d'alors fut sans doute quelque peu secoué par cette révélation. Malgré une insuffisance tragique en hommes et en ressources, on se mit à l'œuvre avec une confiance en l'avenir qui emporte aujourd'hui notre admiration. La fondation à Montréal d'une Faculté des Sciences et à Québec d'une École normale supérieure placèrent pour la première fois notre enseignement scientifique sur le plan universitaire.

« On se souvient, en effet, qu'en 1919 Monseigneur BRUCHÉSI revint de Rome à Montréal avec une bonne nouvelle. En février 1920, la mitose était sanctionnée, sur le plan civil, par notre Législature provinciale. Les Facultés existantes se trouvèrent réunies en une université et de nouvelles facultés furent créées, parmi lesquelles la Faculté des Sciences. Dès les premières années de son existence, sous la direction de son doyen, le Père L.-J. MORIN, c.s.v.,

elle reçut dans ses cadres un certain nombre de professeurs éminents. En même temps qu'on y organisait l'enseignement, on y créait une atmosphère de recherches scientifiques qui allait s'enrichir avec les années. Bientôt, de jeunes professeurs de retour d'Europe allaient remplir les cadres de la nouvelle Faculté et contribuer à la croissance rapide du jeune cerveau qui se trouva vite à l'étroit dans le crâne de la rue Saint-Denis. Ce furent ensuite les longues années de compression et d'attente, durant lesquelles le personnel, surmontant des conditions de plus en plus pénibles, continua à enseigner et à produire. Aujourd'hui, la Faculté cultive la science et la dispense à plus de 500 élèves réguliers inscrits chez elle et à plus de 300 autres venant des Facultés voisines ou des Écoles universitaires. Elle reçoit tous ces étudiants dans les salles et des laboratoires qui allument la convoitise même dans les âmes les moins enclines à l'envie.

« En la même année 1920, l'Université Laval décidait de fonder une École normale supérieure avec section des sciences. Consciente de ses dimensions modestes et plus encore de la pénurie de ses ressources, la ville de Québec jugea prudent de ne pas créer d'emblée une Faculté des Sciences, mais de tenter d'abord une timide expérience en ajoutant une École de Chimie à celle de Génie Forestier qui existait depuis 1910. Les deux institutions s'installèrent en 1925 dans un pavillon construit pour elles en dehors de la ville dont elles étaient séparées par une large zone de sécurité. Avec les années, les professeurs chargés d'enseigner des matières « auxiliaires » comme les mathématiques, la physique, la géologie et la biologie commencèrent à empiéter et chacun donna à son domaine une importance exagérée. Le résultat fut que notre École de Chimie ressembla de plus en plus à une Faculté des Sciences. Pour mettre fin à ce quiproquo, ce dernier nom lui fut donné en 1937, avec ordre de le mériter dans le plus bref délai possible. Son premier doyen, Monseigneur VACHON, et son premier secrétaire et futur doyen, Monsieur Adrien POULIOT, lui donnèrent à ce moment une impulsion dont nous espérons qu'elle se ressentira toujours. Elle compte cette année 450 étudiants et ses nouvelles écoles ne se comptent plus.

« Il serait difficile de parler de nos deux facultés sans mentionner en même temps l'ACFAS, qui fête cette année sa majorité, puisqu'elle a été fondée en 1924, à Montréal, avec comme premier

président le Dr Léo PARISEAU, assisté de Messieurs Gustave ARCHAMBAULT et Germain BEAULIEU vice-présidents, du Frère MARIE-VICTORIN secrétaire et de Monsieur Victor DORÉ, trésorier. Ce mouvement, né à Montréal, ne tarda pas à se répandre dans toute la Province et gagna même l'adhésion enthousiaste des Québécois. L'ACFAS, c'est plus que la somme de nos deux facultés, c'est notre famille spirituelle dans laquelle nous avons grandi ensemble, et sans laquelle nous n'aurions peut-être pas grandi...

« Si les anniversaires sont des occasions de réjouissance, ils sont propices aussi aux examens de conscience et aux projets, pour ne pas dire aux résolutions.

« Un regard sur le quart de siècle qui vient de se terminer est une source de joie pour tous ceux qui croient qu'un minimum de culture scientifique est essentiel à la dignité d'un peuple et aussi à sa survivance. Si nous comparons ce qui existe aujourd'hui à ce qui n'existait pas en 1920, nous avons la satisfaction de penser que les espérances de nos fondateurs n'ont pas été vaines et c'est déjà une belle consolation à laquelle nous sommes à peine habitués, que de n'avoir pas à rougir. Il nous arrive même parfois de nous étonner des progrès que nous avons faits surtout au cours des toutes dernières années. Mais prenons garde qu'il est toujours dangereux de se comparer à soi-même. Si nous avons avancé, la science aussi a avancé. Nous sommes encore dans nos commencements et c'est pourquoi il importe de fixer nos regards vers l'avenir.

« Nous avons encore 25 ans pour forger la matière du discours que fera en 1970 le président élu de l'ACFAS, devant les 2,500 convives réunis pour le dîner annuel. C'est à nous de faire en sorte qu'il soit à son aise pour prononcer les paroles suivantes:

« Mesdames et messieurs,

« Nous fêtons ce soir le 50e anniversaire de la fondation de nos deux facultés des sciences. Les vingt-cinq premières années de ce demi-siècle furent consacrées à un travail ardu et ingrat dont nous ne devons pas mépriser les fruits, si maigres puissent-ils nous paraître aujourd'hui. Il est vrai que pendant ce premier

quart de siècle, on n'avait réussi à élever que de zéro à 3 ou 4 pour cent la proportion des Canadiens français dans la plupart des professions scientifiques de notre pays et que les travaux de recherche qui sortaient de nos universités ne constituaient encore en 1945 qu'une fraction infime du total fourni par le Canada. Mais il ne faut pas oublier que c'est grâce à l'enseignement organisé par ces pionniers un peu lents qu'a pu se produire, dans les années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, cet essor dont nous sommes maintenant si fiers. On peut dire que c'est au cours de ces vingt-cinq dernières années que nous nous sommes élevés, dans le domaine scientifique, au niveau d'un peuple moderne et que nous avons, une fois pour toutes, aboli cette distance qui nous séparait de nos devanciers. Soutenus par une opinion publique plus éclairée, par un éveil remarquable de la curiosité scientifique chez la jeunesse, stimulés par des relations extérieures plus suivies et par des échanges de professeurs, nos prédécesseurs immédiats se sont adonnés à la recherche avec une intensité et une maîtrise que l'on n'avait pas vues chez nous jusqu'alors. En un mot, c'est dans les années qui suivirent 1945 que commença ce que j'appellerai l'ère exponentielle de notre croissance scientifique. »

---

*Section I: Mathématiques, Physique, Chimie et Sciences  
connexes*

**1.— Essais sur la qualité des pois à soupe (suite).**— Paul RIOU et Frère HORMISDAS, i.c.

Les auteurs ont étudié cinquante échantillons de provenances diverses et de qualité bonne et médiocre. A la cuisson, ces pois donnent tous les mêmes produits de désagrégation mais en quantités variant selon la qualité du pois et la rapidité de sa cuisson. La qualité d'un pois peut être appréciée par la facilité qu'il montre à se désagréger. Trois facteurs influent sur la rapidité de désagrégation: a) l'espèce; b) la composition de l'eau; c) le pH du milieu. Les deux derniers furent étudiés. Les graphiques montrent l'influence des ions  $Ca^{**}$ ,  $Mg^{**}$ , Cl et  $SO_4$ . Des courbes font voir que la cuisson est grandement accélérée lorsque le pH passe de 3 à 10. Elle se fait très bien à 7.5 environ. Une conclusion pratique est que dans la plupart des cas de pois non cuisants la difficulté provient plutôt du milieu défavorable que du pois lui-même.

**2.— Méthode calorimétrique d'identification des différentes variétés de cristaux de carbonate de sodium dans une solution.**—Léon LORTIE et André ROCHON.

Le carbonate de sodium peut exister sous plusieurs états dans une solution. La méthode suivante permet de trouver quel est l'état stable à une température donnée pour une solution de composition déterminée. Nous préparons une solution très concentrée de carbonate de sodium monohydraté (le plus soluble). Nous chauffons la solution au-dessus de  $32^{\circ} C$  afin de détruire tous les germes des autres variétés cristallines. Nous abaissons avec précaution à la température à laquelle nous voulons opérer. On introduit alors dans le calorimètre une pincée d'un mélange de cristaux des trois variétés cristallines. La solution, si elle est dans un état instable, dépose la variété de cristaux stable, et la température change. Connaissant les concentrations initiale et finale du liquide, les températures initiale et finale du mélange et la chaleur de cristallisation de chacune des variétés de cristaux, on peut déterminer la nature des cristaux formés.

### 3.— Étude des conditions de fonctionnement d'une méthode de détection des formiates et des acétates.—

Léon LORTIE, Pierre DEMERS et André ROCHON.

Les auteurs ont étudié les conditions de fonctionnement de la méthode décrite dans les Annales de l'ACFAS, volume 1, page 142, communication no 25. La méthode ne donne la coloration caractéristique qu'avec les acétates et les formiates. La réaction se produit pour une concentration au moins normale d'acétate de 1/20 normale de formiate. La coloration ne se produit que pour un PH supérieur à 3.8 dans le cas de l'acétate et 2.2 pour le formiate. L'addition de citrate de sodium, en faisant rétrograder le PH facilite la réaction. La résistance à l'action de l'acide et les bandes d'absorption des complexes formés furent aussi étudiés.

### 4.— Les polyèdres réciproques et leur application à la statique des treillis à trois dimensions.—

Eryk KOSKO.

Les systèmes articulés dont les barres correspondent aux arêtes d'un polyèdre du genre zéro à faces triangulaires sont strictement indéformables. Pour un système donné de charges appliquées aux nœuds du treillis, les vecteurs de ces charges et ceux des efforts dans les barres, pris dans une succession convenable, forment un polyèdre réciproque, également du genre zéro. En se servant de la méthode de Henneberg de substitution des barres, l'auteur développe un procédé graphique qui permet la construction effective d'un tel polyèdre dynamique (ou de ses projections orthogonales), même si tous les nœuds du treillis sont formés par le concours de plus de trois barres.

### 5.— Quelques remarques concernant les unités de brillance et la brillance même.—

Joseph PAWLIKOWSKI.

L'auteur passe en revue les différentes opinions concernant les unités de brillance et critique les solutions récemment proposées dans cette matière, comme l'introduction d'une unité nouvelle « le Blondel » et la conception du « Hélios » (H) qui doit remplacer la brillance, où

$$H = \pi \lim_{\omega \rightarrow 0} \left( \frac{E}{\omega} \right)$$

On prouve que la question peut être réglée d'une manière très simple par l'introduction des termes de brillance tout court (exprimée en Lambert) et de brillance spécifique (exprimée en stilb) pour toutes les sources lumineuses sans exception (sources primaires et sources secondaires, c'est-à-dire sources agissant par réflexion ou diffusion).

#### 6.— La purification de l'amidon.—Elphège Bois.

On parvient à séparer ce polyholoside de ses compagnons naturels (acides gras, acide phosphorique, glucides inférieurs, sels) en dissolvant l'amidon crû dans une solution d'alcali 0.5 normale; puis en dialysant, à une température inférieure à 35° C., contre l'eau distillée. On peut obtenir ainsi, sans rétrogradation, une solution à 5 pour cent du polyholoside, qui filtre facilement à travers le papier, et de laquelle on cristallise l'amylose par saturation avec l'acool butylique.

#### 7.— Essais d'imprégnation de quelques bois québécois.—

Joseph RISI et L.-P. AMIOT.

Les auteurs ont étudié le coefficient de pénétration du bois d'aubier et de cœur de quelques bois de la province de Québec, au moyen d'une solution aqueuse d'urée et de diméthylolurée, en fonction de l'espèce et de la nature des tissus.

#### 8.— Le cycle Carnot a-t-il le meilleur rendement possible?—Boleslaw SZCZENIOWSKI.

Il est généralement admis que le cycle Carnot est le seul donnant le meilleur rendement. La démonstration physique est incontestable sous réserve que le cycle n'est borné que par deux températures. Mais le problème ainsi formulé n'a pas de valeur pratique. Dans les conditions réelles, nous sommes bornés également par les pressions imposées aussi bien par la résistance que par l'impossibilité de produire la dépression trop élevée. Le problème ainsi formulé conduit au cycle Rankine, qui, bien qu'appliqué dans les turbines et, avec modification, dans les machines à vapeur, n'avait pas de succès dans les moteurs à combustion interne. Il pourrait, cependant, y donner de remarquables améliorations du rendement, si on

prévoit une suralimentation, pour éviter une diminution de la puissance spécifique.

**9.— Le bromure de 9-octadécényl diméthyl éthyl ammonium. Un nouveau germicide.**—Adrien-S. DuBois.

Le bromure de 9-octadécényl diméthyl éthyl ammonium est un corps à cation actif qui possède un pouvoir antiseptique très prononcé. Ses propriétés chimiques, physiques, antiseptiques et toxiques seront décrites en détail, et quelques observations sur son usage comme désinfectant seront aussi présentées.

**10.— Étude des coefficients locaux de transport de la chaleur.**—Albert Cholette.

Dans un échangeur thermique le coefficient de transport de la chaleur est fonction des dimensions de l'appareil et des propriétés du fluide. Des équations, formées de groupes sans dimensions, ont été proposées et employées jusqu'ici pour prédire ces coefficients de façon générale. Mais elles négligeaient certains facteurs, comme le rapport de la longueur au diamètre, qui avaient une conséquence plus ou moins grande sur la précision des résultats. Ce travail présente les résultats d'expériences faites avec de l'air, où il était possible de déterminer l'influence du rapport de la longueur au diamètre des tubes, et montre comment on peut en déduire des relations plus générales qui s'appliquent aux régions d'écoulement visceux ou turbulent, ou à la région intermédiaire.

**11.— Étude des conditions de stabilité des oscillateurs électroniques à contrôle automatique d'amplitude.**—Henri Audet.

La stabilité des oscillateurs conventionnels dépend de la non-linéarité de leurs éléments. Il est possible de limiter les oscillations à une région très restreinte et linéaire des courbes caractéristiques au moyen d'un contrôle automatique d'amplitude. Dans certaines conditions, les oscillations produites par un système de ce genre sont exemptes de variations d'amplitude ou de fréquence et parfaitement sinusoidales à cause de l'absence d'harmoniques indésirables. Ce travail présente une analyse mathématique des conditions de

stabilité des oscillateurs à contrôle automatique d'amplitude et montre comment on peut en faire la synthèse par un diagramme analogue à celui de Nyquist. L'application de cette théorie est illustrée par des résultats expérimentaux.

## 12.—Extraction du fer sans titanium en partant des magnétites titanifères.—Louis BOURGOIN.

Depuis plus d'un demi siècle, les métallurgistes se sont accoutumés à regarder les minerais de fer contenant plus de 10 pour cent de titane comme indésirables pour la production de produits ferreux. On reprochait à ces minerais, abondants dans certaines régions du globe, leur action très corrosive sur les revêtements des Hauts-fourneaux, et on prétendait que le titane réduit en même temps que les oxydes de fer passait sous forme de titanium pour donner un alliage fer-titanium inutilisable. Grâce à l'aide financière du ministère des Mines de Québec, les chercheurs ont poursuivi dans les laboratoires de l'École polytechnique de Montréal, des essais qui leur ont permis de conclure que l'opinion classique à propos des magnétites titanifères doit être complètement révisée. D'abord on possède maintenant des matériaux réfractaires qui résistent parfaitement à l'action des minerais fondus renfermant du titane qui se comporte comme la silice dans les scories. En partant de minerais du gisement de St-Charles (canton de Bourget) qui sont relativement pauvres en titanium (10.8 pour cent) on a pu obtenir facilement et à nombreuses reprises, des produits ferreux dans lesquels on ne trouve plus que 0.00 pour cent à 0.10 pour cent de Ti. Le titane se retrouve dans la scorie d'autant plus que l'opération de la réduction est plus rapide par le carbone. Des calculs théoriques avaient d'ailleurs laissé prévoir qu'il y avait un écart assez grand entre la température de réduction des oxydes de fer par rapport au titane. Le titane qui passe dans la scorie s'y trouve sous forme d'un silicate de fer et de titane.

## 13.—Obtention facile d'un métal riche en fer par réduction des sables noirs magnétiques de la Côte-nord du Québec. Louis BOURGOIN.

Poursuivant dans les laboratoires de l'École polytechnique de Montréal, avec l'appui du ministère des Mines de Québec, leurs

études sur les minerais de fer titanés du Québec, les auteurs ont entrepris un certain nombre d'essais métallurgiques sur les sables noirs de la Côte-Nord du St-Laurent. En partant des sables bruts provenant des Sept Iles, répondant à la composition moyenne suivante: Fe 56 p.c., Ti 7 p.c., Mn 0.2 p.c., P 0.03 p.c., S 0.04 p.c. (analyses du Laboratoire des Mines de Québec) on a obtenu dans de nombreux cas, avec une réduction par le carbone en présence d'un fondant, des masses de métal donnant sans affinage Fe 99.72 p.c., C 0.23 p.c., Ti 0.02 p.c., S 0.09 p.c., ce dernier élément chimique apporté surtout par l'agent réducteur. Par d'autres moyens de réduction, on a pu descendre la teneur en soufre, à 0.002 et 0.001 p.c. A cause de la nature des gisements, l'utilisation des sables noirs pose des problèmes économiques délicats. On a vu que, si l'on ne pouvait espérer s'en servir pour obtenir des produits ferreux par les procédés ordinaires de la métallurgie, il y avait peut être moyen de s'en servir pour faire face à un nouveau besoin en fer très pur réclamé par la nouvelle métallurgie des poudres. Des travaux sont en cours pour étudier des procédés d'obtention du fer très pur en poudre dont le prix de vente sur le marché atteint \$290.00 à \$2,000.00 la tonne pour les différentes qualités contre \$24.00 à \$26.00 la tonne pour la fonte.

#### 14.— L'absorption des mésotrons lents par le plomb, le fer, l'aluminium et l'eau.—Henri-Paul KOENIG.

On a mesuré l'absorption des mésotrons lents par le plomb, le fer, l'aluminium et l'eau au moyen d'un appareil contenant des compteurs de Geiger-Muller et utilisant le principe des anticoincidences. L'erreur statistique sur la numération des mésotrons absorbés fut réduite à moins de trois pour cent dans tous les cas. Cette haute précision fut rendue possible par la grande efficacité (environ 99) du groupe des compteurs formant anticoincidence. Les valeurs expérimentales, de l'absorption relative des mésotrons dans les différentes substances étudiées, furent comparées avec les valeurs prédites par la théorie. On sait que cette théorie suppose que les mésotrons perdent leur énergie surtout par ionisation et qu'elle prédit une absorption relative plus grande dans les substances de nombre atomique peu élevé. On a constaté qu'en tenant compte de la diffusion, qui est particulièrement importante dans les éléments lourds, les résultats expérimentaux concordent parfaitement avec

les données théoriques dans le cas du plomb, du fer, de l'aluminium. Dans le cas de l'eau, il n'existe aucune donnée théorique certaine.

**15. — Préparation des dérivés organo-magnésiens sans éther.**—Roger BARRÉ et Jacques DEREPENTIGNY.

La dimethylaniline en quantités variables a permis, à divers auteurs de préparer les dérivés Grignard sans éther. On a cherché à préciser les conditions de la réaction en fonction des différents dérivés halogénés, des solvants, des temps d'addition et de reflux, etc. Les dérivés iodes se combinent très bien dans le benzène et le toluène, moins bien dans les hydrocarbures qui doivent être très purs; la quantité de dimethylaniline requise est d'un vingtième de molécule pour une molécule de dérivé halogéné. (Rendement maximum 80 pour cent). Les dérivés bromés sont plus difficiles à synthétiser et exigent à date une demie molécule de catalyseur pour une molécule de dérivé bromé. Nous pensons pouvoir encore diminuer cette quantité: le rendement est excellent (maximum 96 pour cent); les dérivés chlorés sont à l'étude.

**16. — Action des dérivés organo-magnésiens sur les ortho-esters.**—Roger BARRÉ et Benoit LADOUCEUR.

L'action des dérivés Grignard a été essayée sur l'ortho-carbonate et l'ortho-propionate d'éthyle. Avec le premier composé on obtient l'ortho-ester correspondant avec un peu de cétone; avec le deuxième composé, on obtient un mélange de propionate d'éthyle provenant de l'hydrolyse de l'ortho-ester, de céto-acétal hydrolysable en diéthyl cétone, de traces de carbinol tertiaire et d'un composé à point d'ébullition élevé pas encore identifié. Malgré que le rendement en cétone n'est pas considérable (environ 10 pour cent), la réaction encore à l'étude peut devenir une nouvelle méthode de préparation des cétones.

**17. — Précipitation et identification faciles des cations du groupe du sulfhydrate d'ammonium.**—Léon LORTIE et Hubert LANIEL

Les méthodes ordinaires présentent des difficultés bien connues. Dans la méthode proposée, le précipité mixte d'oxydes et de

sulfures, traité par HCl, 2N, laisse intacts les sulfures de nickel et de cobalt. Ceux-ci, traités par HNO<sub>3</sub>, sont caractérisés respectivement à l'état de cobaltinitrite de potassium et de nickel diméthylglyoxime. L'aluminium et le zinc sont transformés en aluminat et zincate facilement identifiables. Une oxydation par un mélange de HNO<sub>3</sub>, H<sub>2</sub>O<sub>2</sub> et KClO<sub>3</sub>, fournit du MnO<sub>2</sub> et une solution de chromate et de sel ferrique. Celui-ci précipité par NH<sub>4</sub>OH, et en oxyde MnO<sub>2</sub> en KMnO<sub>4</sub>, puis on réduit le chromate par HCHO et H<sub>2</sub>SO<sub>2</sub>; la méthode est rapide et sûre.

**18.— Diffraction des rayons-x : structure fine.**—Roger POTVIN.

L'étude sous fort grossissement des taches de diffraction des rayons-X a donné naissance à une nouvelle méthode de microscopie aux rayons-X. Cette méthode, développée par l'auteur en collaboration avec le Dr C. S. Barrett, permet l'observation et l'étude de certains phénomènes d'ordre atomique inobservables jusqu'à présent. Elle constitue donc un moyen d'attaque entièrement nouveau de grande utilité en métallurgie physique et en d'autres domaines. On donne une description de l'appareil et des conditions expérimentales requises. Cette méthode a permis d'étudier les changements résultat de la déformation des métaux. Ainsi, on a pu établir des données sur les lignes de glissement et les rotations du réseau cristallin; entre autres, on a obtenu une solution au problème du mécanisme de vieillissement des alliages.

**19.— Analyse polarométrique de l'oxygène dissous avec une microélectrode de platine.**—Paul-A. GIGUÈRE et Louis LAUZIER.

Dans le dosage de l'oxygène dissous par la méthode polarographique il devient difficile de reproduire exactement les résultats lorsqu'on substitue une microélectrode de platine, fixe ou tournante, à la cathode à gouttes de mercure. Cette difficulté est due à une modification progressive de la surface de la cathode causée par l'électro-réduction du mercure provenant de l'anode. Des tentatives pour remplacer l'anode de calomel par des métaux nobles n'ont pas donné des résultats satisfaisants. Il est cependant possible, en prenant des dispositions appropriées, d'empêcher le mer-

cure de se déposer à la cathode. En se basant sur ces conclusions on a pu mettre au point un appareil qui permet le dosage continu de l'oxygène dissous dans l'eau en circulation.

## *Section 2 : Minéralogie et Géologie*

### **1.— Trilobites ordoviens de la ville de Québec.—**

Franco RASETTI.

L'auteur décrit une faune à trilobites très remarquable qui se trouve dans la formation de la ville de Québec, soit dans des calcaires en lits minces en place, soit dans les blocs d'un conglomérat. Cette faune avait déjà été remarquée par Weston et Ami en 1894, mais à cause de l'identification incorrecte de la plupart des espèces on n'avait pas pu en apprécier le caractère singulier. La caractéristique principale de cette faune est de ressembler beaucoup plus à la faune du groupe de Balclatchie en Écosse qu'à aucune faune connue de l'Amérique du Nord. En particulier, les deux faunes ont en commun le trilobite *Teratorhynchus*, qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Il est difficile d'attribuer une position stratigraphique précise à la faune en question, mais il semble probable qu'on doive la rapporter à la partie inférieure du groupe de Black River.

### **2.— Fossiles du Cambrien moyen dans la province de Québec.—**Franco RASETTI.

Les conglomérats qui affleurent en plusieurs localités sur la rive sud du bas St-Laurent étaient jusqu'ici supposés contenir exclusivement des blocs fossilifères du Cambrien inférieur. L'auteur après une étude détaillée d'un grand nombre de trilobites récoltés dans les conglomérats exposés à Métis et Grosses Roches, a conclu que ces conglomérats contiennent aussi des blocs provenant de formations du Cambrien moyen et du Cambrien supérieur (Dresbach). On ne connaît dans la région aucune formation en place à laquelle on puisse rattacher ces blocs. La présence d'une faune du Cambrien moyen est particulièrement remarquable, étant la première de cet âge découverte dans notre Province. Cette faune doit être probablement rapportée à la partie supérieure du Cambrien

moyen. Plusieurs nouveaux genres et un grand nombre d'espèces nouvelles de trilobites sont à l'étude.

### 3.— Structure de la Mine Federal Zinc and Lead, Gaspésie.—Paul-Émile AUGER.

La Mine Federal est située au centre de la Péninsule de Gaspé à la limite sud du parc national de la Gaspésie. Le minerai occupe une série de veines de quartz et de carbonate qui recoupent des formations sédimentaires argileuses du Dévonien inférieur. Ces formations ont été soulevées en forme de dôme dont le sommet se trouve approximativement au centre de la région minéralisée. Les veines semblent avoir une structure radicale par rapport au dôme et ceci suggère une relation structurale entre les veines et la déformation des couches sédimentaires.

### 4.— Géologie et structure des roches du Canton Carpentier, Abitibi.—Marcel TIPHANE.

La structure générale du Canton Carpentier représente un grand anticlinal plongeant dans la direction N.N.E. Des roches volcaniques de caractère andésique ainsi que des roches métamorphiques, représentées par des chistes chloritiques, composent la plus grande partie de cet anticlinal. Quelques dykes intrusifs, habituellement composés de porphyre rhyolitique (porphyre quartzifère), coupent ces formations et remplissent les fractures de tension. Une autre intrusion de porphyre rhyolitique, beaucoup plus considérable et affectant l'allure d'un sill, repose sur les schistes d'âge Keewatin. Seuls les dykes qui recoupent la formation sont minéralisés et susceptibles de contenir de l'or. Cette région promet de grandes activités minières.

### 5.— L'éboulis de St-Louis de Bonsecours.—Abbé J.-W. LAVERDIÈRE et Père LÉO-G. MORIN, c.s.c.

Le 18 mai 1945, un éboulis assez important se produisait sur la rive gauche de l'Yamaska, à la limite des paroisses de St-Aimé et de St-Louis de Bonsecours. A cet endroit la surface du terrain s'élevait rapidement perpendiculairement à la rivière et la côte 75 était atteinte dès les premiers 150 pieds. Au delà, la pente géné-

rale était peu prononcée, la côte 100 n'apparaissant que 750 pieds plus loin. Ceci donnait, entre le point le plus élevé et le niveau de la rivière, un angle moyen ne dépassant guère six degrés. La surface totale affectée par l'éboulis est d'environ onze arpents carrés et la quantité de matériel déplacé se chiffre à près de 400,000 verges cubes. La partie la plus étroite de la surface emportée se trouve sur le bord de la rivière et c'est par un goulot relativement étroit, exactement 300 pieds, que s'est précipitée la masse venue d'en arrière. Le gouffre béant résultant de cet éboulis présente une surface formée de trois gradins inégaux séparés par de petits escarpements. Le plus grand de ces gradins est à peu près horizontal, ce qui montre la grande fluidité de la masse, au moment de l'éboulis. La surface de glissement ne correspond ni à la séparation du sable et de l'argile, ni à un plan rocheux; cette surface se trouve à un niveau quelconque dans la masse argileuse elle-même. Toutes les mesures ont été prises avec exactitude au moyen du théodolite. Il est intéressant de comparer ce phénomène aux autres du même genre, survenus dans la Province au cours des dernières années.

#### 6.— Effet mécanique de l'eau sur les argiles dans les éboulis.—Paul-Émile AUGER.

Les éboulis se produisent généralement au temps de l'année pendant lequel le sol est le plus imbibé d'eau. L'angle de glissement est très petit et présuppose un état presque liquide de la masse pour que l'éboulis se produise. Cet état de fluidité peut être obtenu par absorption d'eau par les particules colloïdales d'argile jusqu'à saturation. Une fois ce point de saturation atteint, un léger excès d'eau peut donner à la masse une fluidité considérable. Cette absorption est vraisemblablement facilitée par les fissures qui se développent près de la surface dans la masse d'argile sèche à cause de l'augmentation du volume des minéraux argileux. A un moment où la masse est poreuse, l'eau d'infiltration s'accumule en profondeur et transforme l'argile solide en une masse semi-liquide. L'éboulis se produit à ce moment avec une rapidité surprenante.

#### 7.— Terrasses de pâturages.—P. Léo-G. MORIN, c.s.c.

Sur les pentes qui bordent les côteaux ou les berges de ruisseaux encaissés, surtout en terrain déboisé, on remarque souvent de petites

terrasses de quelque 8 ou 10 pouces de largeur, séparées d'environ 3 pieds les unes des autres et disposées horizontalement ou de façon oblique. Ces terrasses ne sont pas le fait de l'érosion, comme on pourrait le penser à première vue, mais elles résultent du tassement local du terrain, sous le pied des bêtes qui broutent l'herbe en côtoyant la pente.

**8.— Étendue et possibilités agricoles des dépôts glacio-lacustres du Québec en dehors du « Clay Belt ».**— Carl FAESSLER.

Des lacs glaciaires semblables au lac Ojibway du Clay Belt mais d'extension et de durée plus petites existaient en grand nombre dans la province de Québec et ont laissé sur leur emplacement des dépôts glacio-lacustres potentiels. Ces dépôts sont exclusivement trouvés sur les versants nord des hauteurs de terre dirigées approximativement est-ouest, c'est-à-dire perpendulairement au mouvement général du glacier retraitant. L'auteur décrit plusieurs de ces lacs dans les régions des cantons de l'Est et du lac St-Jean-Saguenay, étudiées par lui ces dernières années.

**9.—Index des cartes et d'autres illustrations géologiques du Canada.**—Carl FAESSLER.

Cet index constitue la première tranche d'un index des illustrations géologiques (cartes, dépliants, figures de texte, etc.) publiées par les organismes fédéraux et provinciaux chargés de la recherche géologique et minière. Cet index complété pour les publications de la commission géologique du Canada et des bureaux des Mines fédéral et provincial est présenté et expliqué.

### *Section 3: Botanique*

**1.—Note préliminaire sur quelques substances antiprotonétriques.**—J.-Emile JACQUES.

Une mousse en particulier, le *Funaria hygrometrica* qui est une mauvaise herbe des serres, recouvre le sol des pots de semis et

occasionne des pertes considérables chez les semences à longue période d'incubation. L'auteur a cherché la concentration minimum de mercure, cuivre, manganèse ou zinc qu'il faut employer pour inhiber la germination des spores ou le développement des jeunes protonèmes de cette mousse en boîtes de Petri. Le mercure s'est avéré le plus toxique, car à l'état de  $\text{ClHg}$  ou de  $\text{Cl}_2\text{Hg}$ , il ne faut que 15 ppm de mercure ou 25 ppm. de Semesan pour arrêter la germination. Quant au cuivre, il en faut 30 ppm. à l'état de  $\text{SO}_4\text{Cu}$ ,  $5\text{H}_2\text{O}$  ou 60 ppm. à l'état de  $\text{OCu}_2$  pour obtenir les mêmes résultats. Comme il faut au moins 3000 ppm. de manganèse, à l'état de  $\text{MnO}_4\text{K}$  pour inhiber la germination et à cause surtout des dangers d'accumulation des constituants de ce composé dans le sol, l'emploi de ce produit devient prohibitif. Enfin, le zinc, à une concentration de 1000 ppm., à l'état de  $\text{ZnO}$ , n'empêche la germination que de 82 pour cent des spores.

## 2.— L'occurrence de cônes hermaphrodites sur un *Picea glauca*.—Roger GAUTHIER.

En mai dernier, plusieurs cônes hermaphrodites furent trouvés sur un *Picea glauca* cultivé au Jardin botanique de Montréal. L'arbre qui produit ces cônes paraît en plus ou moins bonne condition. D'autre part, la température du printemps dernier a été particulièrement capricieuse. Les cônes trouvés portent des microsporophylles à la base et des mégasporophylles au sommet. Les cônes hermaphrodites présentent beaucoup d'intérêt à cause des problèmes morphologiques que suscite l'interprétation du cône chez les conifères.

## 3.— La flore du lac Mistassini.—Jacques ROUSSEAU et Ernest ROULEAU.

Cette étude comprend: a) un relevé complet de la flore du lac Mistassini telle qu'on la connaît depuis l'exploration des auteurs en 1944; b) la description d'entités nouvelles; c) l'étude des problèmes phytogéographiques: le lac Mistassini se trouvant en partie dans un bassin calcaire, héberge quantité d'espèces subarctiques calcicoles. Toutefois, les plantes que l'on considère comme des éléments préglaciaires en sont absentes; d) des notes écologiques.

4.— Nouvelles additions à la flore lichénologique et bryologique de l'Amérique du Nord, du Canada et de Québec.—  
Abbé Ernest LEPAGE.

Lichen nouveau pour l'Amérique du Nord: *Dermatocarpon Micheli*. Récolté par l'auteur en 1944, à la Grande Rivière à la Baleine, Baie d'Hudson, sur la côte ouest du Nouveau-Québec. D'après Zahlbruckner, cette espèce est confinée à l'Europe. Mousses nouvelles pour le Québec: *Sphagnum riparium* Aongstr., *Pogonatum alpinum* var. *arcticum* (Wahl.) Brid., *P. alpinum* var. *brevifolium* Brid., *Distichium Hageni* Ryan, *Ceratodon conicus* (Hampe) Lindb., *Seligeria campylopoda* Kindb., *Dicranella Schreberi* (Hedw.) Schimp., *Encalypta procera* Bruch., *Didymodon tophaceus* (Brid.) Jur., *Grimmia pilifera* Beauv., *Rhacomitrium heterostichum* (Hedw.) Brid., *R. heterostichum* var. *affine* (Schleich.) C. Jens., *Splachnum rubrum* Hedw., *Amphidium Mougeotii* (Bry. Eur.) Schimp. (Fr. Marie-Anselme), *Orthotrichum cancellatum* Card. & Thér., *O. cupulatum* var. *nudum* (Dicks.) Braithw., *Pohlia gracilis* (Schleich.) Lindb., *Amblystegium serpens* var. *tenue* Bry. Eur., *Camptothecium lutescens* (Hedw.) Bry. Eur., *Campylium chrysophyllum* var. *zemliæ* (Jens.) Grout, *Hypnum fastigiatum* Brid. Mousse nouvelle pour le Canada: *Orthotrichum garretti* Grout & Flowers. L'auteur a récolté cette plante dans le Nouveau-Québec, le long de la rivière à la Martre, en 1943. Cette espèce n'est connue que de trois autres stations: de deux endroits dans l'Utah et d'un autre dans l'Ohio.

5.— Les *Eleocharis* de la série *Palustriformes* à la Baie James.—Abbé Ernest LEPAGE.

Les rivages estuariens sont très favorables à la végétation des *Eleocharis*. A la Baie James, ce genre est abondant et bien représenté par la diversité des espèces. A l'exception de l'*Eleocharis acicularis* et de l'*E. pauciflora*, toutes les espèces rencontrées appartiennent à la série *Palustriformes* et sauf l'*E. compressa* var. *atrata*, elles font partie de la sous-série *Palustres*. Ce sont *E. calva*, *E. halophila*, *E. macrostachya* (nouveau pour le Québec), *E. palustris* var. *typica*, *E. palustris* var. *major*, *E. Savatieri* (espèce du Japon connue en Amérique de l'Alaska seulement), *E. uniglumis* et *E. Smallii*. Il est intéressant de mentionner qu'à la Baie James se

rencontrent sept espèces de la sous-série *Palustres*, alors que nous en connaissons seulement cinq pour la région habitée du Québec.

#### 6.— Quelques introductions récentes dans le Québec.—

Abbé Ernest LEPAGE et Lionel CINQ-MARS.

Les auteurs signalent la présence du *Geranium pusillum* L. et du *Vicia hirsuta* (L.) Koch à Sainte-Anne de la Pocatière; du *Carex hirta* L. et du *Veronica Chamaedrys* L. à Québec.

#### 7.— Importantes additions à la flore du Québec.—

P. Arthème DUTILLY et abbé Ernest LEPAGE.

Au cours de leurs récentes explorations dans le Nouveau-Québec, les auteurs ont récolté un bon nombre de plantes qui n'ont pas encore été signalées pour le Québec. Ce sont: *Eleocharis macrostachya*, *E. Savatieri*, *Scirpus americanus* var. *polyphyllus*, *Eriophorum gracile* var. *caurianum*, *Juncus brachycephalus*, *Calamagrostis deschampsoides*, *C. neglecta* var. *micrantha*, *Poa labradorica*, *Draba norvegica* var. *hebecarpa*, *Epilobium palustre* var. *Fernaldii*, *Pedicularis parviflora*, *P. sudetica*, *Potentilla multifida*, *P. pensylvanica* var. *bipinnatifida*, *Geum macrophyllum* var. *perincisum*, *Plantago major* var. *scopulorum*, *Aster umbellatus* var. *pubens*, *Antennaria rosea*, *Salix reticulata* var. *subrotunda*, *Salix planifolia* var. *Nelsonii*, *Arabis lyrata* var. *kamchatica*.

#### 8.— Quelques stations nouvelles de Ginseng.—

Marcel RAYMOND.

On connaissait déjà un certain nombre de localités du Ginseng (*Panax quinquefolius* L.) dans le Québec. Déjà plusieurs d'entre elles ont été détruites. L'auteur en ajoute trois: l'une dans la région de Stanstead, l'autre à St-Armand, comté de Missisquoi, et la troisième à St-Jean, comté de St-Jean. Cette dernière localité n'est pas suprenante: des gens âgés ont souvent dit à l'auteur que la cueillette du Ginseng s'était faite d'une manière intense autour de St-Jean, il y a une cinquantaine d'années. Jusqu'ici le Ginseng a été récolté aux endroits suivants: Mont-Royal, région de Montréal, Saraguay, Oka, St-Benoît, Ste-Geneviève, Lac Meach, mont St-Bruno, mont Belœil, mont Johnson, Ste-Barbe, Nicolet, Gron-

dines, Québec (?) KALM écrivait (1753) que le Ginseng était inconnu au nord de la ville de Montréal.

**9.— Le problème des mauvaises herbes au Jardin botanique.**—Marcel RAYMOND et James KUCYNIAK.

Le Jardin botanique de Montréal, important un très grand nombre de plantes exotiques, peut jouer un rôle dans l'introduction de plantes étrangères. Disons immédiatement que la plupart sont labiles, et qu'aucune jusqu'ici ne s'est comportée en fléau, en dehors du terrain du Jardin botanique. Dans les serres, plusieurs plantes — des fougères notamment, — supplantent les plus faibles. Les auteurs citent un certain nombre de cas particuliers: *Dryopteris patens*, *Veronica peregrina* var. *laurentiana*, *Androsace elongata*, *Linum perenne*, *Nothoscordum fragrans*, *Viola Priceana*, *Viola alisoviana*, *Viola jooi*, *Convolvulus arvensis*, etc.

**10.— Le *Dryopteris hexagonoptera* dans le Québec.**—Marcel RAYMOND et James KUCYNIAK.

La découverte d'une station nouvelle de *Dryopteris hexagonoptera* (Michx.) C. Chr. faite au mont Johnson, comté d'Iberville, est une occasion pour les auteurs d'étudier la distribution québécoise de cette espèce, voisine du *Dryopteris Phegopteris* (L.) C. Chr., dont elle se distingue par ses frondes beaucoup plus grandes et son rachis ailé. Elle a d'ailleurs un port caractéristique. Son aire s'étend du Texas et de l'extrémité nord de la Floride jusqu'au Minnesota et au Québec. Dans notre province cette fougère a donné lieu à bien des méprises. Dans ses Filicinées du Québec, le Frère MARIE-VICTORIN cite les récoltes suivantes: Waterloo et Sorel (Lady DALHOUSIE); Hatley, comté de Stanstead (H. MOUSLEY); île des Sœurs (S. H. PARSONS), etc. Le spécimen de MOUSLEY est un *Dryopteris Phegopteris* (L.) C. Chr., et que valent les identifications de Lady DALHOUSIE? Citons toutefois une récolte authentique, celle de Claire MORIN-GAUTHIER, faite à St-Bruno, en 1934, et qui est probablement la première. Une note de MACOUN, dans le *Catalogue of Canadian Plants*, disant que les deux espèces passent insensiblement de l'une à l'autre, montre qu'il ne connaissait pas la plante.

**11.— Mise au point sur les *Rubus* du Québec.**— Marcel RAYMOND.

Le professeur L. H. BAILEY a entrepris une monographie du genre *Rubus* pour l'Amérique du Nord et il a décrit un très grand nombre de nouvelles espèces, ce qui modifie un peu les cadres familiers. La *Flore Laurentienne* attribuait 23 espèces au Québec. Il semble qu'il faudra doubler ce nombre. Voici quelques nouvelles espèces: *Rubus signatus* Bailey (St-Amable, comté de Chambly), *R. univocus* Bailey (vallée de la Gatineau), *R. adjacens* Fernald (St-Jérôme), *R. frondiscentis* Blanchard (Bois Filion), *Rubus Victorinii* Bailey (Bords de la rivière Chaudière), *R. montpelierensis* Blanchard (Shawbridge), *R. Lepagei* Bailey (riv. Rimouski), *R. nigricans* Rydb. (riv. Yamaska, St-Hubert, St-Jérôme), *R. hispidus* L. var. *pervarius* Bailey (Shefford), *R. pubescens* Raf. var. *sciurus* Bailey (Minganie), etc. Les récoltes des dernières saisons actuellement entre les mains du professeur BAILEY, en ajouteront sans doute beaucoup d'autres.

**12. — Une mousse nouvelle pour l'Amérique du Nord: *Aulacomnium palustre* var. *fasciculare*.**— James KUCYNIK.

Mme Geneva SAYRE dans sa monographie des *Aulacomniacées*, qui a été incorporée au *Moss Flora of North America* de GROUT signale le fait que l'*Aulacomnium palustre* (Web. & Mohr.) Schwægr. var. *fasciculare* (Funck) Bry. Eur. ne semble pas exister en Amérique. Cette variété se caractérise par une tige dressée émettant plusieurs rameaux courts et faibles (« flagellate branches » des auteurs de langue anglaise). Du matériel abondant correspondant à cette description a été récolté par l'auteur à Lachine, île de Montréal, le 17 octobre 1943.

**13.— Relation entre le développement des caries du sapin et le site.**—René POMERLEAU.

Des études antérieures effectuées au Canada et aux États-Unis, ont déjà démontré que le développement des caries du sapin est en relation assez directe avec l'âge des arbres et aussi que le pourcentage du volume carié s'élève plus rapidement chez les arbres d'un site pauvre que chez ceux d'un site riche. Par l'étude comparée

de nos résultats et de ceux obtenus en Nouvelle-Angleterre et dans les états des Grands-Lacs, on découvre que, pour un âge donné, le pourcentage du volume et du nombre d'arbres cariés est notablement moins grand dans la forêt coniférienne boréale que dans la zone des bois décidus. La vitesse du dépérissement du tronc et des caries brunes du pied est plus élevée à mesure que l'on s'éloigne de la zone boréale. Suivant les sites déterminés, d'après la méthode modifiée par HEIMBURGER, on arrive aussi à des différences assez significatives entre le taux de carie du sapin dans chacun des cinq types reconnus.

**14.— Intérêt des mesures microcalorimétriques pour l'étude de la germination des semences.**—Henri PRAT et E. CALVET.

Le microcalorimètre de A. Tian a été appliqué pour la première fois à des études de biologie végétale. Résultats principaux: a) la courbe de thermogénèse de germination peut être utilisée pour caractériser un lot de semences donné dans des conditions expérimentales données; b) cette courbe peut être modifiée par des facteurs physiques et chimiques: déshydratation préalable, influence de l'alcool, des auxines, etc. L'étude systématique à ce point de vue de toutes les graines d'espèces cultivées présentera un grand intérêt pratique pour l'agriculture.

*Section 4: Zoologie et biologie générale*

**1.— Une nouvelle forme de goitre: la scléro-lymphomatose thyroïdienne.**—Louis-Charles SIMARD.

Il s'agit d'une jeune fille de onze ans, porteuse d'un goitre depuis sa naissance et chez laquelle, mise à part l'augmentation de volume de la thyroïde, on ne peut déceler aucun autre symptôme. La pièce provenant d'une thyroïdectomie sub-totale montre une glande, de consistance molle, de coloration jaune pâle, et profondément modifiée au microscope. Les lésions consistent en la présence d'un tissu adipeux abondant séparé par des cloisons conjonctives d'épaisseur variable contenant quelques îlots de tissu thy-

roidien infiltrée par des lymphocytes et des follicules clos. La lésion est tout-à-fait différente du goître de Ridel et du goître de Hashimoto.

## 2.— Insuffisance hépatique et résistance à l'arsenic (suite).— Paul LEMONDE.

Dans un premier travail, l'auteur a montré comment l'insuffisance hépatique réalisée par ablation partielle du foie diminuait la résistance du rat à l'arsenic. La présente note confirme les résultats précédents. L'insuffisance hépatique est produite non plus cette fois par hépatectomie, mais en exposant les animaux en expérience à une atmosphère de  $CCl_4$ , ce qui provoque dans le foie des troubles graves: dégénérescence graisseuse, cirrhose... Ici encore la résistance à l'intoxication arsenicale est notablement décriée. Les animaux qui passent au  $CCl_4$  avant de recevoir une dose sous-létale d'arsenic meurent dans une forte proportion.

## 3.— Méthode de dosage de l'aminopyrine — comparaison entre l'absorption rectale et l'absorption intestinale de ce composé chez le rat.—Fernand SEGUIN.

La coloration bleue que donne l'aminopyrine avec l'ion ferrique sert de base à la méthode mise au point par l'auteur et adaptée au spectrophotomètre. La coloration montre un maximum à  $5700 \text{ \AA}$  et ne suit pas la loi de Beer. Ce dosage ne peut être appliqué à un échantillon de sang soutiré après administration du composé.

Pour mesurer l'absorption de l'aminopyrine chez le rat, l'auteur introduit le composé dans des segments intestinaux et rectaux isolés. Les résultats de 92 essais montrent que l'absorption rectale représente environ 75 p.c. de l'absorption intestinale à n'importe quel moment durant les premières 40 minutes, et qu'il existe entre les deux valeurs une relation linéaire. Le calcul statistique vérifie les résultats.

## 4.— Excitation de la corde du tympan et du pneumogastrique par des courants progressifs. — Maurice BLAIS et Eugène ROBILLARD.

L. & M. Lapique (C. R. Soc. Biol. 6<sup>5</sup>, 589, 1908) ont montré qu'avec des excitations de décharges de double condensateur on

observe chez la grenouille et le crapaud un seuil minimum pour une durée donnée de l'excitation en rapport avec la vitesse fonctionnelle du tissu examiné. Généralisant ces résultats, ils ont signalé la possibilité de réaliser de cette façon une excitation progressive à la vitesse fonctionnelle. Nous avons examiné l'excitabilité de la corde du tympan et de quelques fibres du pneumogastrique avec des courants progressifs et les résultats que nous avons obtenus appuient l'hypothèse de Lapicque et permettent d'envisager l'excitation sélective dans le système nerveux périphérique chez les mammifères.

**5.— Action des sulfamidés sur la coquille de l'oeuf chez la poule.**—Paul GENEST et Richard BERNARD.

Différents sulfamidés administrés à des poules, pendant une semaine, dans leur alimentation au taux de 3 p. 1000, ont donné les résultats suivants: *a)* les sulfamidés du type  $\text{RSO}_2\text{NH}_2$ , tels que le sulfanilamide, le Neoprontosil et la Soluseptazine, rendent les coquilles des œufs minces et rugueuses; *b)* les sulfamidés dont le radical sulfonamide est substitué affectent très peu l'épaisseur de la coquille, mais créent à la surface des œufs de légères crevasses microscopiques. C'est le cas du sulfathiazole, de la sulfaguanidine, de la sulfadiazine et de la sulfamérazine, mais non de la sulfapyridine; *c)* la sulfapyridine par contre, rend la coquille des œufs minces et rugueuse; ce fait est en contradiction avec les observations de Benesch, Barron et Mawson. Nos constatations nous permettent de formuler l'hypothèse qu'au moins un sulfamidé à  $\text{RSO}_2\text{NH}_2$ , substitué, la sulfapyridine, entrave la calcification de la coquille de l'œuf, en inhibant une enzyme autre que l'anhydrase carbonique, probablement la phosphatase alcaline.

**6.— A propos de l'origine du mésoblaste chez l'oeuf humain.**—Wilbrod BONIN.

Chez un embryon humain de 14 jours, le mésoblaste intraembryonnaire se forme aux dépens des cellules de la ligne primitive. Ces cellules du disque embryonnaire, avant de migrer entre l'ectoblaste et l'endoblaste, montrent un grand nombre de mitoses. Le feuillet splanchnopleural extraembryonnaire de la vésicule ombilicale et le feuillet pariétoleural extraembryonnaire de la cavité amniotique sont constitués de cellules de même nature épithéliale

que les cellules du mésoblaste intraembryonnaire; il y a continuité parfaite entre ces divers feuillets, ce qui suggère une origine commune aux dépens des cellules de la ligne primitive. Par ailleurs, le feuillet mésoblaste chorial est constitué de tissu mésenchymateux. Ce dernier feuillet ne se forme pas aux dépens du premier comme l'indiquent la transition brusque entre les deux feuillets et la structure différente de leurs éléments cellulaires.

**7.— Étude des propriétés pharmacologiques de l'annotinine, alcaloïde extrait de *Lycopodium annotinum*.—**  
Guy MARIER et Richard BERNARD.

Des recherches préliminaires sur cet alcaloïde ont porté sur la toxicité, l'action sur le cœur (électrocardiogramme), le muscle lisse, la pupille, la pression artérielle et la respiration. L'annotinine est peu toxique; la dose létale moyenne (D. L. 50) est de 166.2 mgs-kg. L'examen post-mortem de lapins ayant reçu des doses létales d'annotinine révèle une congestion généralisée. Chez le lapin légèrement intoxiqué, l'électrocardiogramme présente un changement bien défini, à savoir: disparition ou inversion de l'accident T, sans altération des autres accidents. L'amplitude des contractions de segments d'intestin isolé de lapin est diminuée, tandis que celle de segments d'utérus isolé de rat est augmentée. L'annotinine contracte la pupille, elle est donc un myotique. Chez le lapin, elle élève la pression artérielle, par contre elle augmente l'amplitude de la respiration et en diminue la fréquence.

**8.— L'adaptation au froid du rat blanc et la teneur en acide ascorbique de ses tissus.**—Mercédès THÉRIEN et Louis-Paul DUGAL.

Les auteurs ont observé une augmentation considérable de la teneur en acide ascorbique des tissus du rat blanc, quand cet animal est exposé au froid pendant de longues périodes. Il semble qu'il s'agit là d'une réponse physiologique normale correspondant à un besoin d'acide ascorbique au froid.

**9.— Emploi de l'acide oxalique pour les plaies et son influence sur la teneur en Ca du sang.** — L. DESAULNIERS et Louis-Paul DUGAL.

L'application longue et continue d'acide oxalique à 2 p.c. sur des plaies normales de lapins n'a pas d'influence substantielle sur la teneur en Ca du sang de ces animaux.

**10.— Action du chlorhydrate de -2-Naphtyl-(1')-méthyl-imidazoline (Privine) sur la mécanique respiratoire.** — Jacques LUSSIER et Eugène ROBILLARD.

Le chlorhydrate de 2-naphtyl-(1')-méthyl-imidazoline (Privine) a été examiné par diverses méthodes chez des chiens et des lapins en rapport avec l'élasticité pulmonaire et l'air courant et son effet a été comparé avec celui de l'adrénaline. Les deux corps agissent dans le même sens mais leurs actions présentent des différences d'intensité et de durée. Le mécanisme d'action de la privine a été partiellement élucidé.

**11.— Modifications histologiques au niveau du rein chez le rat blanc hépatectomisé ou opéré à blanc.** — G. MANSEAU, A. DESMARAIS et L.-P. DUGAL.

Rats opérés à blanc: Les rats sacrifiés six heures après l'opération à blanc ne montrent aucune lésion rénale histologique appréciable. Ceux, sacrifiés 12, 24 et 48 heures après l'opération, montrent tous des altérations de même ordre avec une intensité plus marquée chez les rats sacrifiés au bout de 12 heures. Quant aux rats sacrifiés 72 heures après l'opération, leurs reins ne montrent aucune trace des lésions antérieures. Rats hépatectomisés: Les lésions rénales observées chez les rats hépatectomisés sont, pour chacun des lots, identiques à celles des rats opérés à blanc et sacrifiés dans les délais correspondants. Diagnostic: Lésions discrètes de néphrite aiguë toxique. Les altérations rénales consistent en une congestion marquée des vaisseaux (veines) radiaires et des glomérules. Ces derniers semblent, de plus, présenter une population cellulaire légèrement augmentée. A l'intérieur des tubes et spécialement au niveau des anses de Henle, il y a présence de quelques cylindres hyalins. Les épithéliums ne montrent cependant aucune figure de dégénérescence.

**12.— Hépatectomie partielle et résistance à la Privine (chlorhydrate de 2-(naphthyl -1'-méthyl)-imidazoline).—André DESMARAIS et Louis-Paul DUGAL.**

Dans une première série d'expériences, la Privine fut administrée par voie intra-péritonéale, sous forme d'une solution stérilisée de cette substance au titre de 1 p.c. dans une solution de NaCl à 0.9 p.c. Dans une seconde série d'expériences, la solution de Privine, préparée de la même façon, mais au titre de 5 p.c., fut administrée par voie sous-cutanée, dans la région dorsale des animaux. Dans les deux cas: voie IP et voie SC, une seule injection fut donnée aux animaux en expérience, hépatectomisés et témoins. Résultats: a) Voie IP: dose sous-léthale: 40 mg/kg; doses injectées: de 40 à 46 mg/kg. De 20 animaux hépatectomisés, 2 sont morts, soit 10 p.c. alors que nul des 20 témoins ne succomba; b) Voie SC.; dose sous-léthale: 250 mg/kg; dose injectée: idem. De 59 hépatectomisés, 43 ont succombé à l'injection, soit 72. 8 p.c. tandis que 2 seulement des 62 témoins sont morts, soit 3.2 p.c. Ces derniers résultats montrent une différence très nette entre les hépatectomisés et les témoins, et il semble bien que le foie joue un rôle dans la résistance à la Privine.

**13.—Notes sur les tenthrétinides de la région de l'Abitibi. Frère Adrien ROBERT, c.s.v.**

Les plus pernicious défoliateurs appartiennent généralement à la famille des tenthréidinides appelés encore mouches à scie. Les spécimens recueillis au cours de deux étés passés à La Ferme, Abitibi représentent déjà plus de 50 entités différentes. Sauf les quelques espèces qui ont sévi à l'état épidémique dans notre Province, ces hyménoptères ont été dédaignés des entomologistes. Dans la région visitée par l'auteur le *Fenusa pumila* Klug. cause des ravages considérables aux peuplements de bouleaux. Parmi les espèces signalées pour la première fois dans la Province se trouvent: *Tenthredo semicornis* Hgtn., *Tenthredo nigricollis* Kby, *Tenthredo cogitans* var. *neoslossoni* MacG., *Hemichroa crocea* Geoff. *Empria improba* Cress., *Selandria vanduzeei* Roh. *Entodecta capitalis* Nort., *Janus abbreviatus* Say, *Pamphilius rufofasciatus* Harr.

**14.— Quelques diptères corticophages du *Populus tremuloides*.—Frère Adrien ROBERT, c.s.v.**

Les diptères ont des mœurs extrêmement variées. Bon nombre d'espèces déposent leurs œufs sous les écorces des arbres abattus ou dans les plaies des arbres malades. Au cours d'un séjour d'un mois à Mistassini, l'auteur a recueilli sur le vulgaire tremble près d'un millier de petits diptères; leur étude a révélé la présence d'une trentaine d'espèces dont plus de dix n'avaient jamais été signalées dans la Province. Parmi ces dernières figurent: *Tachypeza pruinosa* Coq., *Tachydromia enecator* Mel., *Geomyza combinata* L., *Strongylophthalmia angustipennis* Mel., *Pseudotephritis corticalis* Lw., *Psaeoptera nebecula* Johns, *Lonchaea albiceps* Mall., *Lonchaea winnemanae* Mall., *Chymomyza procnemis* Will.

**15.— La thermogénèse des cultures bactériennes.—Henri PRAT, J. FRICKER et E. CALVET.**

Le microcalorimètre de A. Tian a été appliqué pour la première fois à l'étude du dégagement de chaleur manifesté par des cultures bactériennes. Deux ordres de recherches sont poursuivis: a) une comparaison systématique de plusieurs espèces, montrant que la forme de la courbe de thermogénèse permet de caractériser les souches bactériennes. Espèces examinées: B. Proteus, B. d'Eberth, B. paratyphiques A et B, B. Coli, etc.; b) une étude des variations de la thermogénèse en fonction des conditions externes, montrant notamment l'influence de la concentration du milieu de culture sur la durée et l'intensité de la thermogénèse. L'étude systématique à ce point de vue de toutes les espèces bactériennes offrira un grand intérêt pour les recherches médicales.

*Section 5 : Agronomie et médecine vétérinaire*

**1.— Influence du mode de protection des chrysalides sur le potentiel de survie de certains insectes nocifs.—Georges MAHEUX.**

Le comportement des insectes en général varie notablement au moment de la nymphose. Ces différences sont d'autant plus accen-

tuées que les espèces étudiées habitent des milieux différents. Ainsi, le mode de protection nymphale de deux ravageurs comme le hanneton commun et la pyrale du maïs — l'un souterrain, l'autre supraterrrestre — exerce une influence marquée sur leurs chances respectives de survie. Le « conformisme » du premier abaisse son potentiel de défense et peut être avantageusement exploité par le cultivateur; par contre, l'étonnante faculté d'adaptation du second accroît son potentiel de survie et complique d'autant la tâche de l'agriculteur.

## **2.— Le rôle de l'histoire naturelle dans la formation du jeune rural.—Georges MAHEUX.**

La place que doit occuper la connaissance de la nature dans la formation de l'enfant, au Canada français, est encore mal définie et souvent incomprise. L'histoire naturelle est utile à tous, mais elle prend une importance toute particulière quand il s'agit du jeune rural. L'école primaire apprend à l'enfant à connaître quelques outils et comment les utiliser. Familiariser l'élève avec les éléments mêmes de son milieu vital, selon des méthodes appropriées, entre assurément dans le cadre de la formation du cultivateur de demain. En prenant peu à peu contact avec la nature, le jeune rural s'initie imperceptiblement à sa tâche de futur agriculteur. La formation agricole proprement dite pourra plus tard s'édifier sur ces notions élémentaires mais fondamentales. Pour arriver à ce résultat, on peut recourir à divers moyens, mais il importe, par-dessus tout, que l'instituteur ou l'institutrice soient bien préparés à cet enseignement naturaliste.

## **3.— Étude sur les niveaux optima d'azote, d'acide phosphorique et de potasse dans la fertilisation des tabacs à cigare.—Richard BORDELEAU.**

Des essais poursuivis pendant 6 ans avec 27 formules différentes appliquées aux taux de 1000 et 500 livres à l'acre, ont permis d'étudier trois niveaux d'azote, d'acide phosphorique et de potasse. Il ressort des résultats obtenus que les formules 5-8-7 et 5-8-10 seraient les plus favorables à la production du tabac à cigare, dosage variant de 500 à 1000 livres l'arpent selon la fertilité du sol. Comme recommandation générale, la formule 5-8-10 au taux de

800 livres à l'acre s'adapterait fort bien à la moyenne des sols. Pour les sols à texture plus compacte, francs argileux par exemple, où le niveau de potasse est généralement assez élevé, la formule 5-8-7 remplacerait avantageusement la formule 5-8-10.

#### 4.— La clé des sols du comté de Châteauguay.— Roger BARIL.

L'auteur divise les sols du comté de Châteauguay en trois groupes: les sols zonaux, les sols intrazonaux, les sols azonaux. Il considère comme représentants du premier groupe les types génériques suivants: les sols gris-brun podsolique, les sols bruns podsolique (?), les podzols. Dans le second groupe l'auteur considère les sols à gley (ground-water podzol) les sols tourbeux et semi-tourbeux (bog et half-bog soils). Le troisième groupe comprend enfin les lithosols, les alluvions modernes ou récentes, les sables secs. Après avoir fait ressortir toute l'importance des facteurs dont tient compte la pédologie l'auteur expose le danger des méthodes dites « agrogéologiques » dans l'étude des sols. Il déplore tout particulièrement l'opinion de certains partisans de l'agrogéologie qui veulent que même nos podzols, malgré leur profil soient encore des sols jeunes comme conséquence de leur immaturité géologique. L'auteur démontre en quoi et comment cette assertion est fausse.

#### 5.— Le criblage des semences et la lutte contre les mauvaises herbes.—Richard CAYOUILLE.

Une enquête conduite par la division des mauvaises herbes du Ministère de l'Agriculture de Québec dans environ 20 p.c. des six cents centres de criblage de la province révèle que le crible à l'avoine enlève de semence de 95 à 100 p.c. des graines de mauvaises herbes selon le degré d'efficacité de l'opération. Nomenclature des espèces éliminées par le criblage.

#### 6.— Comportement de la blatte germanique dans un incubateur à température constante.—Paul MORISSET.

Les recherches sur l'incubation des œufs ont été basées sur 170 capsules. Dans la nymphose les observations ont été faites sur

1143 individus. Par la suite un groupe de 26 femelles adultes ont été utilisées afin de déterminer le nombre de capsules que chacune d'elle pouvait pondre, 170 de ces capsules ont été suivies afin de connaître le nombre d'individus qui pouvait éclore de chacune de ces capsules. Les résultats obtenus furent les suivants: durée de l'incubation: minimum 15 jours, maximum 30 jours, moyenne 23-1 jours = 0.15. Phase nymphale: minimum 43 jours, maximum 90 jours, moyenne 58.2 jours = 0.23; nombre de capsules par femelle: minimum 2, maximum 12, moyenne 7.3; nombre d'individus par capsule: minimum 5, maximum 45, moyenne 30.

#### 7.— Le charançon du fraisier sur l'île d'Orléans.— Paul MORISSET.

Au cours des années antérieures à 1941, les dommages causés par le charançon à la fleur du fraisier s'établissaient entre 50 p.c. et 85 p.c. L'étude biologique démontra que la période la plus active du charançon se place entre le 3 et le 10 juin. En même temps que nous poursuivions les études biologiques, différentes méthodes de répression furent pratiquées dans le but de déterminer leur valeur respective. De l'ensemble des travaux faits depuis 1938 à 1945 inclusivement, il ressort que: a) le D2, l'arséniate de calcium, la bouillie soufrée et la poudre de Derris ne sont pas des insecticides pratiques dans la lutte contre le charançon du fraisier; b) le mélange cryolithe talc doit être fortement recommandé pour sa haute efficacité; c) la bouillie bordelaise empoisonnée est également recommandable; en plus de réprimer le charançon elle protège le plant contre les maladies et contribue à augmenter la récolte.

#### 8.— Contribution à l'étude des Culicèdes (diptères) du Québec.—Georges GAUTHIER et abbé Ovila FOURNIER.

En collaboration avec les autres équipes qui se sont partagé le pays, les auteurs ont parcouru la province de Québec au cours des étés 1944 et 1945 pour dresser la liste des Culicèdes du Québec. La distribution et l'écologie de ces insectes d'importance médicale et sociale sont l'objet de ce travail.

**9.— Contribution à l'étude des insectes aquatiques de l'étang Anderson (bassin de la Chaudière), Québec.—Georges GAUTHIER et abbé Ovila FOURNIER.**

Liste systématique des insectes aquatiques recueillis dans l'étang Anderson (bassin de la Chaudière), Québec; au cours des étés 1944 et 1945. Cet étang longe la route nationale et est situé à proximité de la ville de Québec. Au point de vue écologique, il offre un grand intérêt, à cause des faunes qui s'y succèdent et de l'influence des oiseaux migrateurs qui s'y arrêtent à l'automne.

**10.— Le comportement de la coccinelle mexicaine des haricots dans le Québec.—Georges GAUTHIER et André DOYLE.**

La coccinelle mexicaine des haricots, *Epilachna varivestis* Mulsant, apparut pour la première fois dans le Québec au mois d'août 1943. Cet envahisseur a pu hiverner et survivre aux rigueurs de notre climat. Présentement la zone d'occupation de ce nouvel ennemi est restreinte aux paroisses de St-Antoine Abbé et de St-Jean-Chrysostôme dans le comté de Châteauguay. La destruction des champs de fèves infestés, c'est-à-dire brûlés au moyen d'une lance-flamme à l'automne de 1943 et 1944 a relenti la marche progressive de ce ravageur vers les centres de production de haricots tels que Ormstown et Ste-Martine. Divers facteurs écologiques, et principalement le climat, entrent en jeu mais leur influence exacte reste à préciser.

**11.— Expérience sur la pulvérisation des pommes de terre en 1944.—Elzéar CAMPAGNA et Henri GÉNÉREUX.**

Une expérience sur la pulvérisation des pommes de terre fut commencée en 1944 dans la province afin de démontrer aux cultivateurs l'efficacité des arrosages et les avantages qu'ils procurent au point de vue rendement et assurance de la récolte contre les insectes et les maladies. L'expérience fut poursuivie simultanément à St-Roch-des-Aulnaies, Nicolet et Ste-Anne-de-Bellevue, trois endroits où la brûlure tardive fait de temps à autre son apparition. Quatre parcelles furent traitées comme suit: a) bouillie bordelaise, formule 4-4-40; b) bouillie bordelaise, formule 2-1-40; c) « perenox » à raison de 2 livres par 40 gallons d'eau; d) témoin: aucun traite-

ment. Sept applications furent faites durant la saison de végétation. La brûlure tardive fut forte à Nicolet et à St-Roch-des-Aulnaies, absente à Ste-Anne-de-Bellevue. Le rendement moyen de tubercules sains des trois stations réunies se lit comme suit: parcelle *a* (4-4-40): 254.0 minots; parcelle *b* (2-1-40): 210.1 minots; parcelle *c* (2-40): 252.2 minots; témoin: 177.7 minots. L'augmentation est de 76.4 minots avec la bouillie bordelaise normale (4-4-40); 74.5 minots avec le perenox et 32.4 minots avec la bouillie bordelaise faible (2-1-40).

### *Section 6 : Pédagogie et Psychologie expérimentale*

#### **1.— Correction rapide du Questionnaire de la personnalité Bernreuter-Ottawa.—Roland VINETTE.**

L'Usage du Questionnaire de la personnalité Bernreuter-Ottawa est considérablement limité par la correction longue et fastidieuse qu'il nécessite. L'auteur compare les résultats obtenus au moyen d'une méthode rapide de correction avec ceux qu'il a obtenus avec la méthode ordinaire. Les corrélations entre les deux séries de résultats sont les suivantes: B1-N .91; B2-S .85; B3-I .83; B4-D .90; FI-C .93; F2-S .85. Le nombre des sujets était de 56.

#### **2.— Étude sur les Épreuves d'habileté mentale de Paul L'Archevêque.—Roland VINETTE.**

L'auteur a administré les formes A & B des tests d'intelligence. Les résultats démontrent: *a*) que les deux formes de ce test sont assez semblables; la corrélation est de .85 et les moyennes, 115.1 et 118; *b*) que la capacité discriminative de ce test est légèrement supérieure à celle de l'Otis-Ottawa, même pour un groupe aussi homogène; les signes sont en effet de 11.3 pour l'Otis-Ottawa et de 13 pour le L'Archevêque.

#### **3.— Les tests et la sélection des candidats à l'enseignement.—Roland VINETTE.**

L'auteur a administré à un groupe de candidat à l'enseignement les tests suivants: Bernreuter-Ottawa, L'Archevêque, Allport-

Vernon-Shevenell, Bell-Ottawa, MacNitt-Berthier et Désautels (test de préférences). Les résultats démontreront si certains traits mesurés par ces tests sont possédés à des degrés différents par les candidats jugés bons et ceux jugés mauvais par un groupe de professeurs. Les tests d'intelligence ainsi que les deux premiers traits mesurés par le Allport et les 2e et 3e traits mesurés par le Désautels ont donné des résultats positifs. Des cotes obtenues par les 18 sujets jugés supérieurs par leurs professeurs, 70 pour cent dépassent la moyenne générale et seulement 30 pour cent lui sont inférieures. Quant aux 13 sujets jugés inférieurs par leurs professeurs, 80 pour cent de leurs cotes sont inférieures à la moyenne générale et seulement 20 pour cent lui sont supérieures.

#### 4.— Précoces, normaux et retardataires dans nos écoles.

Charles BILODEAU.

D'après les premières statistiques d'âge-degré-progrès recueillies dans la province de Québec, le pour-cent des élèves précoces par rapport au degré dans les écoles catholiques de langue française est de 3 p.c., celui des retardataires, 20 p.c.; par rapport à l'âge, 2.9 p.c., et 36 p.c. respectivement. 18.5 p.c. ont doublé leur classe en 1941-42; ceux qui ont doublé une classe durant leur séjour à l'école comptent pour 45 p.c. Le nombre des retardataires semble plus élevé chez nous qu'ailleurs. Des mesures s'imposent pour remédier à une telle situation.

#### 5.— Psychologie différentielle d'après les rédactions spontanées de nos écoliers.—Frère URBAIN-MARIE, i.c.

La comparaison du vocabulaire employé par les garçons et les filles dans leurs rédactions décèle un profil psychique différent. On peut s'en rendre compte en considérant le choix des qualitatifs. La différence s'accroît si l'on établit le parallèle entre les mots se rapportant à certains centres d'intérêt tels: l'alimentation, les amusements, la classe et le foyer, la famille et les relations, la physionomie et le vêtement, la religion, les activités, etc. Nos constatations concordent avec celles de M. Roland Vinét, D.P., dont la recherche reposait sur le vocabulaire obtenu par la méthode de l'association libre.

## 6.— Névrose et habitus.—P. Noël MAILLOUX, o.p.

On s'accorde à reconnaître dans le passage du général au spécifique l'une des modalités propres du développement de toute activité humaine. Mais l'expérience nous enseigne que cette spécificité présente des aspects très divers, selon qu'elle résulte de la névrose ou de l'habitus. Dans le premier cas, elle qualifie un *actus hominis* incontrôlé, rigide et mésadapté; dans le second, elle qualifie un *actus humanus*, délibéré, souple et adapté. A partir de là, il devient possible de concevoir une intégration de la théorie des mécanismes dans la conception de la personnalité psychologique fondée sur la raison et la liberté.

## 7.— Ordre des matières scolaires de 7e année en fonction des préférences des élèves.—Frère GRÉGOIRE, é.c.

Les résultats de cette recherche proviennent de données fournies par cinq cents écoliers répartis en trente-quatre classes de quinze écoles de Montréal. Répondant à un questionnaire, les enfants furent invités à placer un numéro d'ordre devant les noms des spécialités suivantes de façon à faire connaître leurs préférences: anglais, dessin, histoire du Canada, arithmétique, géographie, histoire sainte, catéchisme, grammaire, rédaction. Les préférences vont successivement au catéchisme, à l'arithmétique, au dessin, etc. Les matières les moins aimées sont successivement: la rédaction, la grammaire, la géographie. Réflexions suggérées par ces résultats.

### *Section 7: Sciences morales et sciences sociales*

#### 1.— L'anthropologie et le folklore à l'Université.— Maris BARBEAU.

La science de l'homme, de ses coutumes et de ses arts ne peut manquer: a) d'aiguiser les facultés perceptives de la jeunesse universitaire en développant l'observation, à l'aide de la cueillette systématique des faits à sa portée et b) d'enrichir les facultés supérieures de l'imagination, de l'intelligence et de l'expression, dans la présentation parlée ou écrite des matières inédites.

**2.— Le problème Colomb-Vespuce.**—Philippe PANNETON RINGUET.

Jusqu'à la fin du 16<sup>e</sup> siècle il n'y a pas eu de problème Colomb-Vespuce. C'est lorsque par des explorations successives on eût reconnu la continuité du continent américain et sa séparation complète d'avec l'Asie que l'on commença à revendiquer pour Colomb la découverte d'un continent qu'il affirma toujours n'avoir pas touché ! Faute de choisir le bon angle, beaucoup d'auteurs ont montré comme complexe ce problème qui ne l'est pourtant pas directement. Le dernier volume de Stefan ZWEIG en est un bel exemple. Ce qui est indispensable pour comprendre, c'est l'étude de l'histoire de la connaissance géographique. Il est assez indispensable de connaître les textes sur lesquels Colomb avait édifié ses hypothèses. Le caractère de chacun des deux explorateurs a aussi une très grande importance : Colomb, imaginaire ; Vespuce, pratique, terre-à-terre. En réalité Colomb a trouvé le chemin vers un continent qu'il n'a pas reconnu. Vespuce, en suivant un chemin tracé, a reconnu des terres nouvelles.

**3.— Ethnobotanique des Abénaquis de la Réserve d'Odanak.**—Jacques ROUSSEAU.

Ce relevé portant sur une soixantaine d'espèces comprend des notes sur la médecine populaire, les textiles et autres usages des plantes sauvages de la région. L'auteur souligne notamment l'aspect expérimental de la médecine populaire de nos Indiens.

**4.— Notes géographiques sur la frontière de l'Ungava ; a) la toponymie du lac Mistassini ; b) les monts Watshish existent-ils ?**—Jacques ROUSSEAU.

Au cours d'un voyage d'exploration botanique, l'auteur a pu faire le relevé des noms employés par les Indiens pour désigner les entités géographiques du lac Mistassini. Ces noms sont accompagnés de leur interprétation. L'auteur reprend la question des monts Watshish, dont l'existence a été mise en doute. Il est d'avis que leur existence ne fait aucun doute, mais le concept des monts Watshish doit être modifié.

**5.— Note sur l'ethnozoologie mistassini.**—Jacques ROUSSEAU.

Cette note comprend: a) une étude comparée des noms d'animaux chez les Mistassini et les autres peuples de langue crise, où l'on peut percevoir les différences dialectales importantes, particulièrement au point de vue phonétique; b) des notes sur le folklore zoologique.

**6.— Les sources de documentation cartographiques au Canada.**—Benoît BROUILLETTE.

Un projet de refonte de l'Atlas du Canada a conduit l'auteur à dresser un répertoire des cartes géographiques publiées par le Gouvernement fédéral et par les Gouvernements provinciaux. Son enquête s'est limitée aux cartes actuelles et à celles dont l'échelle est supérieure aux plans urbains. La documentation rassemblée est considérable et servira à activer les recherches géographiques et à améliorer l'enseignement. Le manque de centralisation, inhérent à l'objet de la cartographie détaillée, rendit l'enquête difficile. La comparaison entre les diverses régions du Canada et entre les diverses cartes d'une même région montre des différences de procédés et de méthodes. Une plus grande standardisation s'impose.

**7.— La division de la ville de Québec en arrondissements de recensement.**—Jean-C. FALARDEAU.

La division de la ville de Québec en arrondissements de recensement (*Census Tracts*), i.e. en secteurs territoriaux dont chacun doit être socialement homogène et contenir une population d'environ 2,000 à 2,500 âmes, oblige à reviser en détail l'analyse économique, sociologique et démographique de ce milieu urbain. Après avoir tenu compte des limites des quartiers municipaux, des frontières géographiques, ainsi que de la répartition de la population d'après les données les plus adéquates, il s'agit de délimiter les compartimentations sociales d'après les nationalités, les statuts économiques et les classes. Sur la base d'enquêtes antérieures et de recherches plus récentes, on est parvenu à découper la ville entière en une centaine d'arrondissements sociaux qui se trouvent tous entièrement contenus à l'intérieur des frontières des paroisses territoriales

catholiques. Il est aisé de prévoir les études comparatives détaillées que permettront, de ce fait, les futurs recensements décennaux.

#### 8.— Esquisse de la région métropolitaine de Québec.—

Jean-C. FALARDEAU.

La ville, comme nous la connaissons, est un phénomène caractéristique de la civilisation moderne. Elle diffère fonctionnellement des agglomérations antiques et s'épanouit finalement dans ce fait économique et social bien connu: la *métropole*. L'importance de l'étude sociologique des métropoles découle principalement de ce que les régions qu'elles intègrent sont toujours plus naturelles que les territoires arbitrairement fixés par des limites municipales, provinciales ou nationales. Après avoir étudié les connotations statistiques, juridiques et sociologiques de la métropole, de la banlieue et de la région métropolitaine, et pris connaissance de la façon dont le Bureau fédéral de la Statistique applique ces termes à la ville de Québec, on esquisse brièvement les limites de la région métropolitaine, ou quasi métropolitaine de Québec en indiquant ses parties composantes à l'aide de certains critères.

#### 9.— Structure sociale d'un village de banlieue évolué.—

Jean-Charles FALARDEAU et Gaston BLANCHET.

Le village de Loretteville, à 9 milles au nord de Québec, comprend quatre localités constituant chacune un milieu social ayant sa fonction propre et son groupement différencié. Chacun des quatre groupes sociaux, en plus de mener une existence un peu à part et de posséder des associations dans une certaine mesure exclusives, identifie les autres de façon différente. Les étiquettes sociales qu'ils s'attribuent réciproquement traduisent la considération qu'ils se prêtent. Cette considération reproduit leur conception de la hiérarchie sociale locale. La vérification de ces identifications, par le relevé du statut social de chacun des quatre groupes et des sous-groupes qui les composent, permet de constater qu'elles ont leur fondement dans la réalité.

#### 10.— Jean DELISLE, notaire et amateur de sciences.—

LÉON LORTIE.

Parmi les livres et manuscrits acquis récemment par la bibliothèque municipale de Montréal de son ancien conservateur, Aegidius

FAUTEUX, se trouvent un cahier manuscrit d'expériences et de calculs sur l'hydrostatique ainsi que des notes biographiques sur l'auteur de ce cahier. Jean DELISLE, notaire et arpenteur, né à Nantes en 1724, mourut à Montréal en 1814. Il s'intéressait aux sciences et possédait une intéressante collection d'appareils scientifiques.

**11.— Cent ans de mathématiques dans la province de Québec (1775-1878).—Léon LORTIE.**

Relevé des ouvrages d'arithmétique et de mathématiques publiés dans la province de Québec de 1775 à 1878. On y trouve les premiers textes d'arithmétique, de trigonométrie, d'algèbre, de calcul différentiel et intégral composés par des auteurs français ou canadiens. Il est facile de refaire de cette façon l'histoire de l'enseignement des mathématiques au cours d'un siècle dont on est porté à mésestimer l'importance dans le champ de l'instruction publique et de l'enseignement secondaire.

**12.— La première grammaire grecque au Canada.—Maurice LABEL.**

L'auteur, M. John LARKIN, p.s.s. La date: 1837: A l'usage du collège de Montréal et imprimée à Montréal. Première et unique édition. Un ouvrage in-8, de 321 pages. Étude de l'ouvrage. Première partie: éléments de la Grammaire grecque (pp. 5-176). Seconde partie: syntaxe (pp. 177-257). Troisième partie: méthode ou manière de rendre en grec les gallicismes qui se rencontrent le plus fréquemment (pp. 258-310). Appendice sur les dialectes (pp. 310-320). Errata, p. 321 (8 fautes). Critique et appréciation de l'ouvrage. Brève comparaison de l'ouvrage de LARKIN avec la *Méthode pour étudier la langue grecque* de Burnouf, (1813). Comparaison avec les ouvrages de grammaire en usage à l'époque en France, en Angleterre et aux États-Unis. Fortune de l'ouvrage de LARKIN au Canada.

**13.— Les images dans l'Antigone de Sophocle.—Maurice LABEL.**

Popularité des tragédies de Sophocle. Raisons. Importance de la stylistique dans l'étude de la tragédie sophocléenne. Antigone:

le monde la chevalerie, un peu comme dans Ajax; tragédie du début. Idée centrale de désobéissance, d'impiété, de démesure, de disproportion; images de la tempête, de l'orage, de la mer. Thèmes secondaires; métaphores empruntées aux oiseaux, aux animaux, aux métaux, à la guerre. Emploi sobre des comparaisons, comme dans Racine; une dizaine de comparaisons dans une tragédie de 1353 vers; une soixantaine de métaphores, et plus de cent antithèses. Tragédie pathétique, la plus lyrique des tragédies de Sophocle. Rôle des images dans la tragédie de Sophocle et aussi dans une étude d'ensemble sur son style.

---

## V. LE PRÉSIDENT DE L'ACFAS POUR 1945-1946

M. L'ABBÉ J.-W. LAVERDIÈRE

---

### NOTE BIOGRAPHIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

(*Portrait en frontispice*)

---

Monsieur l'abbé J.-W. LAVERDIÈRE, professeur de Géologie à la Faculté des Sciences de l'Université Laval et président de l'ACFAS pour l'année 1945-1946, est né à Sainte-Croix, comté de Lotbinière, le 2 septembre 1897.

Il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Québec et sa théologie au Grand Séminaire de Québec où il fut ordonné prêtre en 1924. Pendant les trois années suivantes, il a étudié à l'École Supérieure de Chimie de l'Université Laval et obtint sa licence ès sciences en 1927. Il se rendit ensuite à Lille, France, pour y préparer un doctorat ès sciences qu'il obtint en 1930. L'année suivante, 1930-1931, il étudia en Sorbonne puis au Collège de France.

L'abbé LAVERDIÈRE est professeur de Géologie et de Minéralogie à la Faculté des Arts de l'Université Laval, professeur de Géologie et de Paléontologie à la Faculté des Sciences et directeur du département de Géologie et de Minéralogie. De plus, il est secrétaire de la Faculté des Sciences, rédacteur en chef et administrateur du bulletin « *Le Naturaliste Canadien* ».

Il est membre de la « Société Géologique du Nord » (Lille); — de la « Société Géologique de France »; — de la « Société Linnéenne de Québec »; — de la « Geological Society of America »; — de la « Canadian Institute of Mining and Metallurgy » et membre du Comité National de l'Union internationale de Géographie.

## BIBLIOGRAPHIE

1928

Sur la présence de grès d'âge dévonien supérieur au sud-est de Saint-Jean-Pied-de-Port (Basses-Pyrénées). *Bull. Soc. Géol. de France*, 4e série, T. XXVIII, p. 395 à 400, année 1928. (En collaboration avec M. G. DUBAR). Trois figures dans le texte.

1929

Description d'une plaque dentaire de *Dipneuste Palaeda-phis Ferquensis* nov. sp. du Dévonien supérieur du Boulonnais, *Annales Soc. Géol. du Nord (Lille)*, T. LIV, p. 94 à 99, une planche hors texte, année 1929.

Observations sur quelques gisements du Carbonifère des Pyrénées. *Compte Rendu Sommaire des Séances de la Soc. Géol. de France*, fasc. 16, déc. 1929. p. 236-238. (En collaboration avec MM. G. DELÉPINE et G. DUBAR).

1930

Description d'une plaque osseuse d'*heterosteus* (groupe des *Arthrodira*) du Fras-nien de Trélon (Nord de la France). *Annales Soc. Géol. du Nord (Lille)* T. LV, p. 61 à 69, 7 figs. dans le texte, une planche hors texte, année 1930.

Contribution à l'Étude des Terrains paléozoïques dans les Pyrénées occidentales. *Mémoires Soc. Géol. du Nord (Lille)* T.X., No 2, in 4o 131 pages, 13 figs, dans le texte, 9 planches hors texte. Imprimerie Centrale du Nord, Lille. 1930.

Le Paléozoïque de Lauribar. *Annales Soc. Géol. du Nord (Lille)* T. LV, p. 156-157, année 1930.

1931

Étude microscopique d'Anthracites et de Houilles anthraciteuses du puits No 5 du Charbonnage de Mariemont-Bascoup (Belgique). *Annales Soc. Géol.*

du Nord (Lille), T. LVL, p. 214-233, 1 fig. dans le texte, 1 planche hors texte, année 1931. (En collaboration avec M. André DUPARQUE).

1933

Leçon à retenir. *L'Action Catholique*, Québec, 25 novembre 1933.

1934

Le Paléozoïque de la région de Deschambault, comté de Portneuf. *Rap. Ann. Service des Mines*, Québec, partie D, p. 51 à 68, 1934.

1935

Notes sur quelques Graptolites nouveaux des environs de Québec. *Le Naturaliste canadien*, Québec, vol. LXII, no 1, p. 6 à 12, 1 planche hors texte, janvier 1935. (En collaboration avec M. R. RUEDEMANN.)

Géologie des environs de Marbleton, Canton de Dudswell, comté de Wolfe. *Rap. ann. Service des Mines*, Québec, Partie D, p. 35 à 44, 3 planches hors texte, 1 carte en couleurs. 1935.

1936

Quelques observations sur la géologie de la Côte de Beaupré. *Le Naturaliste canadien*, Québec. Vol. LXIII, No 2, p. 33 à 45, février 1936. (En collaboration avec M. le Dr C. FAESSLER.)

Région de la rivière Ste-Anne, comté de Portneuf. *Rap. ann. Service des Mines*, Québec, Partie D, p. 31 à 52, 4 planches hors texte, 1 planche en couleurs, 1936

1941

Initiation à la Géologie. *Éditions Fides, Montréal*, 158 pages, 1941. (En collaboration avec le Père Léo-G. MORIN, c.s.c.).

1944

Histoire géologique de la région de Shawinigan. (Extrait de « *L'Épopée de Shawinigan* », par Gérard FILTEAU, p. 19-34, Shawinigan, P.Q. 1944, *Univ. Laval Fac. des Sciences, Géologie et Minéralogie, contribution No 56*. (En collaboration avec le Dr C. FAESSLER.)

The first part of the history is devoted to a description of the country and its inhabitants.

CHAPTER I

The first part of the history is devoted to a description of the country and its inhabitants.

CHAPTER II

The second part of the history is devoted to a description of the country and its inhabitants.

CHAPTER III

The third part of the history is devoted to a description of the country and its inhabitants.

The fourth part of the history is devoted to a description of the country and its inhabitants.

The fifth part of the history is devoted to a description of the country and its inhabitants.

The sixth part of the history is devoted to a description of the country and its inhabitants.

The seventh part of the history is devoted to a description of the country and its inhabitants.

The eighth part of the history is devoted to a description of the country and its inhabitants.

## VI. DISCOURS PRÉSIDENTIEL, CONGRÈS DE L'ACFAS

---

### HISTOIRE ET VIE NATIONALE

par

JEAN BRUCHÉSI  
*Président sortant*

---

Une tradition, qui a déjà force de loi, oblige le président de l'ACFAS, dont le terme d'office est expiré, à faire ses adieux sous la forme d'un discours solennel et à démontrer ainsi, après coup, par l'étalage de ses connaissances, qu'il méritait l'honneur conféré douze mois plus tôt. Je ne vous cache pas que je préférerais, pour dix bonnes raisons, me retirer en disant tout simplement merci à mes collaborateurs et à ceux dont la confiance m'a valu de diriger, depuis octobre 1944 — sous l'autorité d'un secrétaire perpétuel fort zélé — la plus imposante, sinon la plus vivante de nos sociétés scientifiques. Puisqu'il m'est impossible de me dérober, puisqu'il me faut, à mon tour subir l'épreuve, sans avoir, comme mes prédécesseurs, la certitude d'en sortir victorieux, je me résigne, tout en éprouvant une certaine gêne, à vous livrer quelques modestes réflexions sur le compte de l'histoire dans ses rapports avec la vie nationale.

Au surplus, si celui qui vous parle croit, à tort ou à raison, devoir demander pour lui-même l'indulgence d'un auditoire savant, il n'a pas à s'excuser de prendre l'histoire comme thème de son discours et de lui donner, ce soir du moins, autant d'importance qu'à la physique, à la chimie et aux mathématiques. Dans le vaste groupement des disciplines scientifiques que forme l'ACFAS, l'histoire n'est pas une étrangère et elle ne saurait, sauf pour des esprits préjugés, y faire figure d'intruse. Point n'est besoin de rappeler que toutes les sciences sont plus ou moins en dette envers elle, et ce n'est pas ici qu'il est nécessaire de reprendre le plaidoyer en faveur de la science historique.

L'histoire est une science, même si elle ne peut pas toujours offrir des solutions rigoureuses, même si elle ne permet pas souvent d'acquérir une connaissance exacte et raisonnée des faits. Mais, au fond, n'en est-il pas ainsi pour la plupart des sciences, du moins pour un très grand nombre ? Combien d'entre elles peuvent vraiment déterminer, d'une façon précise et complète, les lois qui les caractérisent ? Toutes y tendent cependant ; et l'histoire comme les autres, si l'on voit en elle autre chose qu'un simple récit ou exposé des événements. Elle a, du reste, un objet bien défini et une méthode qui lui est propre pour remplir sa double fonction théorique et pratique, à l'instar des autres sciences. Parce qu'elle a pour unique fin de rechercher la vérité, et ce au prix de toutes les audaces, elle méritait déjà, il y a plus de vingt siècles, d'être appelée par Cicéron *testis temporum, lux veritatis, vita memoriae, magister vitae, nuncia vetustatis*.

Sans doute, l'histoire a eu et a encore ses détracteurs ou ses adversaires. Et l'un des plus brillants, parmi les contemporains, l'un de ceux qui non seulement lui refusent toute utilité, mais la jugent nuisible, n'est autre que l'illustre Paul VALÉRY. Dans les *Regards sur le monde actuel*, le poète et philosophe s'en prend à l'histoire avec une violence rare. Lui-même nous livre les motifs de cette aversion.

Jusqu'à l'attaque des États-Unis contre l'Espagne, en 1898, VALÉRY n'avait jamais songé qu'il existât véritablement une Europe. « Ce nom, avoue-t-il, ne m'était qu'une expression géographique ». C'est alors qu'il voulut développer son « sentiment » ou son « idée confuse de l'Europe ». Et c'est à l'histoire qu'il eut d'abord recours pour y parvenir. Par malheur, l'histoire de l'Europe lui apparut comme un « horrible mélange. » Fermant les livres, il prit un atlas et, à force de réflexion, il en arriva à se faire une idée satisfaisante, pour lui, de cette partie du monde, après avoir rejeté l'esprit politique qui, dit-il, « pense par événement », suivant une mauvaise habitude essentiellement due à l'histoire. »

Le tort de VALÉRY, sur ce point, est d'oublier l'objet propre de l'histoire et, à la suite d'une expérience personnelle, de la condamner sans recours en raison des fins auxquelles l'esprit politique, pour nous en tenir à lui, a trop fréquemment utilisé cette science ; ce qui reviendrait à condamner toute la science parce que les recherches de savants ont mis dans les mains de l'homme, avec la

découverte de la bombe atomique l'instrument de la mort le plus terrible, capable d'anéantir le monde. Du reste, tout en blâmant l'histoire, c'est à elle que VALÉRY ne cesse de recourir en fin de compte; c'est son témoignage qu'il invoque et c'est elle qui contribue à lui inspirer, en tout cas, cette profonde réflexion de la fin des *Regards*: « Ne dirait-on pas que l'humanité, toute lucide et raisonnante qu'elle est, incapable de sacrifier ses impulsions à la connaissance et ses haines à ses douleurs, se comporte comme un essaim d'absurdes et misérables insectes invinciblement attirés par la flamme? » Raison de plus, croyons-nous, pour ne cesser de rappeler l'humanité à la mesure et au bon sens, en dégageant pour elle les leçons que l'histoire précisément enseigne. Et quelque pessimiste qu'ait pu être le philosophe, le poète, lui, n'a cependant pas perdu toute confiance: « Le vent se lève; il faut tenter de vivre. »

Pour combien d'entre nous le nom du Canada, comme celui de l'Europe pour VALÉRY, est-il autre chose qu'une expression géographique? Un vaste territoire, baigné par trois océans, riche en produits naturels de toutes sortes, sillonné de multiples cours d'eau, où il fait très chaud en été, très froid en hiver, et où vit une population clairsemée, divisée par la langue, les coutumes et la religion; une « absurdité géographique », a-t-on déjà dit, tout autant qu'une absurdité politique. Et si l'idée qu'on s'en fait est parfois moins confuse, c'est que l'objet même auquel elle s'attache ne dépasse pas les limites d'une province, d'une ville, voire d'un simple village ou d'un lopin de terre. Cette ignorance ou cette méconnaissance des réalités physiques n'est sans doute pas de nature à compromettre directement la vie économique du pays; elle ne saurait non plus, étant donné le caractère particulier de ses institutions civiles et de ses lois organiques, et pour un certain temps du moins, en compromettre la vie politique. Mais qu'advient-il de la vie nationale de ce même pays si d'autres réalités, d'ordre moral ou spirituel, ne sont ni admises ni respectées par tous, si elles n'inspirent pas la conduite de chaque Canadien? La logique et l'expérience des siècles, c'est-à-dire l'histoire, ont vite répondu qu'une telle vie nationale est impossible. Or, sans une vie nationale réelle, obtenue parfois au prix de sacrifices et de compromis, la vie économique et la vie politique resteront toujours privées d'un élément de force exceptionnelle, quand elles ne risqueront pas d'être interrompues brusquement.

Tout esprit sensé reconnaît que le problème essentiel, fondamental, au Canada, est celui de la vie nationale, ramené, par ceux qui en parlent davantage, à un problème d'unité ou d'union nationale. Et une vie nationale, pour durer ou pour être féconde, suppose une pensée nationale fruit de la communauté de conscience. A ce propos beaucoup diront — et ils n'ont pas entièrement tort — que les Canadiens de langue française ont, en principe du moins, les éléments essentiels d'une vie nationale — même s'ils ne sont pas encore parvenus à définir clairement leur pensée nationale — et qu'ils n'ont que faire d'une vie nationale plus ample. Cela est vrai si l'on veut ignorer tout un aspect, et non des moindres, de l'histoire de ce pays depuis 1760, et si l'on ambitionne ou rêve de séparer, par exemple, la province de Québec du reste du Canada. Mais, aussi longtemps que le Canada sera ce qu'il est, la vie nationale des seuls Canadiens français ne pourra tenir lieu d'une vie nationale qui serait celle de tous les habitants de notre pays. Et c'est cette dernière, encore une fois, qui pose, à mon humble avis, le problème de l'heure, c'est elle que j'ai en vue et c'est à elle que pensait le toujours regretté Frère MARIE-VICTORIN, lorsqu'il affirmait, en octobre 1938: « Il ne suffit pas d'être de même sang et de prier le même Dieu pour que l'on puisse nous attribuer une pensée nationale. »<sup>1</sup>

Au surplus, non seulement la vie nationale propre aux Canadiens français ne s'oppose pas à une vie nationale plus large, dans les cadres géographiques et politiques du Canada tout entier, mais elle ne peut que contribuer à l'enrichir. Et l'inverse est tout aussi vrai, à certaines conditions toutefois, conditions qui découlent des faits historiques.

C'est donc l'histoire que nous allons interroger, c'est donc à l'histoire du Canada que nous allons demander des lumières, des précisions, comme VALÉRY tenta de le faire pour développer son sentiment de l'Europe. Mais, pour éviter de connaître la même déception que lui, nous nous garderons de confondre l'histoire avec les histoires, les livres d'histoire avec les manuels d'enseignement, les historiens avec les professeurs d'histoire, ou avec... les romanciers. Et, tout en reconnaissant qu'il importera, dans un pays

---

1. Annales de l'ACFAS, Montréal 1939.

comme le nôtre, de faire servir l'enseignement de l'histoire à la production, à la conquête d'une vie nationale véritable, nous ne précherons pas l'utopie dangereuse du manuel unique. Dix manuels anglais, autorisés dans les écoles publiques élémentaires et secondaires du pays, peuvent ignorer que le français est langue officielle à Ottawa et passer sous silence l'article 93 de notre constitution, relatif aux écoles minoritaires établies avant 1867; sept manuels français, en usage dans les mêmes écoles, peuvent négliger ouvertement l'histoire des huit provinces anglaises et l'étude de l'histoire, au Canada français, peut avoir trop souvent une tendance marquée vers le plus étroit des régionalismes: ce n'est pas le manuel unique qui apportera le correctif nécessaire, mais bien plutôt l'exacte notion — grâce à un enseignement mieux ordonné — de ce que doit être la vie nationale au Canada, basée elle-même sur la réalité des droits et devoirs de chacun.

L'histoire du Canada possession française ne laisse aucun doute sur les intentions des découvreurs et fondateurs de ce pays. Sans nier absolument que l'appât des richesses ait inspiré maintes actions, il faut admettre que le fait français, en Amérique, et pendant plus de cent cinquante ans, a été dominé, dans l'ensemble, par des considérations d'ordre spirituel, par des préoccupations d'ordre moral dont l'histoire offre bien peu d'exemples. Et si nos pères n'ont pas tous été les modèles de vertu que certains voudraient voir en eux, s'ils n'ont pas plus que d'autres toujours résisté aux tendances mauvaises de la nature humaine, ils n'en ont pas moins mérité les témoignages d'admiration que les plus impartiaux des historiens, anglais et français, protestants et catholiques, se sont plu à leur rendre. Mystique, l'épopée canadienne l'a été à ses débuts et, pendant un siècle et demi pour le moins, elle n'a jamais tout-à-fait cessé de l'être. Héroïque et merveilleuse en bien des circonstances, elle a justifié l'appellation donnée par l'histoire aux faits et gestes de centaines, de milliers d'hommes et de femmes: explorateurs, missionnaires, soldats et colons. Et le petit peuple, qui vécut cette épopée, était parvenu, en 1760, à asseoir sur des bases solides une civilisation dont M. Guy FRÉGAULT, après d'autres, a récemment souligné l'originalité, déterminé en partie du moins, l'incontestable valeur.<sup>2</sup> Facteurs économiques, institutions poli-

2. *La Civilisation de la Nouvelle-France*, par Guy FRÉGAULT, éditions Pascal, Montréal 1944.

tiques, énergies spirituelles: rien ne manquait, à cette date, pour en assurer le complet épanouissement.

C'est alors que se produisit la rupture, déplorable suivant les uns, heureuse ou providentielle d'après les autres. Du jour au lendemain, 65,000 Canadiens, de langue française et de religion catholique, passèrent bon gré mal gré sous une domination qui leur était sinon hostile en principe, du moins étrangère sous tous les rapports. Et c'est alors également que se posa le problème de la vie nationale, le problème des relations entre les vainqueurs et les vaincus, auquel s'ajoutait, pour ces derniers, qu'ils en eussent ou non pleine conscience, la question de la survivance. Ce problème-là, près de deux siècles de vie commune, marqués de luttes parfois sanglantes, de débats acrimonieux, de compromis plus ou moins heureux, ne l'ont pas encore résolu. Et si la menace constante qu'il laisse planer sur nous n'a pas empêché le Canada de s'étendre d'un océan à l'autre, d'accroître de décade en décade son indépendance économique et politique, il n'en reste pas moins vrai, en dépit des déclarations officielles sur la bonne entente et l'harmonie entre les races, que nous sommes à la merci d'un accident toujours possible dont les conséquences seraient désastreuses pour tous les habitants de ce pays, davantage, croyons-nous, pour les Canadiens de langue française. Il ne se passe pas de mois, pas de semaine, sans qu'un événement, de peu d'importance souvent, ne vienne nous rappeler combien ce problème l'emporte sur tous les autres et comme il est, en somme, à l'origine de tous nos embarras.

Que de jeunes écervelés de notre province brûlent l'*Union Jack* ou que des citoyens de Toronto s'indignent de voir, dans les rues et les tramways de leur ville, des panneaux-réclames rédigés en langue française, qu'un pasteur quelconque fulmine contre le papisme ou qu'un prêtre de chez nous recommande à ses auditeurs de fuir les protestants comme la peste, que le projet d'établir des postes français de radio dans les provinces de l'Ouest soulève une tempête de récriminations, ou que l'émission d'un chèque en français, en paiement des allocations familiales, limitée à la seule province de Québec, pousse certains des nôtres à proclamer le caractère bilingue du Canada: autant de manifestations qui soulignent l'acuité du problème. Et lorsque, invoquant des nécessités d'ordre économique ou social, le gouvernement fédéral réclame des pouvoirs plus étendus, l'opposition de la province de Québec

aux mesures centralisatrices est particulièrement inspirée par la crainte de compromettre, en les acceptant, la survivance même du groupe français. Or cette crainte n'existerait pas si une véritable vie nationale, déterminée par le respect intégral des droits de chacun, commandait l'attitude de tous les Canadiens.

En résumé — et nous faisons volontairement abstraction des nuances ou des tendances qu'une étude plus approfondie révélerait dans chacune d'elles — deux conceptions opposées ont empêché jusqu'ici l'accord sans lequel il n'y a pas de vie nationale possible. En premier lieu, pour le Canadien anglais moyen, le Canada est avant tout, sinon uniquement, un pays britannique, c'est-à-dire un pays où la langue et la religion des conquérants de 1760 ont la priorité; et même si ce pays devait un jour rompre toute attache avec la communauté impériale, même s'il ne devait plus reconnaître le symbole de la Couronne, il n'en resterait pas moins anglais et protestant. La conquête, cent quatre-vingts ans de luttes et de travaux, l'exploitation de la plus grande partie du territoire et des ressources naturelles, les contrôles obtenus dans presque tous les domaines de la vie économique, la langue et les croyances de la majorité le veulent ainsi. Rappelons-nous, à ce propos, l'attitude des *toriers* partisans de l'annexion aux États-Unis, en 1849, lorsqu'ils disaient aux Canadiens de langue française: « Vous serez anglais, dussiez-vous ne plus être britanniques ! » Au besoin, les plus modérés de nos concitoyens — et ils forment la majorité — admettent volontiers, quand ils ne s'y résignent pas à contre cœur, l'existence d'une minorité française dont les droits particuliers, en matière de religion, de langue et de coutumes, ont été reconnus par la loi. Mais, sauf pour le libre exercice de la religion, ces droits n'ont pas un caractère national; ils ne sauraient être réclamés en dehors de certaines sphères bien définies. Eux s'en tiennent généralement et strictement à la lettre de la loi, dont ils ne veulent pas reconnaître l'esprit; et encore les exemples sont-ils nombreux où la lettre même de la loi est sinon toujours ouvertement violée, du moins contournée ou ignorée.

D'autre part, et à l'opposé de cette conception, le Canadien français moyen ne peut pas oublier l'œuvre de ses pères. Le découvreur, le fondateur, l'explorateur, le premier occupant: c'est lui dans la majorité des cas. Sans doute, le sort des armes en fit un jour le sujet d'un monarque étranger; mais sujet loyal il fut

toujours, notamment à certaines heures très graves où il lui eut suffi d'oublier son serment pour assurer le triomphe des adversaires de la Grande-Bretagne. Au surplus, mais non sans lutte, par des traités et par des lois, il a fait reconnaître sa personnalité propre, bien distincte de celle du conquérant de 1760. Il a même, certain jour, librement conclu une espèce de pacte d'honneur avec la majorité. Pour lui, qui a toujours respecté les engagements pris, qui n'a jamais cherché à imposer la loi du plus fort là où il domine par le nombre, le Canada est un pays essentiellement bilingue, les droits de la langue française, comme ceux de l'école catholique et française, ne se limitent pas à la seule province de Québec.

Que la province d'Ontario proscrive ou limite, par un règlement injuste, l'usage du français à l'école, et aussitôt le descendant des fondateurs de ce pays soutient que la majorité française et catholique de la province de Québec a fait inscrire, dans la constitution de 1867, une clause relative aux écoles de la minorité, et que cette clause garantit à perpétuité aux catholiques français de tout le Canada des droits et privilèges particuliers. Que les Canadiens français des provinces de l'Ouest décident, par contre, de demander et d'établir des postes de radio, dont les émissions se feront dans leur langue, et aussitôt, avec ou sans mauvaise foi, la majorité anglaise rappelle à la minorité que la langue française n'a, en dehors d'Ottawa et de la province de Québec, aucun statut constitutionnel ou officiel. Que sous un prétexte quelconque, enfin, une société de chez nous proclame le caractère bilingue du Canada, et il se trouve aussitôt quelqu'un pour lui répondre: « Le Canada est d'abord un pays de langue anglaise; ce qu'il ne serait pas si la constitution mettait, en tout et partout, sur le même pied les deux langues française et anglaise. Or l'égalité du français et de l'anglais n'est reconnue que dans les Chambres et les Cours fédérales, dans les Chambres et les Cours de la province de Québec. Donc il est pour le moins exagéré de soutenir que le Canada est, de par la loi, un pays essentiellement bilingue ».

Avec des variantes, suivant l'objet des réclamations ou des protestations et le plus ou moins de violence des passions, telle est, en résumé, depuis 1760, l'attitude prise par l'un ou l'autre des deux groupes ethniques qui forment le gros de ce que nous voudrions pouvoir désigner sans réticence par les mots de nation canadienne,—

le mot nation ayant ainsi un sens politique plutôt que sociologique.<sup>3</sup> Rien d'étonnant que nous en soyons encore à attendre une pensée nationale qui animera une vie nationale. Rien d'étonnant que le problème posé, dans notre pays, par la dualité de culture et de religion, ne soit pas encore résolu. Or, il suffit de se rappeler les grandes lignes de l'histoire du Canada et de connaître la situation qui nous est présentement faite en ce pays, pour admettre que, si le problème doit se résoudre par la disparition de l'une des deux cultures et religions, ce sont les nôtres qui seront sacrifiées.

Voilà pourquoi, nous devons dire, avec l'auteur de *L'invitation à l'étude*, que le problème est, en définitive, « le problème canadien-français lui-même ». Voilà pourquoi, aussi, nous devons méditer ces paroles qui sont de M. MINVILLE encore: « La vie nationale est autre chose qu'une suite désordonnée de réactions, de mouvements défensifs. Elle est un ordre et donc un produit de l'intelligence et de la volonté. Au sentiment national, il faut la discipline, le parachèvement de la raison. Si nous voulons dépasser le stage de la survivance... accéder à la vie nationale... il va falloir par delà le sentiment atteindre à la pensée... ».<sup>4</sup>

Le sentiment ! Il en faut sans doute, et c'est là un moteur puissant, précieux pour un petit peuple comme le nôtre. Nous lui devons beaucoup et notre histoire en est tout imprégnée. Mais le sentiment, encore une fois, est loin de suffire; il n'est pas un terme, sans compter qu'il lui est arrivé de nous jouer parfois de vilains tours. Oublions-le pour un instant — nous y reviendrons peut-être tout à l'heure — et demandons à notre histoire de nous rappeler certains faits qui nous aideront à saisir, surtout en matière de langue, la nature réelle de nos droits.

Remontons à la capitulation de Québec qui est du 18 septembre 1759. Il y est déclaré, en toutes lettres, que les habitants seront « conservés dans la possession de leurs maisons, biens, effets et privilèges », que les personnes religieuses auront toutes les sauvegardes possibles, que l'évêque « pourra exercer librement et avec

---

3. Depuis près de deux siècles, le mot nation est couramment employé pour désigner l'ensemble des habitants d'un même pays. C'est dans ce sens que l'auteur parle ici de nation canadienne, de vie nationale, etc. Il sait bien, d'autre part, que la nation est distincte de l'État et qu'une nation peut exister sans être constituée en État.

4. *L'invitation à l'étude*, par Esdras MINVILLE, éditions Fides, Montréal 1944.

décence les fonctions de son état... jusqu'à ce que la possession du Canada ait été décidée » entre les rois de France et de Grande-Bretagne. Un an plus tard, le 8 septembre, c'est la capitulation de Montréal, entraînant celle de tous les postes français d'Amérique. Les vainqueurs accordent aux vaincus le libre exercice de la religion catholique, apostolique et romaine et le libre exercice du ministère par les prêtres, curés et missionnaires. Les communautés de filles conservent leurs constitutions et privilèges, de même que les habitants gardent la propriété de tous leurs biens meubles et immeubles. Par contre, AMHERST refuse de reconnaître la juridiction de l'évêque et la nomination de ce dernier par le roi de France. Sulpiciens, Jésuites et Récollets devront attendre que le plaisir du roi soit connu et, en marge de la clause 42, par laquelle VAUDREUIL demandait que Français et Canadiens continuent « d'être gouvernés suivant la Coutume de Paris et les lois et usages d'établis pour ce pays », le vainqueur a écrit : « Ils deviennent sujets du roi ». Cette réserve, si réserve il y a, impliquait-elle que le changement d'allégeance entraînait, pour le peuple conquis, la perte de ses lois ? Certains ont pu le croire. Mais, sauf en matière de droit criminel, les Canadiens ont continué de suivre leurs lois françaises, de 1759 à 1763, même après, comme nous le verrons dans un instant, et cela conformément aux principes élémentaires du droit des gens alors reconnu par tous les peuples civilisés.

Sans doute, huit mois après le traité de Paris, qui n'a pas supprimé les capitulations et dont un seul article concerne le Canada — l'article 4 où est proclamée la liberté de la religion catholique « en tant que le permettent les lois de la Grande-Bretagne » — le roi George III lançait une proclamation qui n'augurait rien de bon pour ses nouveaux sujets. Entre autres choses, cette proclamation donnait aux gouverneurs de toutes les colonies anglaises d'Amérique le droit de « décréter et sanctionner des lois, des statuts et ordonnances... conformément autant que possible aux lois d'Angleterre... » de « créer et établir... des tribunaux civils et des cours de justice publique... pour entendre et juger toutes les causes aussi bien civiles que criminelles, suivant la loi et l'équité, conformément autant que possible aux lois anglaises ». Mais, outre que l'acte personnel du souverain ne supprimait pas formellement les lois françaises, il n'avait pas l'autorité d'un statut du Parlement de Grande-Bretagne.

De son côté, le libre exercice de la religion catholique ne fut pas réellement entravé, quoique la nomination d'un évêque dût attendre le bon plaisir de Londres et que l'obligation de prêter le serment du *Test* eût pour effet d'interdire aux catholiques l'accès aux charges publiques. Quant à la langue française, le pouvoir civil, en reconnu, dès les premiers jours, l'usage officiel, puisque toutes les proclamations et ordonnances furent rédigées dans cette seule langue, de 1759 à 1763, et qu'elles le furent, après cette dernière date, dans les deux langues. Bien plus, même après la Proclamation de 1763, même dans les causes où certains juges voulurent observer les lois anglaises, le français surtout fut la langue des procédures.

L'Acte de Québec, en 1774, devait dissiper tous les doutes. Cette année-là, après avoir formellement dénoncé les dispositions de la Proclamation royale, le Parlement de Grande-Bretagne accordait aux Canadiens le libre exercice de la religion de Rome, la libre possession de leurs biens, « avec les coutumes et usages qui s'y rattachent », et de tous leurs autres droits civils, en même temps qu'il autorisait le « recours aux lois du Canada à l'égard de toute contestation relative à la propriété et aux droits civils ». Cela signifiait donc que le droit français, introduit chez nous avec le Conseil Souverain, en 1663, reprenait officiellement sa place dans les limites géographiques du Canada d'alors. Disons dès maintenant que cette consécration d'un état de fait et de droit n'a jamais, par la suite, subi la moindre atteinte, du moins quant au principe ainsi proclamé, ni en 1791, ni en 1841, ni en 1867. Dans la pratique cependant, avec l'évolution politique que notre pays a connue, avec le peuplement des provinces de l'ouest et de l'est, les coutumes et usages dont la possession nous était reconnue ont été limités territorialement à ce qu'est aujourd'hui la province de Québec. Sans doute, l'article 8 de l'Acte de Québec a bel et bien rétabli les lois, usages et coutumes qui existaient avant la Cession; mais, d'après l'article 9 de la même loi, ce rétablissement ne devait s'appliquer qu'au seul territoire concédé par le Roi de France sous le régime seigneurial, c'est-à-dire dans la majeure partie de la province de Québec et une faible partie de la province d'Ontario. Ceux-là ont donc raison, qui voient, dans l'article 8 de l'Acte de Québec, jamais abrogé depuis lors, la base des droits de notre langue et nos lois civiles, à la condition, toutefois, de ne pas oublier

la réserve de l'article 9, même s'il est démontré que cet article 9 n'a pas été suivi.

Quant à ceux qui longtemps n'ont pu invoquer, contre le caractère officiel de notre langue, d'autre argument que l'absence de toute mention spécifique du français, dans les capitulations, dans le traité de Paris, dans les lois de 1774 et 1791, ils oubliaient l'un des principes fondamentaux du droit international de l'époque et du droit public anglais lui-même. Or, en vertu de ce principe, et sans qu'il fût besoin de faire intervenir le droit naturel, un peuple conquis par les armes ne perdait aucun des attributs distincts de sa nationalité. Et qui niera que la langue ne soit l'un de ces attributs, l'un de ces éléments naturels de la nationalité ? Bien plus, et l'argument de logique s'ajoute ici à l'argument de droit, puisque les Canadiens conservaient leurs anciennes lois, en 1760 et en 1774, ils conservaient, au même titre, la langue qui les exprimait.

En nous donnant l'Acte de Québec, le gouvernement de Londres ne rétablissait pas seulement notre province dans ses limites de 1760 et les Canadiens dans la plénitude de leurs droits civils ; il introduisait aussi au Canada les premiers éléments du régime parlementaire. L'Acte constitutionnel de 1791, compléta sous ce rapport l'œuvre commencée en 1774, mais il ne retira rien de ce qui avait été accordé à nos ancêtres en matière de religion, de langue et de lois civiles. La division du pays en deux provinces n'entraîna donc point l'interdiction du français dans le Haut-Canada. Bien au contraire, et quoique ce dernier se hâtât d'adopter la *Common Law* anglaise, comme il en avait le droit, la langue française y conserva ses privilèges. Une assemblée législative, en totalité anglaise, décréta que les lois seraient « traduites en langue française pour l'avantage des habitants du district ouest de la province et des autres colons français qui viendront y résider ».

En résumé, ni dans le Canada de 1774, ni dans celui d'après 1791, les Canadiens ne se virent contester le libre usage de leur langue à l'école, devant les tribunaux et au sein des assemblées parlementaires. C'est un fait, et les tentatives d'assimilation comme les brimades de toutes sortes ou les injustices criantes dont ils furent l'objet, si elles constituent un chapitre douloureux de notre histoire, écrit dans les larmes et le sang, ne sont pas un argument contre la réalité des droits.

Sans doute, il y a eu l'*Acte d'Union*. Cette fois-là, l'adversaire, qui n'avait jamais renoncé à faire de nous un peuple anglais et protestant, eut raison de croire qu'il atteignait son but. L'Union signifiait vraiment une seconde conquête, plus pénible et plus dangereuse encore que celle de 1760. Mais, si nous nous donnons la peine de lire la loi injuste, dans son texte original, qu'y trouvons-nous, en ce qui a trait aux droits jusque là reconnus aux Canadiens français? Ceci simplement, à propos de la langue — dont, pour la première fois, depuis 1759, il est officiellement question dans un acte du Parlement britannique—: tous les documents écrits du Conseil législatif et de l'Assemblée législative du Canada-Uni devront être rédigés dans la langue anglaise, reconnue désormais comme seule langue officielle, « as the language of original record », pour employer les termes mêmes du premier ministre lord John RUSSELL. Rien de plus, qu'il s'agisse de la langue, des écoles, du libre exercice de la religion ou des lois civiles qui, elles, continuent formellement d'être les lois françaises pour l'ancienne province du Bas-Canada.

On sait de quelle manière heureuse l'arme de l'Union, grâce à LA FONTAINE, qui rallia la presque totalité des siens, et à BALDWIN, se retourna contre ses auteurs, comment les autres injustices d'ordre fiscal ou politique qu'elle comportait à l'endroit de la majorité française et catholique, ne tardèrent pas à disparaître, si, par contre, le fanatisme eut la vie plus longue. Quant à la proscription qui frappait la langue française, comme langue officielle, mais qui n'en interdisait pas l'usage dans les débats des Chambres et devant les tribunaux, encore moins à l'école, elle fut la première à perdre une partie de sa force, avant d'être totalement effacée. L'année 1841 n'était pas terminée que l'Assemblée législative ordonnait la traduction en français de toutes les lois et de tous les documents officiels. Sept ans plus tard, le Parlement de Londres lui-même, en rappelant l'article 41 de l'*Acte d'Union*, rétablissait la langue française sur un pied d'égalité avec la langue anglaise.

Il n'y a pas lieu de redire ici les origines de la constitution de 1867; elles sont bien connues. Loi impériale, réclamée par les représentants et acceptée par le peuple de quatre provinces, cette constitution faisait effectivement passer le Canada de l'état de colonie à celui de Dominion autonome. Parce qu'elle instituait une union fédérative de ces provinces et de celles qui s'y joindraient

plus tard, au lieu d'une union législative, elle consacrait une fois de plus la situation particulière des habitants de langue française, telle que deux siècles et demi d'histoire l'avaient faite, telle que les traités et lois antérieurs l'avaient reconnue.

Accordé une fois pour toutes en 1774, le libre exercice de la religion catholique demeurait dans sa plénitude. Et comme, d'autre part, le pouvoir de légiférer en matière de propriété et de droits civils était laissé aux provinces exclusivement, le maintien intégral des lois françaises ne dépendait plus que de la province de Québec. Quant à la langue française, que l'Acte d'Union avait vainement tenté de proscrire comme langue officielle, la constitution nouvelle lui gardait son rang. Ici, toutefois, et du point de vue légal au moins, une réserve s'impose: notre langue n'est pas mise sur le même pied que l'anglais dans toute l'étendue du *Dominion*. Ce n'est qu'à Ottawa, dans le domaine strict de la compétence fédérale, et dans la province de Québec, que l'usage de la langue française est admis au même titre que celui de la langue anglaise. Relisons, pour nous en convaincre, l'article 133 qui en donne la définition précise: « Dans les chambres du parlement du Canada et les chambres de la législature de Québec, l'usage de la langue française ou de la langue anglaise, dans les débats, sera facultatif; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres l'usage de ces deux langues sera obligatoire; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par-devant les tribunaux ou émanant des tribunaux du Canada qui seront établis sous l'autorité du présent acte, et par-devant tous les tribunaux ou émanant des tribunaux de Québec, il pourra être fait également usage, à faculté, de l'une ou de l'autre de ces langues. Les actes du parlement du Canada et de la législature de Québec devront être imprimés et publiés dans ces deux langues. »

Cet article signifierait donc que le français n'a aucun droit légal, aucun statut officiel dans huit provinces du pays. L'histoire cependant nous enseigne qu'avant ou après 1867, la langue française était reconnue par la loi dans les provinces d'Ontario, de la Nouvelle-Écosse et du Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, soit au Parlement, soit devant les tribunaux, soit même à l'école. Il n'en est plus ainsi de nos jours, sauf à l'école qui n'a pas cessé d'être, partout excepté dans la province de Québec, pour l'enseignement de la langue ou de la religion, le théâtre de rudes batailles

et qui continue de poser le grand problème dont la solution rendrait possible, à elle seule, l'existence d'une véritable vie nationale au Canada. Car ces batailles, qu'il nous fallut soutenir contre le fanatisme, l'injustice et les préjugés, que nous avons ou totalement perdues ou parfois gagnées en partie, ne sont pas encore terminées. Sans doute avions-nous hier et avons-nous aujourd'hui, pour réclamer sinon l'école française dont la constitution ne dit rien, du moins l'école catholique ou confessionnelle — celle qui est désignée par les mots « école séparée » — la reconnaissance légale des droits de la minorité. Mais cette reconnaissance, telle qu'elle est énoncée à l'article 93 de la loi de 1867, n'a réellement valu, par la faute d'une terminologie élastique, équivoque et confuse, que pour la minorité anglaise et protestante de la province de Québec. Avons-nous, à l'époque, péché par imprévoyance, par excès de générosité ou de confiance? La chose est d'autant plus possible qu'une des Résolutions de la conférence de Québec, — elle-même base de la constitution canadienne — accordait aux minorités catholiques ou protestantes des deux Canadas, l'égalité des droits et privilèges scolaires. Laisées sans autre protection, encore une fois, que celle de l'obscur article 93 et des lois provinciales, susceptibles d'être modifiées ou supprimées par un simple vote majoritaire, les minorités catholiques et françaises ne tardèrent pas à être sacrifiées. Et force nous est d'admettre que l'esprit de parti, chez un trop grand nombre de nos hommes politiques, maintes erreurs de méthode ou de tactique, la maladresse, l'ignorance et l'inconscience ont singulièrement facilité le jeu des adversaires.

Et c'est ici, une fois de plus, qu'à défaut de textes de loi dont nous déplorons l'absence, l'histoire, tout en nous apprenant à être des réalistes, peut nous fournir les arguments les plus solides à l'appui de nos légitimes revendications. Certes, le droit ou la justice est une chose; mais la loi en est souvent une autre. Et on me permettra de rapporter à ce sujet des propos que j'échangeais récemment avec un éducateur américain de grande classe. Je disais à mon interlocuteur qu'un Français, de passage à Londres, ayant affaire au Palais de Justice, demanda à un *policeman* de lui indiquer le chemin pour aller au *House of Justice*. L'autre ne comprit rien. « There is nothing of the kind in London », affirma-t-il en termes polis, mais énergiques à notre Français qui finit, tout de même, après force explications plus ou moins embarrassées, par s'entendre dire « Oh ! you mean the *Law Court* ! » Et mon américain d'ajouter

alors: « Chez nous, il n'y a pas le *Palais de Justice*, pas la *House of Justice*, même pas la *Law Court*, mais la *Court House* ! » Ne devrions-nous pas connaître suffisamment les Anglais, pour n'employer, dans nos relations avec eux, qu'un langage susceptible d'être compris par eux, tout au moins nous mettre d'accord sur le sens des mots auxquels nous avons recours ? Et de même, il me semble, pour déterminer l'attitude à prendre ou les gestes à poser lorsque nous avons affaire à eux ?

Voilà pourquoi, aux arguments d'ordre juridique, plus ou moins clairs, plus ou moins précis souvent, nous avons intérêt à ajouter les arguments empruntés à l'histoire de notre pays. Le passé d'abord, où tient la réalité du fait français et dont il a déjà été question; puis certains gestes, où s'est exprimée notre loyauté, comme notre résistance à la menace américaine en 1775 et en 1812, ou notre hostilité, en 1849, à la politique d'annexion prêchée par des Canadiens de langue anglaise. Bien plus, puisque nous vivons encore sous l'empire de la loi de 1867, nous ne rappellerons jamais trop dans quelles circonstances et dans quel esprit cette même loi a pu être adoptée.

Sur ce point, les débats qui ont précédé le vote des Résolutions de Québec, en 1865, sont extrêmement révélateurs. Ils démontrent clairement, entre autres choses, qu'il eût été impossible de faire accepter l'union des provinces si les Canadiens de langue française s'y étaient opposés, et que ceux-ci ne l'ont eux-mêmes acceptée qu'à certaines conditions bien nettes. Écoutons John-A. MACDONALD, qui s'exprimait ainsi le 6 février 1865: « I have again and again stated in the House, that, if practicable, I thought a Legislative Union would be preferable. I have always contented that if we could agree to have one government and one parliament... it would be the best, the cheapest, the most vigorous and the strongest system of government we could adopt... In the first place, it would not meet the assent of the people of Lower Canada because they felt that, in their peculiar position — being a minority with a different language, nationality and religion from the majority — in case of a junction with the other provinces, their institutions and their laws might be assailed, and their ancestral association, on which they prided themselves, attached and prejudiced; it was found that any proposition which involved the absorption of the individuality of Lower Canada... would not be received with favour by her people ». Et que disait Charles TUPPER au cours des mêmes

débats ? « Si ce n'était de la condition particulière du Bas-Canada... je serais en faveur d'une union législative au lieu d'une union fédérale ». Et MACDONALD encore de préciser, un mois plus tard, sa pensée au sujet de la langue : « Les délégués de toutes les provinces ont consenti à ce que l'usage de la langue française formât l'un des principes sur lesquels serait basée la Confédération, et que son usage, tel qu'il existe aujourd'hui, fût garanti par l'Acte impérial ». Deux ans plus tard, à la Chambre Haute de Londres, Lord CARNARVON, secrétaire d'État pour les Colonies dans le cabinet de DISRAELI et rapporteur de la loi, ne s'exprimait pas en termes moins explicites sur les caractères distinctifs du Bas-Canada : « Le Bas-Canada est jaloux et fier à bon droit de ses coutumes et de ses traditions ancestrales ; il est attaché à ses institutions particulières et n'entrera dans l'union qu'avec la claire entente qu'il les conservera... La Coutume de Paris est encore le fondement reconnu de leur code civil, et leurs institutions nationales ont été pareillement respectées par leurs concitoyens anglais, et chéries par eux-mêmes. Et c'est avec ces sentiments et à ces conditions que le Bas-Canada consent maintenant à entrer dans cette confédération ».

Est-il besoin d'autres témoignages, d'autres déclarations de principes ? En voici deux, parmi les plus éclatants. Le premier est de MACDONALD qui s'adressait à la Chambre des Communes en 1890 : « Il n'y a ici ni vainqueurs, ni vaincus... Nous avons maintenant une constitution sous l'égide de laquelle tous les sujets sont, à l'heure actuelle, dans un état d'absolue égalité, jouissant de droits égaux dans tous les domaines, langue, religion, propriété, droits personnels. Il n'y a pas de race supérieure en ce pays, il n'y a pas de race conquise en ce pays ; nous sommes tous sujets britanniques, et ceux qui ne sont pas anglais n'en sont pas moins sujets britanniques sous ce rapport ». Le second témoignage, rendu en 1892, est de lord WATSON, membre du Comité judiciaire du Conseil privé, et ce qu'il réaffirme sur la nature de la loi de 1867 s'accorde en tous points avec la thèse de l'autonomie provinciale : « The object of the Act was neither to weld the provinces into one, nor to subordinate provincial governments to a central authority, but to create a federal government in which they could all be represented, entrusted with the exclusive administration of affairs in which they had a common interest, each province retaining its independence and autonomy. »

Voilà pourquoi ceux-là n'ont pas tort, qui assimilent la constitution de 1867 à un pacte d'honneur, même s'il faut ajouter, pour être rigoureusement vrai, que cette constitution est plutôt le résultat, la conséquence d'un pacte d'honneur entre Canadiens de langue anglaise et Canadiens de langue française. Reste à savoir si ce pacte d'honneur, devenu loi, continuera, mais à la condition d'être intégralement respecté par les deux parties contractantes, à diriger, inspirer et promouvoir toute la vie canadienne, ou s'il ne faudra pas, un jour plus ou moins prochain, le dénoncer. Et l'unique moyen d'éviter une dislocation, une rupture dont les Canadiens de langue française feraient la majeure partie des frais, est d'asseoir sur des bases solides une véritable vie nationale.

Ces bases, l'histoire nous les indique, comme elle nous enseigne aussi quels doivent être les éléments d'une vie nationale qui, tout en respectant la dualité de culture et de religion, permettra seule à notre pays de prospérer et de tenir son rang dans la communauté internationale. Le fait français ne saurait être nié, et, à défaut de textes de lois pour assurer toujours et partout, à la minorité que nous sommes, le libre exercice des droits essentiels, nous pouvons invoquer l'histoire vraie, faire appel au bon sens, à l'esprit de justice, au patriotisme de nos concitoyens de langue anglaise. Et nous parviendrons d'autant plus aisément à les convaincre en dépit des préjugés, du fanatisme et de l'outrance de certains d'entre eux, que nous ne nous acharnerons pas, de notre côté, à nier le fait anglais ou à l'ignorer, que nous agirons en hommes, non pas, comme trop souvent hélas ! en gamins braillards, que, désireux d'obtenir partout le respect du français, nous commencerons par donner nous-mêmes l'exemple de ce respect en parlant correctement notre langue, que nous mettrons de l'ordre dans notre propre maison, que nous serons d'accord, entre nous, sur quelques principes fondamentaux, que nous ne multiplierons pas les erreurs de tactique, que nous atténuerons nos divisions intestines, que nous nous laisserons de moins en moins inspirer par l'envie, la jalousie, ou la mesquinerie dans nos rapports avec les nôtres, que notre catholicisme, ne sera pas, comme il arrive trop souvent, une religion de parade ou l'expression d'une étroitesse d'esprit ou d'une intolérance qui n'ont rien de commun avec l'Évangile du Christ.

Plus que les autres, depuis plus longtemps en tout cas, les Canadiens de langue française ont mené la lutte pour la reconnaissance

d'un Canada souverain. Autant, sinon plus que les autres, ils ont contribué à en faire progresser la cause. Personne n'avait plus qu'eux raison d'applaudir à la solennelle déclaration faite par le gouverneur général, Lord TWEEDSMUIR, le 10 octobre 1937: « Voici une nation souveraine qui ne peut recevoir de mot d'ordre, ni de la Grande-Bretagne, ni des États-Unis, ni d'ailleurs. Avant d'être loyal au *Commonwealth* des nations britanniques, le Canadien doit l'être au Canada et à son roi; et ceux qui nient cela rendent, à mon avis, un bien mauvais service au *Commonwealth* ». L'annonce que les Canadiens auront prochainement une citoyenneté, un drapeau et un hymne bien à eux, justification et récompense de patients efforts, même si elle ne marque pas le terme de notre évolution politique, ne peut que hâter l'avènement d'une vie nationale où chacun de nous trouvera le courage de remplir, avec l'aide de la Providence, son impérieux devoir.

---

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE  
POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES, INC.

SITUATION AU 30 JUIN 1945

ACTIF:

Argent en caisse.....	\$	83.63
Argent en banque.....		892.10
		892.10
	\$	975.73

PASSIF:

Chèques en circulation.....	\$	397.46
Subside reporté à l'exercice 1945-1946	500.00	\$ 897.46
		897.46

SURPLUS:

Solde débiteur au 1er juillet 1944....	\$	1,011.80
Surplus de l'exercice 1944-1945.....		1,090.07
		1,090.07
Solde créditeur au 30 juin 1945.....		78.27
	\$	975.73

J'ai examiné la situation financière de l'ACFAS au 30 juin 1945 et j'ai obtenu tous les renseignements demandés.

A mon avis, les états ci-joints de la situation financière de l'ACFAS au 30 juin 1945 et des revenus et dépenses de l'exercice terminé à la même date sont présentés de manière à indiquer fidèlement la situation exacte des affaires de l'ACFAS au 30 juin 1945, du mieux que j'ai pu m'en rendre compte par les renseignements et explications obtenus et suivant ce que révèlent les livres à cette date.

Gilles MURRAY, C.A.,  
*Professeur à l'École des Hautes  
Études commerciales de Montréal.*

MONTRÉAL, le 5 mars 1946.

## ÉTAT SOMMAIRE DES REVENUS ET DÉPENSES

Exercice annuel terminé le 30 juin 1945

## REVENUS:

Subsides du Secrétariat de la Province.....	\$ 8,500.00	
<i>Moins:</i> Montant reporté à l'exercice 1945-1946.....	500.00	\$ 8,000.00
		<hr/>
Recettes du congrès 1944 et divers....		382.63
		<hr/>
Total des revenus.....		\$ 8,382.63

## DÉPENSES:

Conférences publiques, octrois pour publications, bourses d'études et prix annuels.....	2,286.19	
Publication des annales et du programme 1944.....	1,467.39	
Congrès 1944, frais de réception et de déplacement.....	712.17	
Traitement de la préposée au secrétariat, administration, frais de bureau, etc.....	2,363.32	
Papeterie, impressions, abonnements et divers.....	463.49	7,292.56
		<hr/>
SURPLUS DE L'EXERCICE.....		\$ 1,090.07
		<hr/> <hr/>

BIBLIOTHÈQUE  
SANTÉ-ÉRIC

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY

# ANNALES DE L'ACFAS

## Index des noms de personnes

	Page		Page
Adrien, (F.), c.s.c.....	27, 28	Blanc, Paul.....	18, 77
Ahern, G. Stuart.....	33	Blanchet, Gaston.....	96
Amiot, L.-P.....	10, 65	Blanchet, Roméo.....	36
Archambault, Gustave.....	61	Blain, Auray.....	24
Auclair, abbé Elie-J.....	30	Blais, Maurice.....	12, 81
Audet, Henri.....	10, 66	Bohémier, Anatole.....	50
Audet, Louis-Philippe.....	35	Bois, Elphège.....	9, 65
Auger, C.....	40	Bonin, Wilbrod.....	12, 16, 25, 82
Auger, Paul-Emile.....	10, 32, 57, 72, 73	Bordeleau, Richard.....	12, 87
Aumont, (P. Gérard), p.s.s.....	47	Boucher, Raymond.....	32
		Boudeau, J.-Alexandre.....	42
Bachand, Léonidas.....	35	Boudreau, A.....	42
Barbeau, Marius.....	13, 18, 93	Bourgeois, Joseph.....	31
Barré, Roger.....	10, 69	Bourgoin, Louis.....	10, 16, 18, 57, 67
Baril, Roger.....	13, 88	Bouthillier, L.-Ph.....	26
Baudoin, A.....	18	Brassard, J.-A.....	35
Bazin, Jules.....	35	Brassard, Sylvio.....	35
Beaudoin, Hervé.....	46	Brière, Roger.....	21
Beaudoin, R.....	26	Brouha, Lucien.....	29
Beaugé, L.....	42	Brouillette, Benoît.....	14, 47, 95
Beaugrand-Champagne, A.....	30	Browne, J.-S.-L.....	50
Beaulieu, Germain.....	61	Bruchési, Jean.....	14, 16, 17, 57, 59, 103
Bégin, Jean.....	29	Brunel, Jules.....	17, 27
Béland, E.....	26	Bureau, René.....	31, 32
Bellame, J.....	42	Caillaud, René.....	30
Bellegarde, Dantès.....	18	Cailloux, Marcel.....	27
Bernard, Richard.....	12, 58, 83	Calvet, E.....	11, 80, 86
Bernier, Antoinette.....	30	Campagna, Elzéar.....	13, 58, 90
Bernier, Paul-E.....	42	Caouette, J.-E.....	39
Bérubé, (P. Georges), c.p.o.r.....	43	Caron, J.-Wilfrid.....	39, 45
Bigué, Philippe.....	35	Caron, Omer.....	35, 49
Bilodeau, Charles.....	13, 92	Caron, Sylvio.....	39
Bilodeau, Joseph.....	42	Cayouette, Richard.....	13, 88

	Page		Page
Chabot, Juliette.....	30	Dumas, Sylvio.....	45
Charland, (P. Thomas), o.p.....	34	Dussault, Clément.....	45
Cinq-Mars, abbé Lionel.....	11, 77		
Cholette, Albert.....	10, 66	Ernout, Alfred.....	18
Coderre, abbé Gérard.....	43	Eschmann, Ignace (P.).....	34
Comeau, Noel-M.....	49		
Comte, Henri.....	31	Faessler, Carl.....	11, 74
Corrivault, Wilfrid.....	35	Faille, Florent.....	50
Cournoyer, Lucien.....	21	Falardeau, Jean-C.....	14, 95, 96
Crête, Frère, c.s.v.....	28	Ferguson, J. K. W.....	25
Crevier, Raymonde.....	16	Foley, A.-R.....	40
Cromp, Germaine.....	29	Forest, (P. Ceslas), o.p.....	43
Cruchet, René.....	18	Forget, abbé H.-A.....	47
		Foucher, R.-Brito.....	18
Dagenais, Pierre.....	47	Fournier (P. Joseph-Henri).....	45
Dansereau, Pierre.....	24, 31	Fournier, abbé Ovila.....	
Daviault, Lionel.....	16, 35	13, 20, 27, 28, 89, 90	
Débidour-Monrad, H.....	26	Frappier, A.....	25
DeGrandpré, (P. Marcel, c.s.v.)..	43	Frémont, Charles.....	35
DeLacretelle, Jacques.....	18	Fricker, J.....	12, 45, 86
Delâge, Honorable Cyrille-F.....	45		
Delorme, Gérard.....	32	Gagnon, Aimé.....	45
Demers, Pierre.....	9, 32, 64	Gagnon, abbé Alexandre.....	31
Denis, J.....	25	Gagnon, (Mgr Cyrille).....	36
DeRepentigny, Jacques.....	10	Garneau, abbé Benoît.....	36
Déry, D.-A.....	34	Gaudry, Roger.....	37
Desaulniers, J.....	12, 84	Gaumond, E.....	40
DesMarais, André.....	12, 25, 26, 84	Gauthier, Abel.....	28, 29, 32
Desranleau, Marc.....	32	Gauthier, Georges... 13, 27, 35, 89, 90	
Desrosiers, Léc-Paul.....	30	Gauthier, Robert.....	37
Dolbec, abbé Robert.....	31, 35	Gauthier, Roger.....	11, 75
Dobell, Alfred-C.....	34, 35	Gauvin, Dominique.....	37
Doré, Victor.....	16, 17, 22, 36, 61	Gauvreau, Marcelle.....	27
Doustin, Daniel.....	18	Geoffroy, A.....	43
Doyle, André.....	13, 50	Genest, Paul.....	12, 81
DuBois, Andrien-S.....	10, 66	Généreux, Henri.....	13, 90
Ducharme, (P. Lionel), o.m.i.....	18	Giguère, Paul-Antoine (madame). 55	
Ducharme, (P. Sylvio), o.m.i.....	42	Giguère, Paul-Antoine.....	
Duchêne, Hubert.....	34	10 18, 20, 32, 37, 54, 70	
Dufresne, Adrien.....	45	Gingras, Robert.....	37
Dufresne, A.-O.....	17, 19	Girouard, M.....	25
Dugal, L.-P.....	40	Giroux, M.....	46
Dugal, Louis-Paul.....		Giroux, Maurice.....	36
12, 18, 25, 26, 31, 35, 83		Goldschmidt, B.....	33
Dumas, Charles-A.....	34	Gosselin, Gaston.....	32
Dumas, Paul.....	49, 50	Gosselin, abbé P.-E.....	45

	Page		Page
Grandbois, J.	39	L'Archevêque, Paul	20
Grégoire, Frère, é.c.	95	Laroche, L.-N.	40
Grégoire, Mercédès	47	Larue, Lucien	39, 40
Grête, J.-G.	37	Lassner, J.	26
Grignon, C.-E.	49, 50	Latrémouille, (P. René) o.m.i.	42
Groulx, chanoine Lionel	30	Lauzier, Louis	10, 70
Guéron, Jules	33	Laverdière, abbé J.-W.	10, 14, 15, 17, 58, 72, 99
Guertin, Fernand	28, 49	Lavoie, J.-A.	45
Hormisdas, Frère, é.c.	9, 63	Lavoie, Edouard	28
Hudon, F.	40	Lebel, Maurice	14, 51, 58, 97
Hunter, T. J. A.	34	Leclerc, Georges-A.	34
Jacques, J.-Emile	11, 27, 74	Lefebvre, Jean-Jacques	30
Jean, F.-X.	42	Léger, Fernand	18
Jobin, J.-B.	39	Lemaire, Paul	12
Jobin, Pierre	36	Lemieux, Renaud	39
Koch, P.	26	Lemonde, Paul	28, 58, 80
Koenig, Henri-Paul	10, 57, 68	Lepage, abbé Ernest	11, 76
Kosko, Eryk	9, 64	Lessard, Richard	39
Krzesinski, abbé André	24	Lessard, Robert	40
Kucyniak, James	11, 78, 79	Lévi-Strauss, Claude	18
Labarre, Jules	16, 18, 27, 32, 50	Lippens, Madeleine	54
L'Abbé, Maurice	21	Lloyd, D. C.	33
Labrie, (Mgr Aimé)	36, 37	Lorrain, Paul	20
Lachance, René-O.	42	Lortie, Léon	9, 10 14, 18, 32, 33, 37, 63, 64, 69, 96, 97
Lacerte, J.	40	Louis-Marie, (P.), o.c.r.	26, 45
Lacour-Gayet, Robert	18	Lussier, Jacques	12
Lacoursière, H.	42	Maheux, Arthur	30, 36
Ladner, Oscar	18	Maheux, Georges	12, 16, 18, 24, 49, 86, 87
Ladouceur, Benoît	10, 69	Mahon, Fred	34
Lafrenière, Gabriel	50	Mailloux, (P. Noel), o.p.	13, 58, 93
Lajoie, Lucien (P.)	45	Malchelosse, Gérard	30
Laliberté, Maurice	36	Manseau, G.	11, 84
Lalonde, abbé A.	42	Marceau, Odilon	34
Lamarche, chanoine L.-P.	43	Marchand, Gilles	21
Lamarque, Paul	18	Marie-Victorin, (F.), é.c.	19, 20, 27, 53, 61
Lamontagne, Roger	32	Marier, Guy	12, 83
Laniel, Hubert	10, 33, 69	Marion, Donatien	50
Landry, R.	46	Marion, Léo	19
Langlais, Antonio	36	Martel, Antonio	50
Langlois, Marcel	39	Martin, C.-A.	39, 40
Lanoue, abbé François	43	Masson, G.	26
Lapointe, Donat	39	Masson, Pierre	25, 26

	Page		Page
Matte, Lucien (P.), s.j.	45	Pigeon, Ls-Philippe	37
Mathieu, Jacques	30	Pilon, Paul	35
Maurault, (Mgr Olivier)	30, 53	Plamondon, Clovis	45
Means, J. H.	50	Plamondon, Viger	34
Mélançon, Claude	31	Potvin, Roger	10, 35, 70
Ménard, Emiliard	50	Pouliot, Adrien	16, 17, 36, 45
Meredith, Rex	34	Pouliot, abbé Valère	49
Meunier, Pierre	50	Prados y Such, Miguel	50
Miller, J.-C.	39	Prat, Henri	11, 12, 20, 57, 80, 86
Mondello, Roméo	29	Préfontaine, Georges	19, 35
Morin, J.-E.	40	Prévost, Gustave	35
Morin, (P. Léo-G.), c.s.c.		Price, J. C.	34
..... 10, 11, 16, 18, 27, 47, 59, 72, 73		Provencher, Paul	18
Morin, Victor	30	Provost, abbé Honorius	45
Morisset, Paul	13, 58, 88, 89		
Murray, Gilles	122	Quesnel, Arthur	31
Nadeau, Gabriel	30	Racicot, G.	46
Nadeau, H.	39	Rainville, Paul	36
Nadeau, Jean-Marie	30	Rasetti, Franco	10, 19, 71
Nicholls, B. V. V.	33	Ratté, Gustave	34
Norbert, P.	45	Raymond, Marcel	
		..... 11, 15, 17, 27, 28, 77, 79	
Overholt, R. V.	47	Raymond, Robert	20
Ouellet, Cyrias	56	Richard, L.-A.	36
		Rinfret, Marcel	32
Painchaud, C.-A.	39	Riopelle, J.-L.	25, 26
Pomerleay, René	11, 26, 79	Riou, Paul	9, 16, 18, 63
Paréth, Fritz	32	Risi, Joseph	10, 15, 17, 65
Panisset, M.	26, 45	Ristelhueber, René	18, 24
Panneton (Ringuet) Philippe	13, 58	Rivard, Adjuter (Juge)	36
Papillon, (P. Antonin), o.p.	34	Robert, (F. Adrien), c.s.v.	12, 85
Papineau-Couture, G.	33	Robert, (P. Patrice), o.f.m.	34
Paquin, Jean	45	Robillard, Eugène	
Paradis, B.	40	..... 12, 25, 26, 50, 51, 81	
Parent, (P. Joseph-Marie), o.p.	34	Robillard, (P. Hyacinthe-Marie), o.p.	43
Pariseau, Léo	19, 20, 53, 56, 61	Robinson, M.	29
Pawlikowski, Joseph	9, 64	Rochon, André	9, 63, 64
Pelletier, J.-Arthur	44	Ross, (Mgr F.-X.)	28
Perron, Jean-Thomas	45	Rouleau, Ernest	11, 20, 28, 57, 75
Petitclerc, J.-L.	39	Rousseau, Jacques	11, 13, 14, 15, 17, 18, 24, 27, 28, 32, 48, 75, 94, 95
Petrin, (P. Jean), o.m.i.	43	Rousseau, Louis	39, 46
Picard, Roger	18	Roy, J.-A.	36
Piché, Lucien	17	Roy, Joseph-P.	35
Pichette, Henri	39	Roy, Henri	20
Piette, (Mgr J.-V.)	28		

	Page		Page
Samson, F.....	39	Trempe, F.....	39
Savard, abbé Georges.....	45	Trudel, Jean-Paul.....	51
Scott, Auguste.....	42		
Séguin, Fernand.....	12, 81	Urbain-Marie, (F.), i.c.....	13, 58, 92
Selye, Hans.....	26, 50, 51		
Simard, Charles-Louis.....		Vachon, Mgr Alexandre.....	60
..... 11, 15, 25, 26, 27, 28,	80	Valois, Omer.....	43
Simon, Yves-René.....	42	Vandal, Joseph.....	36
Spinks, J.-T.....	33	Vanderveldt, (P. F.-J.), o.f.m.....	18
Steacie, F. W. R.....	37	Veadykov, V.....	20
Stone, H.....	26	Vézina, François.....	47
Szczeniowski, Boleslaw.....	10, 65	Vinette, Roland.....	13, 91
		Villeneuve, Jean-Joseph.....	21
Talbot, Robert.....	51		
Tellier, Sir J.-M.....	43	Zilboorg, Gregory.....	18
Tessier, Ulric-J.....	34		
Teuscher, Henry.....	27	Warrington, J.-C.....	34
Thérien, Mercédès.....	12, 26, 83	Wendling, André-V.....	28, 32
Tiphane, Marcel.....	10, 57, 72		
Toade, H.-J.....	33	Yon, abbé Armand.....	30
Tourangeau, F. J.....	46, 47		
Tremblay, G.....	45		
Tremblay, Jean-Louis.....	31, 35		



UNIVERSITY OF QUEBEC  
BIBLIOTHÈQUE



